

RAPPORT ANNUEL 2024

Qui nous sommes 03

Message du président du conseil 04

Message du président
et chef de la direction 06

Revue de l'année 09

WSP aujourd'hui 10

Faits saillants financiers 11

Plan d'action stratégique mondial 12

Nos projets 15

Gouvernance 26

Rapport de gestion M-1

États financiers consolidés F-1

Énoncés prospectifs 31

QUI NOUS SOMMES



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Façonner nos communautés pour faire progresser l'humanité.

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Nous accordons une grande valeur à nos équipes et à notre réputation /

Nous œuvrons localement, mais avec une envergure internationale /

Nous sommes axés sur l'avenir et remettons en question le statu quo /

Nous favorisons la collaboration et le partenariat dans tout ce que nous faisons /

Nous soutenons une culture d'autonomie et de responsabilisation /



« Nous avons surpassé nos ambitions, ce qui nous procure à la fois l'élan nécessaire et les fondations solides pour entreprendre notre nouveau plan d'action stratégique mondial. »

Chris Cole
Président du conseil

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Avant d'aborder les progrès notables accomplis l'année dernière, j'ai le plaisir de vous partager que nous avons mené à bien notre plan d'action stratégique mondial 2022-2024. Nous avons surpassé nos ambitions, ce qui nous procure à la fois l'élan nécessaire et les fondations solides pour

entreprendre notre nouveau plan d'action stratégique mondial.

En ce qui concerne 2024, nos opérations ont affiché un excellent rendement financier caractérisé par des produits des activités ordinaires nets en hausse, principalement grâce à une croissance interne élevée et continue. Ces résultats viennent

encore renforcer notre engagement à atteindre un rendement financier de premier plan, porté par le soutien de nos équipes talentueuses et loyales – les Visionniers et les Visionnières – et de notre précieuse clientèle dans l'ensemble de nos zones géographiques et de nos marchés.

Je tiens à remercier chaleureusement nos employé-es pour cette performance impressionnante, orchestrée de main de maître par notre équipe de direction expérimentée. Le niveau d'excellence de nos leaders ne manque jamais de m'impressionner. C'est aussi profondément gratifiant de constater la reconnaissance que les membres de notre équipe de direction reçoivent de leurs pairs. Ainsi, notre président et chef de la direction, Alexandre L'Heureux, a été nommé *CEO of the Year* pour 2024 par l'Environmental Financial Consulting Group (EFCG) et vient tout juste d'être nommé le PDG canadien d'exception de 2024 par Bennett Jones LLP, Caldwell, KPMG et le National Post. Ce sont là des reconnaissances qui méritent d'être soulignées. Guidés par nos aspirations, nous avons décidé de rendre notre équipe de leadership de la haute direction encore plus solide en nommant Mark Naysmith au poste de chef mondial de l'exploitation, afin de soutenir nos ambitions en 2025 et au-delà.

Une étape stratégique décisive pour WSP a été franchie avec l'ajout de POWER Engineers, une acquisition de nature transformationnelle qui nous a permis d'affermir notre présence au sein du secteur de l'énergie. Nous avons bénéficié d'un soutien considérable à l'appui de cette transaction sous la forme d'une mobilisation de capitaux propres de 1,15 milliard de dollars, incluant des contributions continues de nos estimés actionnaires institutionnels.

En 2024, le conseil d'administration a vécu certains changements avec le départ de deux membres. Au nom du conseil, je souhaite exprimer notre reconnaissance pour la longue contribution de Pierre Shoiry, dont huit années

passées en tant que vice-président du conseil. Nous sommes également redevables envers Paul Raymond et son apport à la Société, lui qui a siégé au comité d'audit depuis 2019.

Tandis que nous continuons de mettre en place un conseil d'administration hautement qualifié, expérimenté et diversifié pour superviser la stratégie et la croissance de WSP, nous avons eu le plaisir d'accueillir Martine Ferland dans nos rangs, et elle a également rejoint le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

J'aimerais féliciter le conseil d'administration pour son intendance engagée, son orientation sûre et son engagement continu envers les plus hauts standards de gouvernance et de gestion du risque. Je veux souligner tout particulièrement la réactivité et l'attention dont nos membres font preuve par rapport aux événements géopolitiques complexes qui agitent le monde actuellement – nous manifestons ainsi la sensibilité et la vigilance nécessaires pour protéger nos gens, nos activités et nos relations avec notre clientèle.

Dans un monde où changements et perturbations deviennent la norme, WSP possède l'envergure, les ressources et l'expertise pour livrer des solutions à fort impact pour notre clientèle à l'échelle mondiale. Nous sommes également en bonne position pour tirer parti des occasions découlant des mégatendances. Nous sommes idéalement positionnés pour les conseiller sur une multitude de sujets, que l'on parle d'intelligence artificielle, de numérisation, de changements climatiques, de transition énergétique ou encore des enjeux de durabilité globale, comme en

témoignent des organisations internationales indépendantes qui reconnaissent notre expertise.

À ce sujet, mentionnons que la durabilité sous toutes ses formes reste au cœur des activités de WSP et qu'elle oriente la façon dont nous veillons au bien-être de notre équipe comme à la bonne marche de notre firme. En tant que conseil d'administration, notre motivation à suivre et à encourager le succès dans ce domaine va bien au-delà des tâches qui nous sont attribuées. Elle est enracinée dans notre engagement irréductible d'être une bonne entreprise citoyenne posant les bons gestes au bénéfice de nos talents, de notre clientèle et de notre actionnariat.

Qu'il s'agisse d'élever l'expérience de nos équipes ou d'amplifier notre approche axée sur la clientèle, nous nous efforçons constamment de hausser la barre et d'inspirer par l'exemple dans tout ce que nous faisons.

Nous nous concentrerons maintenant sur les ambitions décrites dans notre plan d'action stratégique mondial 2025-2027. Je suis impatient d'entreprendre le parcours dynamique qui nous attend. En plus du lancement prometteur de notre plan, nous avons reçu un écho plus que favorable à notre identité de marque renouvelée. Voilà qui ne manquera pas de renforcer notre réputation mondiale tout en préfigurant un avenir placé sous le signe de l'audace et de l'ambition pour WSP.

J'aimerais conclure en disant que c'est un honneur pour moi que de présider le conseil d'administration de WSP, et que je suis reconnaissant de la confiance que nos gens, notre clientèle, nos investisseurs et nos autres parties prenantes continuent de nous témoigner. ■



« Au cours de l'exercice 2024, nous avons enregistré une forte demande pour nos services et une croissance soutenue dans nos principales régions, ce qui nous a permis de présenter des résultats nettement supérieurs aux attentes. »

Alexandre L'Heureux
Président et chef de la direction

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

La dernière année fut marquée par la consolidation, l'expansion et un niveau d'exécution élevé. Je suis extrêmement fier de notre performance et des progrès réalisés en cette dernière année de notre plan d'action stratégique mondial 2022-2024. En effet, notre équipe a su générer une

croissance interne robuste, de solides résultats financiers et une rentabilité accrue qui ouvre la voie au parcours qui nous attend.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons enregistré une forte demande pour nos services et une croissance soutenue dans

nos principales régions, ce qui nous a permis de présenter des résultats nettement supérieurs aux attentes avec des produits des activités ordinaires nets¹ et un BAIIA ajusté² records, surpassant dans les deux cas la limite supérieure de nos perspectives financières pour l'exercice.

1. Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 8.1, « Produits des activités ordinaires nets » du rapport de gestion de la Société pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « rapport de gestion »), pour obtenir des rapprochements aux produits des activités ordinaires.

2. Mesure financière non conforme aux IFRS, qui n'a aucune signification normalisée selon les IFRS et qui pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour des explications sur la composition et l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS. Se reporter également à la rubrique 8.3, « BAIIA ajusté » pour un rapprochement quantitatif avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Fidèles à notre approche d'acquisition disciplinée, nous avons conclu cinq acquisitions et accueilli près de 4 815 collègues dans nos rangs. Nous avons continué de diversifier notre présence et nos capacités dans nos régions et nos secteurs d'activité clés, notamment en EMOIA avec l'acquisition de Proxion et de 1A Ingenieros, sans oublier AKF aux États-Unis et Communica au Canada.

Qui plus est, nous avons acquis POWER Engineers – une étape marquante pour concrétiser notre ambition stratégique et positionner WSP en tant que société mondiale de consultation de premier plan pour la transition énergétique mondiale.

WSP a su se tailler une place de leader au sein de ses quatre principaux secteurs d'activité : transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement, bâtiment et énergie. Ce positionnement stratégique multiplie nos occasions de ventes croisées et bonifie la valeur que nous apportons à notre clientèle.

Dans un contexte où nous continuons d'investir dans nos opérations en misant sur l'efficacité, les initiatives que nous avons déjà mises en œuvre ont porté leurs fruits, en contribuant à l'expansion continue de nos marges tout au long de l'année.

De plus, nous avons annoncé la nomination de Mark Naysmith au poste de chef mondial de l'exploitation, avec prise d'effet en janvier 2025. Mark, qui cumule plus de 35 ans d'expérience dans divers postes de direction au sein de WSP, supervise maintenant nos activités mondiales et veille à promouvoir la croissance, à stimuler la performance financière et à favoriser la collaboration pour exploiter pleinement notre envergure mondiale.

Au cœur de notre réussite

Aujourd'hui, notre équipe compte environ 73 000 professionnel·les de talent dans le monde. Nous les appelons nos Visionniers et Visionnières – de véritables bâtisseur·euses du monde, pionnier·ères, précurseur·es et créateur·trices d'impact. Nos équipes sont notre superpouvoir; leur esprit d'innovation et leur passion à relever les défis les plus complexes du monde sont les moteurs qui propulsent WSP.

Nous comptons sur elles pour piloter le changement dans un monde qui se transforme à toute vitesse. En effet, des mégatendances comme la transition énergétique, l'urbanisation et la révolution numérique changent le visage de la planète et font croître la demande pour notre expertise. Nos équipes s'appuient donc

sur leur savoir-faire à la fois diversifié et pointu pour préparer ces changements et en tirer parti, en veillant à ce que WSP demeure à l'avant-garde pour contribuer au façonnement de collectivités durables. Pour soutenir leurs efforts, nous réaffirmons notre engagement à favoriser un environnement où chaque personne peut s'épanouir, tant sur le plan professionnel que personnel. Voilà pourquoi nous continuerons d'accorder la priorité aux promotions à l'interne, en gardant le cap sur notre objectif consistant à pourvoir 75 % des postes de direction par des candidatures internes. En 2024, nous avons d'ailleurs grandement contribué à l'essor de notre culture d'actionariat et de réussite partagée avec le déploiement mondial de notre régime d'achat d'actions, une initiative connue sous le nom de « Passez à l'action ».

Réalisations du plan 2022-2024

Tandis que nous nous projetons dans l'avenir, nous tenons aussi à reconnaître et à souligner les réalisations remarquables qui ont façonné WSP.

Nous avons surpassé les attentes et les cibles financières ambitieuses définies il y a trois ans dans notre plan d'action stratégique mondial 2022-2024 – renforçant ainsi notre posture de leader en matière de création

de valeur. Alimentant une croissance interne historique, nos équipes ont amélioré l'expérience offerte à notre clientèle et renforcé notre plateforme grâce à des technologies avancées. De même, les 16 acquisitions stratégiques effectuées au cours du dernier cycle de trois ans nous ont permis d'accroître notre bassin de talents et d'enrichir nos capacités dans des domaines stratégiques.

Ces réalisations ont consolidé notre position parmi les cheffes de file de notre industrie et ont posé les jalons en vue d'une croissance accélérée. Plus que jamais, notre entreprise se démarque par sa réelle envergure mondiale et ses activités hautement diversifiées; elle dispose de tous les atouts pour stimuler la croissance durable et générer une performance financière de premier plan.

« Nous sommes déterminés à repousser les limites encore plus loin, à innover encore davantage, à investir de manière importante dans le numérique et à exploiter le potentiel illimité de WSP. »

L'avenir de WSP

Nous avons entamé 2025 avec énormément d'enthousiasme. Nous avons dévoilé notre identité de marque renouvelée et lancé notre plan d'action stratégique mondial 2025-2027, soit notre feuille de route ambitieuse pour un cycle de trois ans au cours duquel nous veillerons à piloter le changement pour une croissance dynamique. Nous sommes déterminés à repousser les limites encore plus loin, à innover encore davantage, à investir de manière importante dans le numérique et à exploiter le potentiel illimité de WSP. Nous aspirons à être un catalyseur de changement dans la modernisation de notre industrie.

Pour soutenir nos ambitions stratégiques, nous nous employons à élargir notre portée et à faire progresser

notre vision à long terme, soit de devenir une marque phare dans l'univers des services professionnels.

WSP continuera de croître, de s'améliorer, de s'adapter et de saisir de nouvelles opportunités. Je tiens à remercier nos équipes pour leur dévouement indéfectible, notre clientèle partout dans le monde pour leur partenariat de confiance, nos actionnaires et investisseurs pour leur conviction envers notre vision ainsi que les membres de notre conseil d'administration pour leur soutien et leurs conseils inestimables.

Avec une stratégie claire, une nouvelle marque audacieuse et une équipe exceptionnelle, nous croyons que WSP est idéalement positionnée pour créer un héritage durable et un impact encore plus grand. ■

REVUE DE L'ANNÉE 2024

17 JANVIER

WSP figure sur la liste des 100 entreprises les plus durables dans le monde de Corporate Knights →

21 MARS

WSP fait l'acquisition de Communica et renforce ses services de mobilisation des autochtones et des parties prenantes au Canada →

26 MARS

WSP acquiert Proxion et renforce son expertise en infrastructures ferroviaires critiques en Finlande →

3 AVRIL

WSP annonce la nomination de Joe Sczurko au poste de président de WSP pour les États-Unis →

1^{er} MAI

WSP acquiert AKF, élargissant ainsi ses activités dans le secteur du bâtiment dans le nord-est des États-Unis →

5 JUIN

WSP conclut l'acquisition de 1A Ingenieros, renforçant considérablement sa présence en Espagne et dans le secteur de l'énergie *(en anglais seulement)* →

25 JUIN

WSP reconnue par Environment Analyst avec un nombre record de quatre distinctions lors des Sustainability Delivery Awards →

29 JUILLET

WSP reconnue comme une cheffe de file des services-conseils en environnement par Verdantix, une firme de recherche indépendante →

28 AOÛT

WSP trône au palmarès des firmes internationales de conception d'ENR pour une 4^e année consécutive →

1^{er} OCTOBRE

WSP conclut l'acquisition de POWER Engineers, une société de consultation de renom de 4 000 employés œuvrant dans le secteur de l'énergie, et nomme Holger Peller directeur mondial, Énergie →

6 NOVEMBRE

WSP annonce les nominations de Mark Naysmith au poste de chef mondial de l'exploitation et de Paul Reilly au poste de président et directeur général de WSP au Royaume-Uni et en Irlande →

DÉCEMBRE

Dean McGrail devient responsable de la région de l'Asie en tant que président, Moyen-Orient et Asie

Kathleen McGrail est nommée directrice mondiale, Services-conseils et rejoint l'équipe de direction mondiale →

WSP

AUJOURD'HUI

72 800

EMPLOYÉ-ES DANS LE MONDE

12 600

EMPLOYÉ-ES

17%

DU TOTAL
DES PRODUITS DES
ACTIVITÉS ORDINAIRES

25 700

EMPLOYÉ-ES

27%

DU TOTAL
DES PRODUITS DES
ACTIVITÉS ORDINAIRES

CANADA

EMOIA

Europe, Moyen-Orient,
Inde et Afrique

AMÉRIQUES

États-Unis, Amérique latine
et Caraïbes

APAC

Asie-Pacifique

23 000

EMPLOYÉ-ES

43%

DU TOTAL
DES PRODUITS DES
ACTIVITÉS ORDINAIRES

11 500

EMPLOYÉ-ES

13%

DU TOTAL
DES PRODUITS DES
ACTIVITÉS ORDINAIRES

PRODUITS DES
ACTIVITÉS ORDINAIRES
PAR SECTEUR
D'ACTIVITÉ¹ (%)

37%

Transport et infrastructures

31%

Sciences de la Terre et environnement

21%

Bâtiment

11%

Énergie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2024.

1. Basé sur les produits des activités ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, y compris les produits des activités ordinaires pro forma découlant de l'acquisition de POWER sur une période de douze mois.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS 2024

Nous sommes ravis d'annoncer de solides résultats financiers pour 2024. La demande soutenue pour nos services d'expertise a entraîné une forte croissance interne et une rentabilité accrue. Portés par ces résultats, nous avons dépassé nos objectifs financiers du cycle stratégique 2022-2024.

16,17 G\$

Produits des activités ordinaires (\$ CA)

2,19 G\$

BAlIA ajusté (\$ CA)

681 M\$

Résultat net attribuable aux actionnaires (\$ CA)

12,17 G\$

Produits des activités ordinaires nets (\$ CA)

18.0 %

Marge du BAlIA ajusté²

5,40 \$

Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires (\$ CA)

7,5 %

Croissance interne des produits des activités ordinaires nets¹

1,27 G\$

BAlI³ (\$ CA)

72

Délai moyen de recouvrement¹

15,6 G\$

Carnet de commandes (\$ CA)

1. Mesures financières complémentaires. La croissance interne des produits des activités ordinaires nets représente la variation d'une période à l'autre des produits des activités ordinaires nets, à l'exclusion des produits des activités ordinaires nets des entreprises acquises ou cédées dans les 12 mois suivant l'acquisition ou précédant la cession, exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires nets de la période de comparaison et ajustée pour exclure les produits des activités ordinaires nets des entreprises cédées. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change. Le délai de recouvrement représente le nombre moyen de jours nécessaires pour convertir en trésorerie les créances clients de la Société (déduction faite des taxes de vente) et l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, déduction faite de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus.

2. Ratio non conforme aux IFRS qui n'a aucune signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des ratios similaires présentés par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », pour connaître les mesures financières non conformes aux IFRS qui composent ce ratio non conforme aux IFRS et l'utilité de ce ratio non conforme aux IFRS. La marge du BAlIA ajusté est définie comme le BAlIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

3. Le BAlI est défini comme le résultat avant charges de financement nettes et impôts.

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE MONDIAL 2025-2027

Le 12 février 2025, WSP a publié son plan d'action stratégique mondial 2025-2027.

PILOTER LE CHANGEMENT
POUR **UNE CROISSANCE**
DYNAMIQUE



Cette feuille de route définit quatre principaux domaines stratégiques pour les trois prochaines années et les cibles qui y sont associées¹.

01

DÉVELOPPER NOS MARCHÉS ET SERVICES CLÉS POUR DEMEURER CONÇU POUR L'AVENIR^{MC}

GÉOGRAPHIES, MARCHÉS ET SERVICES

Tirer parti de nos principales régions, tout en nous développant dans les zones géographiques où il existe des possibilités de croissance. Exploiter notre position de cheffe de file sur le marché pour faire évoluer nos capacités, offrir des services de bout en bout pour tout le cycle de vie des projets et développer les domaines à forte croissance ciblés*.

OFFRES NUMÉRIQUES

Faire évoluer notre offre de services afin d'inclure systématiquement un volet numérique à nos projets et rester à la pointe de l'innovation.

STRATÉGIE D'ACQUISITION

Maintenir notre stratégie d'acquisition disciplinée, en ciblant les occasions qui correspondent à nos critères et objectifs de croissance.

>10 % de croissance interne des produits des activités ordinaires nets² dans les domaines à forte croissance ciblés

>90 % de la plateforme déployée dans les pays de l'OCDE

>\$200 M\$ d'investissements dans la recherche et le développement, l'innovation et le numérique

02

AMPLIFIER NOTRE CULTURE AXÉE SUR LA CLIENTÈLE ET LA RÉALISATION DE PROJETS

STRATÉGIE DE MISE EN MARCHÉ

Renforcer notre Programme client WSP et proposer des offres thématiques pour élargir les relations avec notre clientèle grâce à notre gamme complète de services.

MENTALITÉ DE CROISSANCE

Appuyer nos responsables de la croissance pour renforcer l'ampleur et l'influence de notre approche et de notre esprit axés sur la clientèle.

EXCELLENCE EN RÉALISATION DE PROJET

Permettre une expérience de réalisation de projet optimale pour améliorer la performance, accroître l'efficacité et tirer parti de notre expertise mondiale.

Doubler le nombre de clients générant plus de 100 M\$ de produits des activités ordinaires nets³ par an

Plus de 1,5 fois le taux de croissance interne du Programme client WSP par rapport au reste de l'entreprise

Réduire de 10 % l'érosion de la marge annuelle pour les projets

* Domaines à forte croissance : numérique, transition énergétique, eau, fabrication de pointe et installations essentielles à la mission, gestion de projet et de programme, services-conseils et mines et métaux.

1. À l'exception des cibles identifiées comme étant annuelles, il est prévu que les cibles soient atteintes d'ici le 31 décembre 2027.

2. Mesure complémentaire à caractère prospectif. Se reporter à la note de bas de page 1 à la page 11 pour connaître la description de cette mesure. Voir les pages 31-32 pour la mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

3. Total des mesures sectorielles à caractère prospectif. Voir les pages 31-32 pour la mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

03

EXPLOITER NOTRE PLATEFORME ET ÉLEVER NOS OPÉRATIONS

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Terminer la mise en œuvre de notre progiciel de gestion intégré (PGI) et tirer davantage parti des nouvelles technologies pour optimiser nos processus et saisir les avantages de notre parcours transformationnel.

INTÉGRATION DES PARTENAIRES D’AFFAIRES

Rassembler les fonctions corporatives pour unifier notre modèle de prestation de services, favoriser l’automatisation et mieux soutenir la croissance et la performance de notre entreprise.

PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Mettre méthodiquement l’accent sur l’activation des principaux leviers opérationnels pour renforcer notre efficacité.

30 à 50 points de base en plus pour la marge du BAIIA ajusté¹ par an

100 % du projet de PGI achevé

-100 M\$ d’investissements dans des systèmes et des outils pour élever nos opérations

04

PROPULSER NOS ÉQUIPES VERS UNE CROISSANCE ET DES OCCASIONS ILLIMITÉES

EXPÉRIENCE POUR NOS ÉQUIPES

Propulser nos équipes et leur permettre de se développer pour qu’elles atteignent leur plein potentiel en leur proposant des cheminements de carrière clairs, en les aidant à s’approprier leur parcours professionnel et à tirer parti de leurs forces.

OCCASIONS ILLIMITÉES

Offrir un avenir dynamique de débouchés professionnels à l’interne – virtuels, locaux ou mondiaux – avec des expériences et des occasions uniques et diverses, à l’image de notre personnel.

CULTURE D’ACTIONNARIAT

Rendre notre régime d’achat d’actions accessible dans toute l’entreprise pour que nos équipes partagent notre réussite collective.

150 points de base en moins pour le taux de départs volontaires

75 % des postes de la haute direction pourvus à l’interne

>30 000 employé-es actionnaires

NOTRE VISION À LONG TERME

DEVENIR UNE MARQUE PHARE DANS L’UNIVERS DES SERVICES PROFESSIONNELS

Nos ambitions stratégiques soutiennent cette vision à long terme et notre aspiration d’être un catalyseur du changement dans la modernisation de notre industrie.

Pour un aperçu complet du plan d’action stratégique mondial 2025-2027 de WSP, veuillez visiter wsp.com. →

1. Ratio non conforme aux IFRS à caractère prospectif. Voir les pages 31-32 pour la mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

NOS PROJETS

Nous tirons parti de notre envergure mondiale et de notre expertise locale pour réaliser des projets remarquables qui apportent des changements positifs.

Voici une sélection de quelques-uns de nos projets novateurs à travers le monde.





UN HÔPITAL MODERNE DÉDIÉ À LA SANTÉ DES ENFANTS

PROJET — Hôpital Arthur M. Blank du Children's Healthcare of Atlanta

EMPLACEMENT — États-Unis

En savoir plus →

WSP a joué un rôle central dans la conception de l'hôpital Arthur M. Blank du Children's Healthcare of Atlanta.

Cet établissement d'une capacité de 446 lits comprend 19 salles d'opération générales, un centre de cardiologie et un centre de cancérologie et de traitement des troubles sanguins (Aflac Center). De plus, une unité de soins spécialisés prendra en charge les maladies hautement infectieuses.

Cet espace dédié aux soins pédiatriques est doté d'innovations qui permettront de répondre aux besoins immédiats des patients et de leurs familles tout en

anticipant les défis futurs des soins de santé.

En outre, grâce à une offre de services offerts sur place, les patients bénéficieront d'un délai de traitement réduit.

19
ÉTAGES

446
LITS – CAPACITÉ DE L'HÔPITAL

2 MILLIONS pi²
SURFACE DE PLANCHER

« Ce fut un immense privilège d'aider l'un des meilleurs hôpitaux pour enfants des États-Unis à jeter pour ainsi dire les fondations qui lui serviront pour les cent prochaines années. Nous nous sommes inspirés de l'expérience des patient-es et du personnel soignant pour créer des espaces accueillants et novateurs. »

Douglas Lacy

Vice-président principal et directeur technique principal,
Bâtiment, WSP aux États-Unis

DES CHOIX PLUS RAPIDES ET PLUS INTELLIGENTS DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET — Land iQ

EMPLACEMENT — Australie

En savoir plus →

C'est en collaboration avec les sociétés Giraffe et Aerometrex que WSP a mis au point l'outil Land iQ pour le ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Infrastructures de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie.

Cet outil révolutionnaire vise à aider différents organismes à simplifier l'aménagement du territoire. Conçu pour l'avenir^{MC}, Land iQ favorise une prise de décision efficace à travers les différents ordres de gouvernement.

Land iQ permet d'évaluer les impacts sociaux, économiques, environnementaux et financiers des changements apportés dans l'aménagement du territoire et ainsi de dégager potentiellement des économies majeures. Ses avantages sont les suivants :

- Approche collaborative de l'aménagement du territoire
- Registre centralisé des données et liens directs



aux bases de données gouvernementales

- Solide outil de planification numérique axé sur la visualisation
- Harmonisation avec les infrastructures existantes et futures
- Intégration de concepts 3D

Land iQ a joué un rôle vital dans les efforts de rétablissement après les inondations ayant frappé la région de Northern Rivers. Plusieurs ministères du gouvernement de l'État de Nouvelle-Galles du Sud s'en servent déjà dans le cadre de projets stratégiques.

L'outil sera bientôt mis à la disposition des acteurs de l'industrie en Nouvelle-Galles du Sud. WSP possède les droits sur la commercialisation de Land iQ dans d'autres pays en vertu d'un contrat de licence conclu avec le gouvernement de cet État.

40

TYPOGRAPHIES
D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

200

ENSEMBLES DE DONNÉES

LEED^{et}
WELL v2™ Argent
CERTIFICATIONS

132 553 m²
SURFACE DE PLANCHER

400
ESPACES DE
STATIONNEMENT
POUR VÉLOS

UNE ÉTOILE QUI BRILLE DANS LE CIEL DE MONTRÉAL

PROJET — Place Banque Nationale

EMPLACEMENT — Canada

En savoir plus →

Représentant le plus grand projet immobilier commercial réalisé à Montréal depuis 30 ans, le nouveau siège social de la Banque Nationale est une tour audacieuse de 40 étages qui allie design novateur et principes écoresponsables.

Situé dans le secteur historique et en pleine transformation du quartier Saint-Jacques, le bâtiment vise à redéfinir

l'architecture urbaine tout en incarnant les valeurs de la banque : modernité, flexibilité et responsabilité environnementale. Il répond à des normes strictes en matière de développement durable et de résilience (climatique et sismique), tout en proposant un espace de travail adapté au mode hybride.

Dans l'objectif de décrocher les certifications LEED et WELL v2™ Argent, nous avons privilégié des matériaux locaux à faible empreinte carbone et conçu une structure optimisée pour une performance énergétique maximale. Afin de favoriser l'infiltration et la rétention des eaux pluviales, des espaces verts ont été intégrés, incluant un toit végétalisé. Un parc extérieur de 4 000 m² situé entre les deux bâtiments offre un espace naturel apaisant, soulignant l'engagement du projet envers la qualité de vie.

UN DÉFI DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

PROJET — Parc éolien extracôtier Odra Energia

EMPLACEMENT — Italie

En savoir plus →

WSP en Italie a été mandatée pour préparer l'étude d'impact sur l'environnement pour soumission aux autorités en lien avec le parc éolien flottant Odra Energia – un projet ambitieux où l'on prévoit relier une capacité installée de 1325 MW à la centrale Terna via un câble souterrain de 40 km.

Appliquant une approche d'enveloppe de conception, WSP a mené une étude de faisabilité technico-économique approfondie. L'équipe a ainsi réalisé une analyse des contraintes en fonction de

critères de planification à plusieurs niveaux, tout en élaborant des spécifications détaillées pour les structures de fondation flottantes et les systèmes électriques. L'évaluation intégrait aussi des études géologiques et géotechniques exhaustives, tout en prévoyant la mise en place de cadres solides de planification de la maintenance et des opérations.

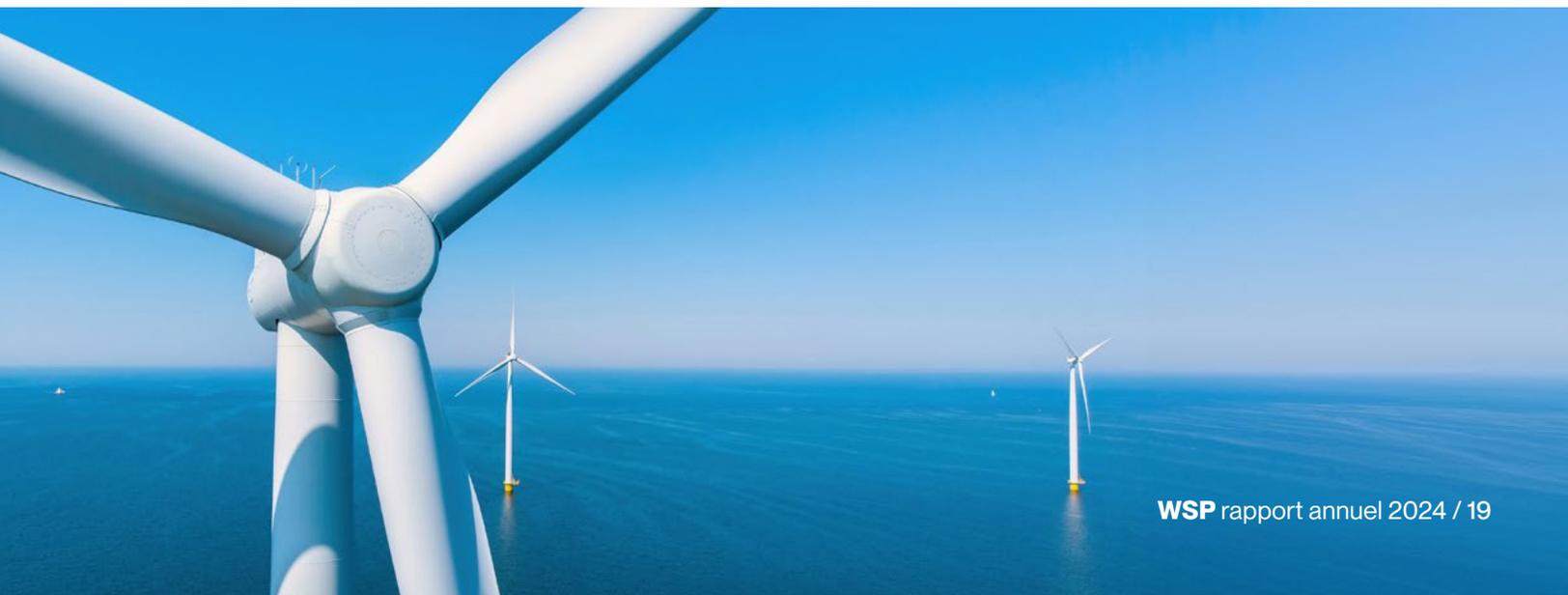
L'analyse de WSP prenait en compte des aspects critiques sur le plan de la sécurité, notamment les dangers

1 325 MW
PARC ÉOLIEN EXTRACÔTIER

90
TURBINES ÉOLIENNES
FLOTTANTES

40 km
CÂBLE DE RACCORDEMENT
SOUTERRAIN

déoulant de la navigation et les protocoles d'urgence, ainsi que les exigences techniques pour les infrastructures portuaires et l'équipement auxiliaire. Quant à l'impact environnemental du projet, il a ainsi été soigneusement évalué grâce à des études météo-marines avancées, des analyses océanographiques, de même que des modélisations spécialisées de la dispersion des sédiments et des régimes de vagues.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

18

ÉTUDES DE CAS
EN EUROPE

12

PRINCIPES CLÉS
POUR LA BIODIVERSITÉ

PROJET — Guide Power Plant 2.0

EMPLACEMENT — Europe

En savoir plus →

La biodiversité se dégrade à un rythme alarmant : en Europe, 80 % des habitats naturels sont en mauvais état, la perte de biodiversité qu'on y observe étant attribuable aux changements climatiques¹. Or, il a été établi que la décarbonation fondée sur les énergies renouvelables peut réduire les risques pour la biodiversité de 75 % et contrer 50 % des terres perdues en raison des changements climatiques².

Devant la double menace du changement climatique et de la perte de biodiversité, WSP – à titre de partenaire du savoir – a prêté son soutien à l'association commerciale Eurelectric dans la rédaction de son guide Power Plant 2.0. En plus d'énoncer des principes clés pour la protection de la biodiversité et de l'environnement, ce guide d'une

grande utilité propose des étapes à suivre pour les projets d'énergies renouvelables et de réseaux électriques. Par exemple, les promoteurs de centrales hydroélectriques sont incités à recenser les habitats ou les espèces d'eau douce afin de les écarter de leurs projets. On les encourage plutôt à donner priorité aux zones déjà altérées ou dégradées.

Mentionnons que le réseau électrique européen est en pleine transformation, alors que des efforts sont en cours pour doubler la capacité de production d'énergie renouvelable d'ici 2030. Le guide Power Plant 2.0 aidera le secteur des énergies renouvelables à montrer la voie à suivre en intégrant des considérations de biodiversité afin d'obtenir des résultats positifs pour la nature.

« Nous sommes fiers d'avoir rédigé le guide Power Plant en collaboration avec Eurelectric. Il propose un cadre pratique permettant d'étendre la conception respectueuse de la nature et les bonnes pratiques opérationnelles aux projets d'énergies renouvelables et de tracés de réseau. »

Jonny Miller
Responsable technique,
Gain net de biodiversité,
WSP au Royaume-Uni

1. Source : [Commission européenne](#) (2022).

2. Source : [WWF](#) (2023).





POUR UN APPROVISIONNEMENT DURABLE EN ÉLÉMENTS DES TERRES RARES

PROJET — Estimation des ressources minérales des éléments des terres rares

EMPLACEMENT — Norvège

En savoir plus →

L'Agence internationale de l'énergie prévoit une montée en flèche de la demande pour les éléments des terres rares. Ces métaux sont en effet essentiels à la fabrication de produits de haute technologie de toute sorte, comme les téléphones cellulaires et les écrans plats. Toutefois, c'est en raison de leur importance dans la transition énergétique verte qu'ils font l'objet d'une si grande convoitise à l'échelle mondiale. Or, puisque l'offre se concentre principalement en Chine à l'heure actuelle, les utilisateurs finaux sont à l'affût de nouveaux projets d'exploitation pour assurer une chaîne d'approvisionnement plus durable.

En Norvège, le complexe de Fen, situé dans le comté de Telemark, pourrait bien devenir un

fournisseur de taille dans le domaine. Ce gisement, qui appartient à Rare Earths Norway (REN), recèlerait la plus importante quantité d'éléments des terres rares de toute l'Europe. L'entreprise a lancé sa première estimation des ressources minérales en 2024, pour laquelle WSP a développé le modèle géologique et préparé l'estimation qui en dérivait.

La participation de WSP au projet remonte en fait à 2021 et comprend, entre autres, la planification des forages d'exploration, de la formation sur le site, de l'atténuation des risques et de la conception préliminaire de mine. REN a également retenu les services des hygiénistes du travail de WSP afin de planifier l'atténuation de tout risque pour la santé et la



10

DISCIPLINES D'EXPERTISE

6

BUREAUX INTERNATIONAUX –
COORDINATION DE
HAUT NIVEAU

sécurité durant les phases d'extraction et de traitement du minerai.

Les entreprises du domaine, comme REN, peuvent bénéficier du soutien des équipes multidisciplinaires de WSP alors qu'elles visent à offrir un approvisionnement essentiel en minéraux critiques sur le marché.

UNE CONCEPTION STRUCTURALE PRIMÉE

PROJET — Centre de logistique Cainiao Smart Gateway

EMPLACEMENT — Hong Kong, Chine

En savoir plus →

La conception structurale primée et les solutions intelligentes de WSP ont façonné un centre logistique comptant parmi les plus vastes et des plus évolués de Hong Kong, situé dans le secteur du fret sud de l'aéroport international.

Ce centre logistique bénéficie d'un emplacement stratégique et est doté des technologies logistiques intelligentes les plus avancées. On souhaite ainsi créer un pôle logistique haut de gamme pour les grandes entreprises œuvrant en Asie, qui permettra de raccorder la Grande Baie et d'autres villes internationales.

Avec ses 12 étages et une superficie totale de 380 902 m² (4 100 000 pieds carrés), Cainiao Smart Gateway est conçu pour répondre aux

besoins du fret aérien (commerce interentreprises) comme du commerce en ligne (commerce électronique de détail). Le projet est en parfaite adéquation avec la stratégie de développement du fret de l'aéroport. WSP a agi en tant que consultant en ingénierie structurale, géotechnique et civile dans le cadre de cette coentreprise.

L'ensemble de la conception structurale a été optimisée pour maximiser les performances des matériaux comme l'utilisation de l'espace disponible, permettant ainsi une intégration harmonieuse entre la structure et l'aménagement du bâtiment, tout en répondant aux exigences logistiques – et en offrant une capacité de stockage optimale.

12
ÉTAGES

>300 m
LONGUEUR DU BÂTIMENT

118 m
HAUTEUR HORS SOL





UN JALON POUR UNE INDUSTRIE MINIÈRE PLUS DURABLE AU CHILI

PROJET — Ingénierie de la fermeture de la fonderie Ventanas

EMPLACEMENT — Chili

En savoir plus →

La fermeture de la fonderie Ventanas – exploitée par Codelco au Chili et en activité depuis les années 1960 – marque une transition importante dans l'une des régions les plus densément peuplées du pays. Une transition qui ouvre la voie à l'amélioration des pratiques environnementales dans le secteur minier.

La vice-présidence des projets de Codelco a ainsi confié à l'équipe de WSP le soin d'élaborer l'ingénierie conceptuelle du projet de fermeture, en mettant l'accent

sur la réhabilitation, la gestion des déchets et l'engagement communautaire. Toutes ces activités ont nécessité une étroite collaboration entre nos bureaux au Chili, au Pérou, en Italie et en France.

Grâce à une gestion rigoureuse des risques assurée par notre équipe Santé, sécurité, environnement et qualité, le projet a été mené à bien sans aucun incident en quelque 2 900 heures de travail sur le terrain – une réussite qui nous a valu la reconnaissance du client.

4

BUREAUX INTERNATIONAUX –
COORDINATION DE
HAUT NIVEAU

1^{re}

FERMETURE GLOBALE ET
DURABLE D'UNE FONDERIE
AU CHILI

Ce projet témoigne en outre d'une approche globale de la durabilité s'appuyant sur des évaluations de l'impact, à la fois sur le plan environnemental et social.

WSP a non seulement su démontrer son expertise de pointe en matière d'ingénierie des activités de fermeture et de réhabilitation environnementale, mais aussi la façon dont elle contribue à une exploitation minière plus propre et plus durable.



DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA GESTION DE L'EAU

PROJET — Relever les défis liés à l'eau

EMPLACEMENT — Pays nordiques

En savoir plus →

Les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) sont désormais aux prises avec de fortes précipitations, mettant à l'épreuve des infrastructures qui peinent à endiguer toute cette eau. Les experts de WSP mettent donc au point des solutions durables pour gérer les épisodes de pluies extrêmes sans surcharger les réseaux d'égouts.

Au Danemark, les plaines agricoles et les zones humides urbanisées accentuent les défis. WSP accompagne donc ses clients à l'aide de solutions telles que des bassins de rétention en surface pour mieux gérer la

montée des nappes et réduire les risques d'inondation.

La Finlande connaît elle aussi des pluies diluviennes. Voilà pourquoi les expert-es de WSP intègrent désormais une hausse de 20 % des volumes d'eaux pluviales dans la planification des infrastructures, une mesure clé pour les préparer aux défis futurs.

Plus à l'ouest, des événements météorologiques extrêmes ont marqué la Norvège. Parmi les solutions que nous avons mises en place figurent des bâtiments couverts de toitures végétalisées qui collectent, filtrent et réutilisent les eaux de pluie.

**AUGMENTATION
DES RISQUES
D'INONDATION DANS TOUS
LES PAYS NORDIQUES**

**ANTICIPATION
DE LA GESTION DE L'EAU
DANS LES PROJETS**

Enfin, la Suède a récemment subi de graves inondations. Étant donné que ses sources d'eau potable et ses puits sont exposés à la contamination, des tests sont en cours pour développer de nouvelles sources d'approvisionnement.

Nos experts des pays nordiques s'emploient à concevoir des solutions novatrices pour assurer un approvisionnement pérenne en eau. WSP est à l'avant-garde de la planification et des connaissances techniques dans ce domaine.

SÉCURITÉ DU LIEN VITAL DU FIORDLAND

PROJET — Abri anti-avalanche du tunnel Homer

EMPLACEMENT — Nouvelle-Zélande

En savoir plus →

45 m

LONGUEUR DE L'ABRI

157

ÉLÉMENTS EN BÉTON
PRÉFABRIQUÉ

Reliant la ville de Te Anau au Milford Sound (Piopiotahi en maori), le tunnel Homer est la principale voie d'accès des visiteurs se rendant au parc national du Fiordland, l'une des destinations touristiques les plus emblématiques de la Nouvelle-Zélande. Dans le cadre des efforts mis en œuvre pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité, WSP et ses partenaires ont été chargés de construire un nouvel abri anti-avalanche à l'entrée est du tunnel, après la démolition de la structure existante.

Étant donné l'ampleur des défis en présence sur le plan technique, il était nécessaire de faire appel à des procédés accélérés. Pour gagner du temps et réduire les

perturbations de la circulation automobile, l'équipe du projet a ainsi opté pour une conception faisant appel au béton préfabriqué, sans pilotis. De plus, en raison des risques d'avalanche, le chantier ne pouvait être ouvert qu'à la fin du printemps et en été.

La nouvelle structure est en mesure de supporter les impacts résultants des énormes amoncellements de neige et des chutes de pierres qui caractérisent les lieux. Une digue a également été érigée pour dévier la trajectoire des avalanches. Achevé en avril 2024, le nouvel abri, construit pour résister aux conditions extrêmes du Fiordland, renforce désormais la sécurité de cette route de montagne.



GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION



01 / CHRISTOPHER COLE

PRÉSIDENT DU CONSEIL
ET MEMBRE DU COMITÉ DE
GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE
ET RÉMUNÉRATION

Administrateur depuis 2012
Indépendant
Administrateur de sociétés

02 / ALEXANDRE L'HEUREUX

PRÉSIDENT AND CHEF DE LA
DIRECTION, GROUPE WSP GLOBAL INC.

Administrateur depuis 2016
Non indépendant

03 / LOUIS-PHILIPPE CARRIÈRE

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

Administrateur depuis 2017
Indépendant
Administrateur de sociétés

04 / LINDA SMITH-GALIPEAU

PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE
ET DE RÉMUNÉRATION

Administratrice depuis 2019
Indépendante
Administratrice de sociétés

05 / MARTINE FERLAND

MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Administratrice depuis 2024
Indépendante
Administratrice de sociétés

06 / BIRGIT NØRGAARD

MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Administratrice depuis 2013
Indépendante
Administratrice de sociétés

07 / SUZANNE RANCOURT

MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

Administratrice depuis 2016
Indépendante
Administratrice de sociétés

08 / MACKY TALL

MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

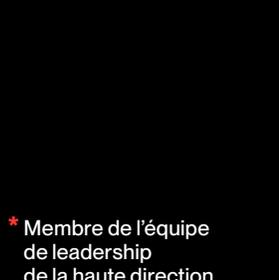
Administrateur depuis 2023
Indépendant
Conseiller principal, Groupe Carlyle

09 / CLAUDE TESSIER

MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

Administrateur depuis 2023
Indépendant
Administrateur de sociétés

ÉQUIPE DE DIRECTION MONDIALE



* Membre de l'équipe de leadership de la haute direction

01 / ALEXANDRE L'HEUREUX
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

02 / ALAIN MICHAUD
CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

03 / MARK NAYSMITH
CHEF DE L'EXPLOITATION

04 / PHILIPPE FORTIER
CHEF DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET SECRÉTAIRE

05 / MEGAN VAN PELT
CHEFFE DES RESSOURCES HUMAINES

06 / CHADI HABIB
CHEF DES TECHNOLOGIES ET
RESPONSABLE DES SOLUTIONS
D'AFFAIRES

07 / MARC RIVARD
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL MONDIAL,
PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE,
ET CHEF DE L'EXPLOITATION,
AMÉRIQUES

08 / SANDY VASSIADIS
CHEFFE DES COMMUNICATIONS

09 / MARC CHABOT
CHEF, CLIENTS MONDIAUX

10 / JULIANNA FOX
CHEFFE DE LA CONFORMITÉ
ET DE L'ÉTHIQUE

11 / GINO POULIN
CHEF DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

ÉQUIPE DE DIRECTION MONDIALE



12 / IAN BLAIR
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
NOUVELLE-ZÉLANDE

13 / MARIE-CLAUDE DUMAS
PRÉSIDENTE, CANADA

14 / GREG KANE
PRÉSIDENT, AUSTRALIE

15 / DEAN MCGRAIL
PRÉSIDENT, MOYEN-ORIENT ET ASIE

16 / PETER MYERS
PRÉSIDENT, AMÉRIQUE LATINE
ET CARAÏBES

**17 / ANNA-LENA
ÖBERG-HÖGSTA**
PRÉSIDENTE, PAYS NORDIQUES

18 / PAUL REILLY
PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL,
ROYAUME-UNI ET IRLANDE

19 / JOSEPH SCZURKO
PRÉSIDENT, ÉTATS-UNIS

20 / KEVIN BEAUCHAMP
DIRECTEUR MONDIAL,
MINES ET MÉTAUX

**21 / ANDRÉ-MARTIN
BOUCHARD**
DIRECTEUR MONDIAL, SCIENCES
DE LA TERRE ET ENVIRONNEMENT

22 / KATHLEEN MCGRAIL
DIRECTRICE MONDIALE,
SERVICES-CONSEILS

23 / ERIC PEISSEL
DIRECTEUR MONDIAL,
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

24 / HOLGER PELLER
DIRECTEUR MONDIAL, ÉNERGIE

25 / TOM SMITH
DIRECTEUR MONDIAL, BÂTIMENT

2024

RAPPORT DE GESTION

Groupe WSP Global Inc.

Quatrième trimestre
et exercice clos
le 31 décembre 2024



TABLE DES MATIÈRES

1 RAPPORT DE GESTION	M-3
2 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	M-3
3 SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	M-4
4 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES	M-7
5 SOMMAIRE	M-8
6 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	M-10
7 REVUE DES ACTIVITÉS DES SECTEURS D'EXPLOITATION	M-12
8 REVUE FINANCIÈRE	M-17
9 SITUATION DE TRÉSORERIE	M-26
10 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	M-29
11 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES	M-29
12 GOUVERNANCE	M-30
13 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	M-31
14 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES	M-32
15 INSTRUMENTS FINANCIERS	M-32
16 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	M-33
17 ARRANGEMENTS HORS BILAN	M-33
18 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	M-33
19 ÉNONCÉS PROSPECTIFS	M-33
20 FACTEURS DE RISQUE	M-35
21 INFORMATION ADDITIONNELLE	M-57
22 GLOSSAIRE DES MESURES SECTORIELLES, DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES AUTRES MESURES FINANCIÈRES	M-57

1 RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit se veut une analyse de la situation financière consolidée et des résultats d'exploitation consolidés de Groupe WSP Global Inc. (collectivement avec ses filiales, la « Société » ou « WSP »), est daté du 26 février 2025 et a été préparé en vue d'aider les lecteurs à comprendre le contexte d'affaires, les stratégies et le rendement de la Société, ainsi que les facteurs de risque auxquels celle-ci est exposée. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est non auditée.

Le présent rapport de gestion porte sur les résultats annuels et trimestriels de la Société pour l'exercice et le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2024. Les deuxième et troisième trimestres de la Société comptent toujours 13 semaines. Toutefois, le nombre de semaines des premier et quatrième trimestres varie d'un exercice à l'autre, puisque l'exercice de la Société se termine obligatoirement le 31 décembre chaque année. Les résultats du quatrième trimestre couvrent la période du 29 septembre 2024 au 31 décembre 2024 et les résultats comparatifs du quatrième trimestre rendent compte de la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023.

Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire ou que le contexte n'indique un sens différent, les termes « WSP », « Société », « elle », « nous », « sa » « notre », « nos », ou toute autre expression similaire font référence à Groupe WSP Global Inc. Lorsque le contexte l'exige, ce terme peut également désigner les filiales et les entreprises associées de WSP.

2 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux IFRS. WSP utilise un certain nombre de mesures financières pour évaluer ses résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées conformément aux IFRS. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux types de mesures suivantes utilisées par la Société :

- i. les mesures financières non conformes aux IFRS;
- ii. les ratios non conformes aux IFRS;
- iii. le total des mesures sectorielles;
- iv. les mesures de gestion du capital;
- v. les mesures financières complémentaires.

Dans le présent rapport de gestion, les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières suivantes sont utilisées par la Société : les produits des activités ordinaires nets, le total

du BAIIA ajusté par secteur; le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur; le BAIIA ajusté; la marge du BAIIA ajusté; le résultat net ajusté; le résultat net par action ajusté; les flux de trésorerie disponibles; le ratio des flux de trésorerie disponibles des 12 derniers mois sur le résultat net attribuable aux actionnaires des 12 derniers mois; la croissance interne (diminution de la croissance interne) des produits des activités ordinaires nets; la croissance des produits des activités ordinaires nets provenant des acquisitions; l'incidence du désinvestissement sur les produits des activités ordinaires nets; la croissance interne (diminution de la croissance interne) du carnet de commandes; le délai moyen de recouvrement des créances clients (le « délai de recouvrement »); et le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté. Ces mesures sont définies dans la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », et un rapprochement avec des mesures conformes aux IFRS est présenté à la rubrique 8, « Revue financière » et à la rubrique 9, « Situation de trésorerie ».

La direction de la Société (la « direction ») estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières fournissent des renseignements utiles aux investisseurs au sujet de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, puisqu'elles constituent des indicateurs clés supplémentaires de sa performance. Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

ne sont pas comptabilisées en vertu des IFRS, n'ont aucune signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent différer des mesures portant des noms similaires présentées par d'autres émetteurs et pourraient donc ne pas être comparables à celles-ci. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme un substitut aux informations financières correspondantes établies conformément aux IFRS.

3 SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

L'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, WSP offre des services-conseils stratégiques, et des services en génie et en conception à des clients dans de nombreux secteurs : transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement, bâtiment et énergie. Son équipe d'experts regroupe des conseillers, des ingénieurs, des spécialistes de l'environnement, des scientifiques, des techniciens, des architectes et des planificateurs, ainsi que des spécialistes de la conception et de la gestion de programmes. Forte d'environ 72 800 employés de talent à l'échelle mondiale, WSP est bien positionnée pour réaliser des projets durables et répondre aux besoins de ses clients.

Le modèle d'affaires de la Société est centré sur le maintien d'une position de cheffe de file dans chaque région et chaque marché où elle évolue, grâce à un engagement solide envers les collectivités et les clients locaux et nationaux, et à la prise en compte de leurs besoins. WSP offre une variété de services tout au long de l'exécution du projet, soit de la phase des études initiales de planification et de développement jusqu'aux phases de gestion, de conception, de gestion de la construction, de mise en service et d'entretien du projet ou du programme.

Un tel modèle d'affaires se traduit par l'implantation de bureaux régionaux offrant une gamme complète de services à toutes les étapes de l'exécution d'un projet. Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché et régions travaillent au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale. La Société a développé une approche d'équipe multidisciplinaire dans le cadre de laquelle les employés travaillent en étroite collaboration avec les clients à l'élaboration de solutions.

La Société est convaincue d'avoir des capacités et des compétences assez vastes pour transformer une vision en réalité durable, tant d'un point de vue commercial, technique et social qu'environnemental.

Les secteurs de marché dans lesquels la Société exerce ses activités sont décrits ci-dessous.

- Transport et infrastructures** : Les experts de la Société conseillent, planifient, conçoivent et gèrent des projets d'infrastructures ferroviaires, maritimes et urbaines ainsi que des projets d'infrastructures d'aviation, d'autoroutes, de ponts, de tunnels et d'eau. Des clients des secteurs public et privé ainsi que des entrepreneurs en construction et d'autres partenaires de tous les coins du globe font appel à l'expertise en conception de la Société pour élaborer des stratégies de transport et d'infrastructures à moyen et à long terme, ainsi que pour les guider et les appuyer pendant tout le cycle de vie d'une vaste gamme de projets et d'actifs. La Société tire une grande fierté de sa capacité à résoudre les problèmes les plus complexes de ses clients, à qui elle propose des solutions complètes, innovatrices et à valeur ajoutée afin de leur permettre d'atteindre les résultats souhaités. La Société offre une gamme complète de services locaux et possède une longue feuille de route jalonnée de projets couronnés de succès à l'échelle internationale. De plus, la Société aide ses clients à relever les défis et à faire face aux nouveaux enjeux de mobilité intelligente, d'adaptation, de décarbonation, de cybersécurité des technologies opérationnelles (TO), d'équité sociale, de livraison de projets numériques et de gestion et de conception d'actifs.

• **Sciences de la Terre et environnement** : La Société compte des spécialistes qui travaillent avec des gouvernements et des clients du secteur privé et les conseillent sur des aspects clés des sciences de la Terre et du développement durable. Les experts de la Société conseillent les clients sur des questions comme la qualité de l'air, de l'eau et du sol, la biodiversité, les solutions pour la transition aux énergies vertes, les changements climatiques et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Ils fournissent des services spécialisés à des clients des secteurs des mines, du pétrole et du gaz, de l'énergie, de l'industrie et du transport, qui exercent tous leurs activités dans des secteurs hautement réglementés. La Société offre une large gamme de services consultatifs et opérationnels, y compris la diligence raisonnable, les approbations de permis, la conformité réglementaire, la gestion des déchets et des matières dangereuses, l'ingénierie géotechnique et minière, la gestion des ressources en eau, les évaluations d'impact environnemental et social, et les études de faisabilité et d'assainissement des terres. La réputation de la Société repose sur le fait qu'elle aide ses clients du monde entier à atténuer les risques, à gérer et à réduire les impacts et à maximiser les opportunités liées au développement durable, au changement climatique, à la consommation d'énergie, à l'extraction des ressources et à l'environnement. La Société accompagne ses clients tout au long du cycle de vie des projets, depuis la conception à l'assainissement et à la mise hors service des actifs, en passant par l'obtention des permis, la planification et la mise en service.

• **Bâtiment** : La Société est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services-conseils et de services techniques, avec une expérience reconnue lorsqu'il s'agit de livrer des immeubles commerciaux, des infrastructures sociales, des immeubles, des lieux et des installations industrielles et de fabrication de la plus grande qualité qui soit. La Société participe à chacune des phases du cycle de vie d'un projet, depuis l'étude de cas jusqu'à la conception et la construction, en passant par la gestion de l'actif et la remise en état. La Société dispose d'équipes d'experts techniques dans le monde entier qui fournissent des services d'ingénierie et de conseil, notamment en ce qui concerne les stratégies de décarbonation, la conception numérique de bâtiments, la conception technique de bâtiments et les services-conseils, ainsi que la gestion de projets et la gestion de la construction. La Société permet à ses clients de maximiser le résultat de leurs projets peu importe le secteur, notamment les suivants : commercial et

résidentiel, centres de données, gouvernement et mobilité, soins de santé, science, technologie et fabrication, hôtellerie et divertissement.

• **Énergie** : La Société offre à ses clients des solutions intégrées pour toutes sortes de projets énergétiques, notamment les investissements dans les énergies propres comme les énergies renouvelables, les solutions à faibles émissions de carbone comme le nucléaire ou le gaz naturel, les centrales électriques de grande envergure, les installations de production d'électricité plus petites sur le site même et les programmes d'efficacité, la transmission de courant continu à haute tension, la conception de sous-stations, l'étude de systèmes électriques, les mesures de protection et de contrôle, les systèmes élaborés de gestion de la distribution, et le stockage et la distribution d'énergie. Les experts de la Société peuvent gérer des programmes d'envergure, fournir des conseils et collaborer à tous les stades d'un projet, en fournissant des solutions complètes tout au long du cycle de vie au moyen de services d'ingénierie multidisciplinaires. Depuis les études de pré-faisabilité et l'engagement communautaire jusqu'à l'exploitation et à la mise hors service, l'objectif de la Société est de soutenir la transition des clients vers une énergie plus efficace, fiable et durable.

En plus de ces secteurs, la Société offre une gamme de services-conseils stratégiques hautement spécialisés :

• **Services de planification et services-conseils techniques** : La Société aide ses clients, qu'il s'agisse de services-conseils en environnement et en développement durable ou de services de planification de nouveaux projets, de diligence raisonnable à l'égard de transactions, d'évaluation d'un portefeuille d'actifs ou, tout simplement, de l'évaluation de l'adaptation au numérique de chaque projet. La Société résout des problèmes, propose des stratégies, des recommandations et des conseils novateurs

Conçu pour l'avenir^{MC} et fournit des conseils, aidant ainsi ses clients à demeurer concurrentiels et à gérer et aménager efficacement leurs infrastructures et leurs biens immobiliers. Les clients des secteurs public et privé cherchent à avoir accès à des données plus précises et aux « leçons apprises » de la Société. En plus de son expertise à l'échelle locale, la Société offre des modèles de référence internationaux ainsi que des solutions fondées sur les pratiques exemplaires en tirant parti de son expérience. L'équipe de la Société marie les compétences techniques de son réseau mondial et une approche axée sur les résultats pour fournir des stratégies durables et efficaces qui contribuent à l'avancement des collectivités où elle est présente.

- **Services de consultation en gestion et services-conseils stratégiques** : Les professionnels de la Société conseillent ses clients afin d'évaluer dès le départ la viabilité de leurs projets, lesquels représentent des investissements de plusieurs millions, voire milliards, de dollars pour les clients et prennent souvent des années avant d'entrer en phase de conception ou de construction. La Société valide les stratégies et les analyses de rentabilité du client au moyen de multiples évaluations, notamment environnementales, organisationnelles, techniques, conceptuelles, commerciales, numériques et stratégiques. La Société s'appuie sur la taille et l'envergure de ses équipes pour valider les conseils, les recommandations, les stratégies proposées et les solutions formulées pour les clients.
- **Services numériques** : Les professionnels de la Société travaillent tout au long du cycle de vie des projets afin de concevoir des solutions novatrices grâce à leur expertise numérique interne et à leur collaboration avec des fournisseurs de technologie de premier plan. Les importants progrès technologiques sont à même d'améliorer la façon dont les gens vivent, se rendent au travail et se déplacent; cependant, ils jettent également un éclairage nouveau sur la façon dont les propriétaires de biens immobiliers et d'infrastructures doivent s'adapter au changement et l'accepter. Les experts en numérique de la Société fournissent des services-conseils stratégiques à l'intention des dirigeants sur l'adoption et la transformation numériques et fournissent des services et des plateformes numériques pour optimiser les projets dans les domaines de l'ingénierie, des infrastructures, de la construction et de l'environnement.
- **Services de développement durable** : À la lumière de catalyseurs tels que la croissance démographique et la demande et les contraintes en matière de ressources, ainsi que des difficultés que représentent les événements météorologiques extrêmes qui ont une incidence sur la résilience des communautés, la Société reste déterminée à intégrer les principes de développement durable au cours des phases de planification, de conception et de gestion de tous ses projets.

4 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf les pourcentages, les données par action, le délai de recouvrement et les ratios)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits des activités ordinaires	4 664,9 \$	3 724,3 \$	16 166,8 \$	14 437,2 \$
Produits des activités ordinaires nets ¹⁾	3 394,0 \$	2 756,0 \$	12 172,2 \$	10 897,0 \$
Résultat avant charges de financement nettes et impôt (BAII)	345,4 \$	211,0 \$	1 268,6 \$	947,5 \$
BAIIA ajusté ²⁾	634,3 \$	524,9 \$	2 185,7 \$	1 921,3 \$
Marge du BAIIA ajusté ³⁾	18,7 %	19,0 %	18,0 %	17,6 %
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	166,9 \$	130,6 \$	681,4 \$	550,0 \$
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires	1,28 \$	1,05 \$	5,40 \$	4,41 \$
Résultat net ajusté ²⁾	305,3 \$	247,8 \$	1 014,9 \$	860,0 \$
Résultat net ajusté par action ³⁾	2,34 \$	1,99 \$	8,05 \$	6,90 \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	773,3 \$	776,6 \$	1 381,9 \$	986,3 \$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	642,5 \$	609,9 \$	884,5 \$	432,7 \$
Aux			31 décembre 2024	31 décembre 2023
Carnet de commandes			15 604,0 \$	14 076,5 \$
Nombre approximatif d'employés			72 800	66 500
Délai de recouvrement ⁴⁾			72 jours	76 jours
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ⁵⁾			1,8	1,5

- ¹⁾ Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 8.1, « Produits des activités ordinaires nets », pour obtenir des rapprochements aux produits des activités ordinaires.
- ²⁾ Les mesures financières non conformes aux IFRS, qui n'ont aucune signification normalisée selon les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter aux rubriques 8.3, « BAIIA ajusté », 8.8, « Résultat net ajusté », 9.1, « Activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles », et 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », pour un rapprochement quantitatif avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables, ainsi que des explications sur la composition et l'utilité de ces mesures financières non conformes aux IFRS.
- ³⁾ Ratio non conforme aux IFRS qui n'a aucune signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des ratios similaires présentés par d'autres émetteurs. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets. Le résultat net ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », pour connaître les mesures financières non conformes aux IFRS qui composent ces ratios non conformes aux IFRS et l'utilité de ces ratios non conformes aux IFRS.
- ⁴⁾ Mesure financière complémentaire. Le délai de recouvrement représente le nombre moyen de jours nécessaires pour convertir en trésorerie les créances clients de la Société (déduction faite des taxes de vente) et l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, déduction faite de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus.
- ⁵⁾ Cette mesure de gestion du capital correspond au ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté sur 12 mois continus. La dette nette est définie comme étant la dette à long terme, y compris les parties courantes, exception faite de l'obligation locative, et déduction faite de la trésorerie.

5 SOMMAIRE

WSP a maintenu sa trajectoire ascendante en 2024, enregistrant une solide croissance de ses produits des activités ordinaires nets et une amélioration de sa rentabilité au cours de l'exercice. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont demeurés robustes et les flux de trésorerie disponibles ont plus que doublé par rapport à l'exercice précédent. Le carnet de commandes de la Société a atteint un nouveau record, et le délai de recouvrement se situe dans la partie inférieure de la fourchette prévisionnelle de la direction pour 2024.

Faits saillants financiers du quatrième trimestre de 2024

- Pour le trimestre, les produits des activités ordinaires ont atteint 4,66 G\$, et les produits des activités ordinaires nets, 3,39 G\$, en hausse respectivement de 25,3 % et de 23,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2023. Pour le trimestre, les produits des activités ordinaires nets ont enregistré une croissance interne¹⁾ de 10,0 %, qui provient en grande partie des États-Unis et du Canada. La croissance interne des produits des activités ordinaires nets serait d'environ 7,6 % si elle était normalisée pour tenir compte du fait que le quatrième trimestre de 2024 compte deux jours facturables supplémentaires.
- Le BAIIA ajusté a atteint 634,3 M\$ pour le trimestre, en hausse de 20,8 %, par rapport à 524,9 M\$ au quatrième trimestre de 2023.
- La marge du BAIIA ajusté du trimestre a atteint 18,7 %, en comparaison de 19,0 % pour le quatrième trimestre de 2023, en raison du rendement de l'Asie et de la pondération plus élevée des services d'intervention d'urgence à faible marge aux États-Unis.
- Le BAII pour le trimestre s'est élevé à 345,4 M\$, en hausse de 134,4 M\$, ou 63,7 %, par rapport au quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation du BAIIA ajusté ainsi qu'à la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, facteurs en partie contrebalancés par des coûts d'acquisition et d'intégration plus élevés au quatrième trimestre de 2024 en raison de la récente acquisition de POWER Engineers, Incorporated.
- Le résultat net ajusté s'est chiffré à 305,3 M\$ pour le trimestre, ou 2,34 \$ par action, en hausse respectivement de 23,2 % et de 17,6 % par rapport au quatrième trimestre de 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par les intérêts plus élevés sur la dette à long terme.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires pour le trimestre s'est établi à 166,9 M\$, ou 1,28 \$ par action, en hausse respectivement de 27,8 % et de 21,9 %, comparativement à 130,6 M\$, ou 1,05 \$ par action, au quatrième trimestre de 2023. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse du BAIIA ajusté et par la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges de financement nettes.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 773,3 M\$ pour le trimestre, et les flux de trésorerie disponibles ont atteint 642,5 M\$ pour le trimestre.
- Le dividende déclaré pour le trimestre s'établit à 0,375 \$ par action, ou 48,9 M\$. Ce dividende a été versé le 15 janvier 2025, soit après la clôture de l'exercice.

Faits saillants financiers de l'exercice 2024

- Les produits des activités ordinaires se sont établis à 16,17 G\$, et les produits des activités ordinaires nets, 12,17 G\$, en hausse respectivement de 12,0 % et de 11,7 %, par rapport à 2023. Les produits des activités ordinaires nets ont dépassé la limite supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction pour l'exercice, qui allait de 11,80 G\$ à 12,10 G\$, principalement en raison de la forte demande pour les services d'intervention d'urgence après les ouragans aux États-Unis. La hausse d'un exercice à l'autre s'explique par une croissance interne de 7,5 % et une croissance découlant des acquisitions de 3,7 %¹⁾. La croissance interne provient en majeure partie des États-Unis et du Canada.

- Le carnet de commandes au 31 décembre 2024 a atteint un nouveau record de 15,6 G\$, ce qui correspond à 10,9 mois de produits des activités ordinaires²⁾, une hausse de 10,9 % sur l'exercice.
- Le BAIIA ajusté s'est établi à 2,186 G\$, en hausse de 13,8 %, par rapport à 1,921 G\$ en 2023, ce qui dépasse la limite supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction pour l'exercice, qui allait de 2,155 G\$ à 2,175 G\$.
- La marge du BAIIA ajusté a augmenté pour passer à 18,0 % en 2024, contre 17,6 % en 2023, principalement en raison de la productivité accrue, contrebalancée en partie par le rendement de l'Asie.
- Le BAII s'est élevé à 1,27 G\$, en hausse de 33,9 % par rapport à 2023, ce qui est attribuable surtout à la hausse du BAIIA ajusté et à la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée en 2023.
- Le résultat net ajusté s'est établi à 1,01 G\$, ou 8,05 \$ par action, en hausse de 154,9 M\$, ou 1,15 \$ par action, par rapport à 2023. La hausse de 18,0 % et de 16,7 % de ces valeurs est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté, facteur contrebalancé en partie par la hausse des intérêts sur la dette à long terme.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires s'est chiffré à 681,4 M\$, ou 5,40 \$ par action, en hausse de 131,4 M\$, ou 0,99 \$ par action, par rapport à 2023. Cette augmentation est attribuable essentiellement à la hausse du BAIIA ajusté et à la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges de financement nettes.
- Le délai de recouvrement s'établit à 72 jours au 31 décembre 2024, contre 76 jours au 31 décembre 2023, ce qui est dans la partie inférieure de la fourchette cible établie par la direction.
- Les entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 381,9 M\$ pour 2024, en comparaison de 986,3 M\$ pour 2023. Les flux de trésorerie disponibles s'établissent à 884,5 M\$, plus du double des 432,7 M\$ enregistrés en 2023. Les flux de trésorerie disponibles représentent 1,3 fois le résultat net attribuable aux actionnaires³⁾. L'amélioration des flux de trésorerie disponibles est surtout attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté, l'utilisation moindre du fonds de roulement, la diminution des impôts payés et la cession d'un bâtiment.
- Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté s'établit à 1,8 fois, ce qui est conforme à la fourchette cible de la Société, qui va de 1,0 à 2,0 fois. En utilisant le BAIIA ajusté de la période de 12 mois de toutes les entreprises acquises, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté aurait été de 1,7 fois.
- Le dividende déclaré pour l'exercice complet s'établit à 1,50 \$ par action, ou 189,2 M\$.

¹⁾ Mesures financières complémentaires. La croissance interne des produits des activités ordinaires nets représente la variation d'une période à l'autre des produits des activités ordinaires nets, à l'exclusion des produits des activités ordinaires nets des entreprises acquises ou cédées dans les 12 mois suivant l'acquisition ou précédant la cession, exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires nets de la période de comparaison et ajustée pour exclure les produits des activités ordinaires nets des entreprises cédées. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change. La croissance des produits des activités ordinaires nets découlant des acquisitions correspond aux produits des activités ordinaires nets de la période considérée des entreprises acquises dans les 12 mois suivant l'acquisition, exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires nets de la période de comparaison. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change.

²⁾ Établi d'après les produits des activités ordinaires sur 12 mois continus, en incluant les produits des activités ordinaires sur une période complète de 12 mois pour tenir compte de toutes les acquisitions.

³⁾ Ratio non conforme aux IFRS qui n'a aucune signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des ratios similaires présentés par d'autres émetteurs. Le ratio correspond aux flux de trésorerie disponibles des 12 derniers mois divisés par le résultat net attribuable aux actionnaires des 12 derniers mois. Le ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net attribuable aux actionnaires s'établit à 0,8 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières » pour connaître les mesures financières non conformes aux IFRS qui composent ce ratio non conforme aux IFRS et l'utilité de ce ratio non conforme aux IFRS.

6 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Les faits saillants pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 26 février 2025, date du présent rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

Plan d'action stratégique mondial 2025-2027

En février 2025, WSP a lancé son plan d'action stratégique mondial 2025-2027, qui cible quatre principaux domaines stratégiques :

- Développer les marchés et les services clés;
- Amplifier notre culture axée sur la clientèle et la réalisation de projets;
- Exploiter notre plateforme et faciliter nos opérations;
- Propulser nos équipes vers une croissance et des occasions illimitées.

Le plan d'action stratégique mondial 2025-2027 énonce une feuille de route claire et ambitieuse pour ce cycle transformationnel de trois ans, au cours duquel nous piloterons le changement pour une croissance accrue.

Acquisition de POWER Engineers, Incorporated

Le 1^{er} octobre 2024, WSP a acquis POWER Engineers, Incorporated (« POWER ») aux termes d'une entente et d'un plan de fusion annoncés le 12 août 2024 (l'« acquisition de POWER ») pour un prix d'achat de 1,75 G\$ US (2,36 G\$). POWER est une société américaine de consultation de renom comptant environ 4 000 employés et œuvrant dans le secteur de l'énergie. L'acquisition de POWER et les coûts de transaction connexes ont été financés au moyen des produits nets de 1,15 G\$ et de 1,0 G\$ qu'a tiré WSP respectivement du placement de titres clos le 19 août 2024 et du placement privé de billets de premier rang non garantis clos le 12 septembre 2024, de nouveaux emprunts à terme dans le cadre de la convention de crédit existante de WSP, et de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

Financement par capitaux propres

Le 19 août 2024, la Société a conclu un placement public par voie de prise ferme (le « placement public ») de reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription émis dans le cadre du placement ») et un placement privé (le « placement privé simultané ») de reçus de souscription de la Société (les « reçus de

souscription du placement privé »), pour un produit brut totalisant 1,15 G\$, incluant l'exercice intégral de l'option de surallocation et des options de souscription supplémentaires.

La Société a émis 2 811 750 reçus de souscription dans le cadre du placement, dont 366 750 à la suite de l'exercice de l'option de surallocation à un prix de 204,50 \$ par reçu de souscription émis dans le cadre du placement, pour un produit brut totalisant 575,0 M\$.

De plus, la Société a émis 2 813 178 reçus de souscription dans le cadre d'un placement privé simultané à un prix de 204,50 \$ par reçu de souscription. Ce placement privé simultané est réalisé avec GIC Pte. Ltd., la Caisse de dépôt et placement du Québec, la British Columbia Investment Management Corporation et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pension du Canada, pour un produit brut totalisant 575,3 M\$. De ce nombre, 366 936 reçus de souscription émis dans le cadre du placement privé ont été émis lors de l'exercice intégral des options de surallocation.

Le 1^{er} octobre 2024, chaque détenteur de reçus de souscription a obtenu une action ordinaire de la Société pour chaque reçu de souscription détenu. Le produit net tiré du placement public et du placement privé simultané a été affecté au financement d'une partie du prix d'achat de l'acquisition de POWER.

Ententes de financement par emprunt

Le 12 septembre 2024, WSP a émis des billets non garantis de premier rang échéant le 12 septembre 2029 d'un capital de 525 M\$ (les « billets de 2029 ») et des billets non garantis de premier rang échéant le 12 septembre 2034 d'un capital de 475 M\$ (les « billets de 2034 » et, collectivement avec les billets de 2029, les « billets ») à leur valeur nominale, pour un produit brut total de 1,0 G\$. Les billets de 2029 et les billets de 2034 portent intérêt à un taux fixe annuel respectif de 4,12 % et de 4,754 %, payable semestriellement jusqu'à l'échéance, le 12^e jour de mars et de septembre de chaque année à compter du 12 mars 2025. DBRS Limited a attribué aux billets la note BBB (élevé) avec tendance stable. Le 1^{er} octobre 2024, la Société a affecté le produit net du placement au financement d'une partie du prix d'achat de l'acquisition de POWER.

Dans le cadre de l'acquisition de POWER survenue le 1^{er} octobre 2024, la Société a effectué

des prélèvements, aux termes d'un supplément relatif à la facilité supplémentaire liée à la convention de crédit existante, sur deux emprunts à terme totalisant 350 M\$ US échéant en octobre 2026 et 2027.

Autres acquisitions

En mars 2024, WSP a acquis Communica Public Affairs Inc. (« Communica »), l'un des plus importants cabinets de services-conseils au Canada se spécialisant dans la mobilisation des Autochtones et des parties prenantes, ainsi que dans la gestion de l'information, qui emploie 50 professionnels hautement qualifiés.

En mars 2024, WSP a acquis Proxion Plan Oy et Proxion Pro Oy (ensemble, « Proxion »), deux sociétés finlandaises étant des filiales de Proxion Oy. Avec leurs effectifs combinés de 150 employés, ces deux sociétés forment l'un des plus grands bureaux de services-conseils ferroviaires de la Finlande et offrent une gamme de services de conception de chemins de fer et de réseaux ferroviaires, y compris des services de gestion du trafic et de l'énergie, ainsi qu'une expertise en matière de sécurité et de protection.

En mai 2024, WSP a acquis AKF Group LLC (« AKF »), un cabinet spécialisé en mécanique, électricité et plomberie qui conçoit des installations complexes de soins de santé, de science et technologie et essentielles à la mission. Forte de 365 professionnels, AKF mène ses activités dans l'est des États-Unis et compte une présence complémentaire additionnelle au Mexique.

En mai 2024, WSP a acquis 1A Ingenieros, S.L. (« 1A Ingenieros »), une société de conseil espagnole comptant 250 employés et active principalement dans le secteur de l'énergie.

Ces acquisitions ont été financées au moyen de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

Annonces de l'équipe de direction et du conseil d'administration

En mai 2024, Pierre Shoiry, vice-président du conseil de WSP, a quitté le conseil d'administration. M. Shoiry a été président et chef de la direction de la Société pendant 21 ans avant de devenir vice-président du conseil en 2016 et ainsi assurer une saine continuité et une planification de la relève. Il a joué un rôle déterminant dans l'orientation et la croissance des activités et, cette année, il a célébré 35 années de loyaux services et de leadership chez WSP.

Également en mai 2024, Paul Raymond, qui occupait les fonctions d'administrateur et de membre du comité d'audit de la Société depuis son élection en 2019, a également quitté le conseil d'administration. Grâce à ses compétences, à son expérience et à son engagement, M. Raymond a apporté une précieuse contribution au conseil d'administration.

En juin 2024, Martine Ferland a été nommée au conseil d'administration et comme membre de son comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération. M^{me} Ferland est une professionnelle chevronnée et reconnue dans le secteur des services professionnels qui compte plus de 40 ans d'expérience sur la scène mondiale dans le conseil en ressources humaines, la stratégie de gestion des talents et l'investissement des régimes de retraite.

En avril 2024, Joseph (Joe) Sczurko a été nommé président de WSP aux États-Unis. M. Sczurko s'est joint à WSP en 2022 dans le cadre de l'acquisition de la division environnement et infrastructures (« E&I ») de John Wood Group plc. Depuis, il dirige les activités de WSP liées aux sciences de la terre et à l'environnement aux États-Unis. M. Sczurko cumule plus de 35 ans d'expérience et de fonctions de direction dans le domaine des services de conseils et d'ingénierie.

En octobre 2024, Holger Peller a été nommé directeur mondial, Énergie après s'être joint à WSP à la suite de l'acquisition de POWER. M. Peller compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie et il était auparavant président et chef de l'exploitation de POWER.

En décembre 2024, Dean McGrail a été nommé président, Moyen-Orient et Asie. M. McGrail est président, Moyen-Orient depuis 2021, fonction dans le cadre de laquelle il a fait preuve d'un solide leadership, d'une vision stratégique et d'un souci constant de la qualité, de l'excellence technique et de la performance opérationnelle. Avant de déménager au Moyen-Orient en 2006, il a passé quatre ans chez WSP en Chine et à Hong Kong.

En janvier 2025, Mark Naysmith, auparavant président du secteur EMOIA, est devenu chef mondial de l'exploitation. Ayant occupé divers postes de direction au sein de WSP pendant plus de 35 ans, M. Naysmith possède une expérience vaste et reconnue en excellence opérationnelle et en croissance stratégique. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Naysmith supervise les activités mondiales et favorise la croissance, la performance financière et la collaboration, tout en tirant parti de l'envergure mondiale de l'entreprise.

Également en janvier 2025, Paul Reilly, auparavant chef de la direction adjoint – Royaume-Uni et Irlande, est devenu président et directeur général de WSP au Royaume-Uni et en Irlande et s'est joint à l'équipe de direction mondiale.

En janvier 2025, Kathleen McGrail a été nommée directrice mondiale, Services-conseils et membre de l'équipe de direction mondiale. M^{me} McGrail est une spécialiste de la transformation qui compte plus de 25 ans d'expérience en services-conseils. Elle s'est jointe à WSP en 2021 à titre de directrice générale, Services-conseils au Moyen-Orient.

7 REVUE DES ACTIVITÉS DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande). Le rendement d'un secteur est mesuré à partir des produits des activités ordinaires nets et de la marge du BAIIA ajusté par secteur.

CANADA

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Produits des activités ordinaires nets	542,8 \$	487,5 \$	11,3 %	2 100,3 \$	1 912,0 \$	9,8 %
Croissance interne			10,9 %			9,1 %
Croissance découlant des acquisitions*			0,4 %			0,7 %
BAIIA ajusté par secteur	137,7 \$	118,3 \$	16,4 %	495,6 \$	433,5 \$	14,3 %
Marge du BAIIA ajusté par secteur	25,4 %	24,3 %	110 pb	23,6 %	22,7 %	90 pb
Aux				31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Carnet de commandes				2 247,0 \$	2 444,2 \$	(8,1) %
Diminution de la croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice**						(8,3) %
Nombre approximatif d'employés				12 600	12 200	3,3 %

* Mesure financière complémentaire. La croissance des produits des activités ordinaires nets découlant des acquisitions correspond aux produits des activités ordinaires nets de la période considérée des entreprises acquises dans les 12 mois suivant l'acquisition, exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires nets de la période de comparaison. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change.

** Mesure financière complémentaire. La croissance interne (diminution de la croissance interne) du carnet de commandes correspond aux prises de commande diminuées des produits des activités ordinaires pour la période, exprimée en pourcentage du carnet de commandes à l'ouverture de la période. Ces deux mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change et les prises de commandes des entreprises acquises au cours de la période, déduction faite de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets au Canada se sont chiffrés à 542,8 M\$, ce qui correspond à une hausse de 55,3 M\$, ou 11,3 %, par rapport au trimestre correspondant de 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 10,9 % et de 0,4 % pour le quatrième trimestre de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets au Canada se sont chiffrés à 2,10 G\$, ce qui correspond à une hausse de 188,3 M\$, ou 9,8 %, par rapport à 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 9,1 % et de 0,7 % pour l'exercice.

Tant pour le trimestre que pour l'exercice, une croissance interne a été enregistrée dans l'ensemble des secteurs d'activité. Le quatrième trimestre de 2024

comptait également deux jours facturables supplémentaires.

Tant pour le trimestre que pour l'exercice, la croissance découlant des acquisitions résulte de l'acquisition de Communica en mars 2024. L'acquisition de LGT inc., en mai 2023 a également contribué à la croissance découlant des acquisitions pour l'exercice.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 96 % des produits des activités ordinaires nets, et les clients du secteur public, 48 % des produits des activités ordinaires nets.

AMÉRIQUES

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Produits des activités ordinaires nets	1 476,1 \$	1 006,0 \$	46,7 %	4 770,7 \$	4 087,8 \$	16,7%
Croissance interne*			16,1 %			10,7 %
Croissance découlant des acquisitions*			28,1 %			7,7 %
Incidence du désinvestissement*			—			(2,9)%
Incidence des variations des cours du change**			2,5 %			1,2 %
BAIIA ajusté par secteur	308,4 \$	220,1 \$	40,1%	971,2 \$	808,1 \$	20,2%
Marge du BAIIA ajusté par secteur	20,9 %	21,9 %	(100) pb	20,4 %	19,8 %	60 pb
Aux				31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Carnet de commandes				8 141,0 \$	6 473,3 \$	25,8 %
Croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice						2,5 %
Nombre approximatif d'employés				23 000	18 100	27,1 %

* La croissance interne, la croissance découlant des acquisitions, et l'incidence du désinvestissement sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Amériques se sont chiffrés à 1,48 G\$, en hausse de 470,1 M\$, ou 46,7 %, par rapport au trimestre correspondant de 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de

Carnet de commandes

En 2024, le carnet de commandes a enregistré une diminution de la croissance interne de 8,3 %, principalement en raison de la croissance des produits des activités ordinaires nets en avance de nouvelles commandes, et du calendrier de certains contrats importants et de modifications de portée. Le marché demeure vigoureux et le nombre d'opportunités est élevé.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, la marge du BAIIA ajusté du secteur Canada a augmenté, principalement du fait de la productivité accrue. Les résultats de l'exercice ont également bénéficié de l'incidence favorable d'une révision de l'estimation des produits tirés d'un contrat pour un projet important.

16,1 % et de 28,1 %, en devises constantes, pour le quatrième trimestre de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Amériques se sont chiffrés à 4,77 G\$, en hausse de 682,9 M\$, ou 16,7 %, par rapport à 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont

été respectivement de 10,7 % et de 7,7 %, en devises constantes.

La solide croissance interne, tant pour le trimestre que pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, est principalement attribuable aux secteurs transport et infrastructures et bâtiment. Le quatrième trimestre 2024 a également bénéficié d'un jour facturable supplémentaire et d'une demande accrue de services d'intervention d'urgence après les ouragans aux États-Unis, cette dernière ayant contribué à une croissance interne d'environ 5 % au cours du trimestre.

En outre, tant pour le trimestre que pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets ont bénéficié de l'incidence favorable des cours du change, plus particulièrement de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La croissance découlant des acquisitions pour le trimestre et l'exercice est attribuable aux acquisitions de POWER, en octobre 2024, et d'AKF, en mai 2024.

La vente de Louis Berger Services Inc. (« LBS ») en août 2023 a entraîné une incidence du désinvestissement de 2,9 %, en devises constantes, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la Terre et

environnement ainsi que bâtiment représentaient 91 % des produits des activités ordinaires nets et les clients du secteur public, 48 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2024, le carnet de commandes du secteur à présenter Amériques a augmenté, principalement en raison des acquisitions de POWER et d'AKF. En outre, le carnet de commandes a enregistré une croissance interne de 2,5 % et a profité de l'incidence positive de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le marché demeure vigoureux et le nombre d'opportunités est élevé.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, la marge du BAIIA ajusté du secteur Amériques a diminué principalement en raison de la pondération plus élevée des services d'intervention d'urgence et de la faible performance des projets.

La marge du BAIIA ajusté du secteur Amériques a augmenté de 60 pb pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, essentiellement en raison de la productivité accrue aux États-Unis et de l'amélioration du rendement des projets et de la productivité en Amérique latine.

EMOIA

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Produits des activités ordinaires nets	938,7 \$	830,6 \$	13,0 %	3 515,2 \$	3 193,0 \$	10,1%
Croissance interne*			8,1%			6,4 %
Croissance découlant des acquisitions*			1,0 %			0,7 %
Incidence des variations des cours du change**			3,9 %			3,0 %
BAIIA ajusté par secteur	166,6 \$	138,2 \$	20,5 %	561,6 \$	489,9 \$	14,6%
Marge du BAIIA ajusté par secteur	17,7 %	16,6 %	110 pb	16,0 %	15,3 %	70 pb
Aux				31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Carnet de commandes				3 680,2 \$	3 542,3 \$	3,9 %
Croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice						0,6 %
Nombre approximatif d'employés				25 700	24 200	6,2 %

* La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter EMOIA se sont chiffrés à 938,7 M\$, en hausse de 108,1 M\$, ou 13,0 %, comparativement au trimestre correspondant de 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 8,1 % et de 1,0 %, en devises constantes, pour le quatrième trimestre de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter EMOIA se sont chiffrés à 3,52 G\$, en hausse de 322,2 M\$, ou 10,1 %, comparativement à 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 6,4 % et de 0,7 %, en devises constantes.

La croissance interne, tant pour le trimestre que pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, provient en majeure partie de la solide performance du Royaume-Uni et du Moyen-Orient. Le quatrième trimestre de 2024 comptait également deux jours facturables supplémentaires dans certains pays.

En outre, tant pour le trimestre que pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets ont bénéficié de l'incidence favorable des cours du change, plus particulièrement de la dépréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling et à la couronne suédoise.

Pour le trimestre et l'exercice, la croissance découlant des acquisitions inclut les acquisitions de Proxion, en mars 2024, et de 1A Ingenieros, en mai 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 93 % des produits des activités ordinaires nets et les clients du secteur public, 54 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2024, le carnet de commandes du secteur à présenter EMOIA a augmenté surtout en raison de la dépréciation du dollar canadien, principalement par rapport à la livre sterling. En outre, le carnet de commandes a enregistré une croissance interne de 0,6 %, ainsi qu'une croissance découlant des acquisitions par suite des acquisitions de Proxion, en mars 2024, et de 1A Ingenieros, en mai 2024.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, la marge du BAIIA ajusté du secteur EMOIA a augmenté respectivement de 110 pb et de 70 pb par rapport aux périodes correspondantes de 2023. Ces hausses sont principalement attribuables à la performance des projets et à la productivité.

ASIE-PACIFIQUE

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Produits des activités ordinaires nets	436,4 \$	431,9 \$	1,0 %	1 786,0 \$	1 704,2 \$	4,8%
Croissance interne*			(1,3) %			0,5 %
Croissance découlant des acquisitions*			—			3,7 %
Incidence des variations des cours du change**			2,3 %			0,6 %
BAIIA ajusté par secteur	56,3 \$	78,6 \$	(28,4)%	285,4 \$	308,6 \$	(7,5)%
Marge du BAIIA ajusté par secteur	12,9 %	18,2 %	(530) pb	16,0 %	18,1 %	(210) pb
Aux				31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation
Carnet de commandes				1 535,8 \$	1 616,7 \$	(5,0)%
Diminution de la croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice						(5,6)%
Nombre approximatif d'employés				11 500	12 000	(4,2) %

* La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Asie-Pacifique se sont chiffrés à 436,4 M\$, soit une hausse de 4,5 M\$, ou 1,0 %, par rapport au trimestre correspondant de 2023. La diminution de la croissance interne a été de 1,3 %, en devises constantes, pour le quatrième trimestre de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Asie-Pacifique se sont chiffrés à 1,79 G\$, soit une hausse de 81,8 M\$, ou 4,8 %, par rapport à 2023. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 0,5 % et de 3,7 %, en devises constantes.

Tant pour le trimestre que pour l'exercice, la croissance interne du secteur à présenter Asie-Pacifique a été affectée par la contraction du marché en Asie et les conditions peu favorables des marchés en Nouvelle-Zélande. Compte non tenu de l'Asie, la croissance interne dans le secteur aurait été respectivement de 2,1 % et de 3,0 % pour le trimestre et l'exercice. Le quatrième trimestre de 2024 comptait également environ deux jours facturables supplémentaires.

En outre, les produits des activités ordinaires nets pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 ont bénéficié de l'incidence positive du change, notamment la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar australien.

La croissance découlant des acquisitions pour l'exercice s'explique essentiellement par les acquisitions de Calibre Professional Services One Pty Ltd, en juin 2023, et d'Enstruct Group Pty Ltd, en janvier 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 98 % des produits des activités ordinaires nets et les clients du secteur public, 50 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2024, le carnet de commandes du secteur à présenter Asie-Pacifique a enregistré une diminution de la croissance interne de 5,6 %, principalement attribuable à l'Asie et à la Nouvelle-Zélande.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, la marge du BAIIA ajusté du secteur Asie-Pacifique a reculé respectivement de 530 pb et de 210 pb par rapport aux périodes correspondantes de 2023. Ces diminutions s'expliquent par une baisse de rendement en Asie du fait des conditions de marché difficiles et par les activités de restructuration.

Compte non tenu de l'Asie, les augmentations de la marge du BAIIA ajusté pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande combinées, par rapport aux périodes correspondantes de 2023, seraient respectivement de 190 pb et de 145 pb pour le quatrième trimestre et l'exercice.

8 REVUE FINANCIÈRE

(en millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits des activités ordinaires	4 664,9 \$	3 724,3 \$	16 166,8 \$	14 437,2 \$
Coûts liés au personnel	2 459,4 \$	2 010,6 \$	8 887,9 \$	8 047,1 \$
Sous-consultants et coûts directs	1 270,9 \$	968,3 \$	3 994,6 \$	3 540,2 \$
Autres charges d'exploitation	315,4 \$	239,9 \$	1 156,1 \$	980,4 \$
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	81,9 \$	77,2 \$	310,3 \$	316,4 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	71,6 \$	58,7 \$	239,2 \$	221,7 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	36,0 \$	39,7 \$	135,8 \$	135,1 \$
Dépréciation des actifs à long terme	—	81,7 \$	—	87,1 \$
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation	67,5 \$	26,3 \$	133,8 \$	105,0 \$
Coûts de mise en place du système ERP	21,7 \$	21,1 \$	66,8 \$	81,0 \$
Perte (profit) de change	3,3 \$	(1,2) \$	8,1 \$	5,4 \$
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises, déduction faite de l'impôt	(8,2) \$	(9,0) \$	(34,4) \$	(29,7) \$
BAIL	345,4 \$	211,0 \$	1 268,6 \$	947,5 \$
Charges de financement nettes	118,3 \$	47,4 \$	340,6 \$	202,6 \$
Résultat avant impôt	227,1 \$	163,6 \$	928,0 \$	744,9 \$
Charge d'impôt sur le résultat	60,2 \$	32,3 \$	246,6 \$	191,9 \$
Résultat net	166,9 \$	131,3 \$	681,4 \$	553,0 \$
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	166,9 \$	130,6 \$	681,4 \$	550,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	—	0,7 \$	—	3,0 \$
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires	1,28 \$	1,05 \$	5,40 \$	4,41 \$
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires	1,28 \$	1,05 \$	5,38 \$	4,40 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions	130 208 732	124 647 422	126 104 722	124 603 768
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	130 630 308	124 989 583	126 539 101	124 951 544

8.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES NETS

Comparaison du quatrième trimestre de 2024 et du quatrième trimestre de 2023

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets – 2024	542,8 \$	1 476,1 \$	938,7 \$	436,4 \$	3 394,0 \$
Produits des activités ordinaires nets – 2023	487,5 \$	1 006,0 \$	830,6 \$	431,9 \$	2 756,0 \$
Variation nette (%)	11,3 %	46,7 %	13,0 %	1,0 %	23,1 %
Croissance interne*	53,2 \$	161,8 \$	67,6 \$	(5,8) \$	276,8 \$
Croissance découlant des acquisitions*	2,1 \$	282,2 \$	8,4 \$	—	292,7 \$
Incidence des variations des cours du change**	—	26,1 \$	32,1 \$	10,3 \$	68,5 \$
Variation nette (\$)	55,3 \$	470,1 \$	108,1 \$	4,5 \$	638,0 \$
Croissance interne*	10,9 %	16,1 %	8,1 %	(1,3)%	10,0 %
Croissance découlant des acquisitions*	0,4 %	28,1 %	1,0 %	—	10,1 %
Incidence des variations des cours du change**	—	2,5 %	3,9 %	2,3 %	3,0 %
Variation nette (%)	11,3 %	46,7 %	13,0 %	1,0 %	23,1 %

Comparaison de l'exercice 2024 et de l'exercice 2023

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets – 2024	2 100,3 \$	4 770,7 \$	3 515,2 \$	1 786,0 \$	12 172,2 \$
Produits des activités ordinaires nets – 2023	1 912,0 \$	4 087,8 \$	3 193,0 \$	1 704,2 \$	10 897,0 \$
Variation nette (%)	9,8 %	16,7 %	10,1 %	4,8 %	11,7 %
Croissance interne*	173,6 \$	422,1 \$	203,7 \$	8,0 \$	807,4 \$
Croissance découlant des acquisitions*	14,7 \$	311,9 \$	22,3 \$	62,6 \$	411,5 \$
Incidence du désinvestissement*	—	(101,9)\$	—	—	(101,9)\$
Incidence des variations des cours du change**	—	50,8 \$	96,2 \$	11,2 \$	158,2 \$
Variation nette (\$)	188,3 \$	682,9 \$	322,2 \$	81,8 \$	1 275,2 \$
Croissance interne*	9,1 %	10,7 %	6,4 %	0,5 %	7,5 %
Croissance découlant des acquisitions*	0,7 %	7,7 %	0,7 %	3,7 %	3,7 %
Incidence du désinvestissement*	—	(2,9)%	—	—	(1,1)%
Incidence des variations des cours du change**	—	1,2 %	3,0 %	0,6 %	1,6 %
Variation nette (%)	9,8 %	16,7 %	10,1 %	4,8 %	11,7 %

Aux

Nombre approximatif d'employés – 31 décembre 2024	12 600	23 000	25 700	11 500	72 800
Nombre approximatif d'employés – 31 décembre 2023	12 200	18 100	24 200	12 000	66 500
Variation nette (%)	3,3 %	27,1 %	6,2 %	(4,2)%	9,5 %

* La croissance interne, la croissance découlant des acquisitions et l'incidence du désinvestissement sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

Pour le quatrième trimestre de 2024, les produits des activités ordinaires nets de la Société se sont chiffrés à 3,39 G\$, en hausse de 23,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation résulte principalement d'une croissance interne de 10,0 % et d'une croissance découlant des acquisitions de 10,1 %, en devises constantes. Si elle était normalisée pour tenir compte du fait que le quatrième trimestre de 2024 comptait environ deux jours facturables supplémentaires par rapport à la période correspondante de 2023, la croissance interne des produits des activités ordinaires nets serait d'environ 7,6 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires nets de la Société se sont chiffrés à 12,17 G\$, en hausse de 11,7 % par rapport à 2023, et dépassent la limite supérieure de la fourchette prévisionnelle mise à jour de la direction pour l'exercice, qui va de 11,80 G\$ à 12,10 G\$, principalement en raison de la forte demande de services d'intervention d'urgence après les ouragans aux États-Unis. Cette augmentation résulte principalement d'une croissance interne de 7,5 % et d'une croissance découlant des acquisitions de 3,7 %, en devises constantes.

Au cours du trimestre et de l'exercice, la croissance interne des produits des activités ordinaires nets provient en majeure partie des États-Unis et du Canada.

L'acquisition de POWER et les acquisitions en Australie ont été les principaux moteurs de la croissance découlant des acquisitions. La vente de Louis Berger Services Inc. (« LBS ») en août 2023 a eu une incidence liée au désinvestissement aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

De manière générale, les effets positifs du change au cours du trimestre et de l'exercice découlent principalement de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling.

En 2024, les augmentations du nombre d'employés dans les secteurs Canada, Amériques et EMOIA ont été en partie neutralisées par la diminution du nombre d'employés dans le secteur Asie-Pacifique. L'augmentation des effectifs de 6 300 personnes comprend environ 4 800 employés issus des récentes acquisitions, principalement aux États-Unis.

Se reporter à la rubrique 7, « Revue des activités des secteurs d'exploitation », pour de plus amples renseignements sur les produits des activités ordinaires nets par secteur.

Rapprochement des produits des activités ordinaires nets

La performance et les résultats financiers de la Société doivent être mesurés et analysés en tenant compte des produits des activités ordinaires générés par les honoraires, ou des produits des activités ordinaires nets, puisque les coûts directs recouvrables peuvent varier sensiblement d'un contrat à l'autre et qu'ils ne sont pas représentatifs de la performance des services d'experts-conseils.

	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
(en millions de dollars)				
Produits des activités ordinaires	4 664,9 \$	3 724,3 \$	16 166,8 \$	14 437,2 \$
Moins : Sous-consultants et coûts directs	1 270,9 \$	968,3 \$	3 994,6 \$	3 540,2 \$
Produits des activités ordinaires nets¹⁾	3 394,0 \$	2 756,0 \$	12 172,2 \$	10 897,0 \$

¹⁾ Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières ».

8.2 CARNET DE COMMANDES

(en millions de dollars)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Carnet de commandes au 31 décembre 2023	2 444,2 \$	6 473,3 \$	3 542,3 \$	1 616,7 \$	14 076,5 \$
Produits des activités ordinaires	(2 788,1)\$	(6 935,2)\$	(4 385,5)\$	(2 058,0)\$	(16 166,8)\$
Prises de commandes internes	2 585,9 \$	7 082,6 \$	4 407,9 \$	1 969,2 \$	16 045,6 \$
Commandes découlant de l'acquisition d'entreprises, montant net	5,0 \$	1 314,8 \$	16,5 \$	—	1 336,3 \$
Fluctuations du change	—	205,5 \$	99,0 \$	7,9 \$	312,4 \$
Carnet de commandes au 31 décembre 2024	2 247,0 \$	8 141,0 \$	3 680,2 \$	1 535,8 \$	15 604,0 \$
Croissance (diminution de la croissance) interne du carnet de commandes pour l'exercice	(8,3)%	2,5 %	0,6 %	(5,6)%	(0,9)%

Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes a atteint un nouveau record à 15,6 G\$, ce qui correspond à 10,9 mois de produits des activités ordinaires¹⁾, une hausse de 10,9 % au cours de l'exercice. L'augmentation découle principalement des récentes acquisitions. La diminution de la croissance du carnet de commandes des secteurs à présenter Canada et Asie-Pacifique découle essentiellement de l'Asie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que de la croissance des produits des activités ordinaires nets en avance de nouvelles commandes, et du calendrier de certains contrats importants et de modifications de portée au Canada.

¹⁾ Établi d'après les produits des activités ordinaires sur 12 mois continus, en incluant les produits des activités ordinaires sur une période complète de 12 mois pour tenir compte de toutes les acquisitions.

8.3 BAIIA AJUSTÉ

Quatrième trimestre clos le 31 décembre 2024					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires	747,1 \$	2 200,4 \$	1 208,0 \$	509,4 \$	4 664,9 \$
Produits des activités ordinaires nets	542,8 \$	1 476,1 \$	938,7 \$	436,4 \$	3 394,0 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	137,7 \$	308,4 \$	166,6 \$	56,3 \$	669,0 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	25,4 %	20,9 %	17,7 %	12,9 %	19,7 %
Charges du siège social					34,7 \$
BAIIA ajusté ²⁾					634,3 \$
BAII					345,4 \$

Quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires	658,1 \$	1 499,4 \$	1 042,8 \$	524,0 \$	3 724,3 \$
Produits des activités ordinaires nets	487,5 \$	1 006,0 \$	830,6 \$	431,9 \$	2 756,0 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	118,3 \$	220,1 \$	138,2 \$	78,6 \$	555,2 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	24,3 %	21,9 %	16,6 %	18,2 %	20,1 %
Charges du siège social					30,3 \$
BAIIA ajusté ²⁾					524,9 \$
BAII					211,0 \$

¹⁾ Le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur, présentés dans la colonne « Total », correspondent au total des mesures sectorielles.

²⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS.

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires	2 788,1 \$	6 935,2 \$	4 385,5 \$	2 058,0 \$	16 166,8 \$
Produits des activités ordinaires nets	2 100,3 \$	4 770,7 \$	3 515,2 \$	1 786,0 \$	12 172,2 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	495,6 \$	971,2 \$	561,6 \$	285,4 \$	2 313,8 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	23,6 %	20,4 %	16,0 %	16,0 %	19,0 %
Charges du siège social					128,1 \$
BAIIA ajusté ²⁾					2 185,7 \$
BAII					1 268,6 \$

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires	2 498,5 \$	6 024,8 \$	3 900,4 \$	2 013,5 \$	14 437,2 \$
Produits des activités ordinaires nets	1 912,0 \$	4 087,8 \$	3 193,0 \$	1 704,2 \$	10 897,0 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	433,5 \$	808,1 \$	489,9 \$	308,6 \$	2 040,1 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	22,7 %	19,8 %	15,3 %	18,1 %	18,7 %
Charges du siège social					118,8 \$
BAIIA ajusté ²⁾					1 921,3 \$
BAII					947,5 \$

¹⁾ Le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur, présentés dans la colonne « Total », correspondent au total des mesures sectorielles.

²⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2024, le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur se sont chiffrés respectivement à 669,0 M\$ et à 19,7 %, comparativement à 555,2 M\$ et à 20,1 % pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur se sont chiffrés respectivement à 2,31 G\$ et à 19,0 %, comparativement à 2,04 G\$ et à 18,7 % pour 2023.

Se reporter à la rubrique 7, « Revue des activités des secteurs d'exploitation », pour une explication de cette variation.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, les charges du siège social se sont établies respectivement à 34,7 M\$ et à 128,1 M\$, ce qui constitue une hausse par rapport aux périodes correspondantes de 2023, et restent à l'intérieur de la fourchette prévisionnelle de la direction pour l'exercice, qui va de 120 M\$ à 135 M\$.

Rapprochement du BAIIA ajusté

La direction analyse la performance financière de la Société en se fondant sur le BAIIA ajusté, car elle estime que cette mesure permet de comparer les résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Ces mesures ne rendent pas compte des effets des éléments qui reflètent principalement l'incidence des placements à long terme et des décisions relatives au financement, plutôt que les résultats des activités quotidiennes. Le tableau qui suit présente un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
BAII	345,4 \$	211,0 \$	1 268,6 \$	947,5 \$
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation	67,5 \$	26,3 \$	133,8 \$	105,0 \$
Coûts de mise en place du système ERP	21,7 \$	21,1 \$	66,8 \$	81,0 \$
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	81,9 \$	77,2 \$	310,3 \$	316,4 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	71,6 \$	58,7 \$	239,2 \$	221,7 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	36,0 \$	39,7 \$	135,8 \$	135,1 \$
Dépréciation des actifs à long terme	—	81,7 \$	—	87,1 \$
Quote-part de la dotation aux amortissements et des impôts des entreprises associées et des coentreprises	4,3 \$	4,5 \$	16,4 \$	14,9 \$
Produits d'intérêts	5,9 \$	4,7 \$	14,8 \$	12,6 \$
BAIIA ajusté*	634,3 \$	524,9 \$	2 185,7 \$	1 921,3 \$

* Mesure financière non conforme aux IFRS.

8.4 RÉSULTAT AVANT CHARGES DE FINANCEMENT NETTES ET IMPÔT

Le tableau qui suit résume les principaux résultats d'exploitation de la Société exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

(pourcentage des produits des activités ordinaires nets)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits des activités ordinaires	137,4 %	135,1 %	132,8 %	132,5 %
Sous-consultants et coûts directs	37,4 %	35,1 %	32,8 %	32,5 %
Produits des activités ordinaires nets	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coûts liés au personnel	72,5 %	73,0 %	73,0 %	73,9 %
Autres charges d'exploitation	9,3 %	8,7 %	9,5 %	9,0 %
Pertes (profits) de change et produits d'intérêts	(0,1) %	(0,2) %	(0,1) %	(0,1) %
des coentreprises avant la dotation aux amortissements et impôt	(0,4) %	(0,5) %	(0,4) %	(0,4) %
Marge du BAIIA ajusté	18,7 %	19,0 %	18,0 %	17,6 %
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	2,4 %	2,8 %	2,6 %	2,9 %
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	1,1 %	1,4 %	1,1 %	1,3 %
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	2,1 %	2,1 %	2,0 %	2,0 %
Dépréciation des actifs à long terme	—	3,0 %	—	0,8 %
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et coûts de mise en place du système ERP	2,6 %	1,7 %	1,6 %	1,7 %
Quote-part de la dotation aux amortissements et des impôts des entreprises associées	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Déduire : Produit d'intérêts	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
BAII	10,2 %	7,7 %	10,4 %	8,7 %
Charges de financement nettes	3,5 %	1,7 %	2,8 %	1,9 %
Charge d'impôt sur le résultat	1,8 %	1,2 %	2,0 %	1,7 %
Résultat net	4,9 %	4,8 %	5,6 %	5,1 %

Pour le quatrième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 20,8 % pour s'établir à 634,3 M\$, en comparaison de 524,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. En pourcentage des produits des activités ordinaires nets, la marge du BAIIA ajusté a diminué pour atteindre 18,7 %, comparativement à 19,0 % pour le quatrième trimestre de 2023, une diminution de 30 pb qui s'explique par la baisse de rendement en Asie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 13,8 % pour s'établir à 2,186 G\$, en comparaison de 1,921 G\$ pour 2023, ce qui dépasse la limite supérieure de la fourchette prévisionnelle mise à jour de la direction pour l'exercice, qui va de 2,155 G\$ à 2,175 G\$. En pourcentage des produits des activités ordinaires nets, la marge du BAIIA ajusté a progressé pour atteindre 18,0 %, comparativement à 17,6 % pour 2023, une augmentation de 40 pb. L'amélioration

de la marge du BAIIA ajusté est principalement attribuable à la productivité accrue, en partie contrebalancée par le rendement de l'Asie et la pondération plus élevée des services d'intervention d'urgence à faible marge aux États-Unis.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2024, le BAII s'est établi à 345,4 M\$, en hausse de 63,7 % comparativement à 211,0 M\$ au quatrième trimestre de 2023. Le BAII en pourcentage des produits des activités ordinaires nets a monté à 10,2 %, comparativement à 7,7 % pour le quatrième trimestre de 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté et à la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des coûts d'acquisition et d'intégration au quatrième trimestre de 2024 du fait de la récente acquisition de POWER.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le BAII s'est établi à 1 268,6 M\$, en hausse de 33,9 % comparativement à 947,5 M\$ pour 2023. Le BAII en pourcentage des produits des activités ordinaires nets a monté à 10,4 %, comparativement à 8,7 % pour 2023. L'augmentation découle surtout d'une hausse du BAIIA ajusté et de la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée en 2023.

Ces variations sont expliquées plus en détail ci-après.

Coûts liés au personnel

Les coûts liés au personnel comprennent les charges salariales de tous les employés s'occupant de la prestation de services de consultation et de l'exécution de projets, ainsi que les coûts liés au personnel administratif et à celui du siège social.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, la diminution des coûts liés au personnel en pourcentage des produits des activités ordinaires nets par rapport aux périodes correspondantes de 2023 découle surtout de la productivité accrue. Au cours de l'exercice, ces améliorations ont en partie été contrebalancées par la hausse des charges liées aux régimes incitatifs à long terme.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation incluent des coûts fixes, notamment les coûts non recouvrables liés à la prestation de services aux clients, les coûts liés à la technologie, les frais liés aux assurances professionnelles et aux règlements et les coûts liés aux locaux à bureaux (essentiellement les coûts de services publics et les coûts d'entretien).

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, les autres charges d'exploitation en pourcentage des produits des activités ordinaires nets ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2023, principalement en raison des coûts de technologies de l'information et de déplacement plus élevés.

Profits et pertes de change et produits d'intérêts

Les incidences des opérations de change et les produits d'intérêts ont été en grande partie stables pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, par rapport aux périodes correspondantes de 2023.

Dotation aux amortissements et dépréciation des actifs à long terme

La dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations corporelles en pourcentage des produits des activités ordinaires nets a diminué pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024 par rapport aux périodes correspondantes de 2023, en raison principalement de la résiliation de contrats de location et de modifications apportées à des contrats de location en lien avec la fermeture de bureaux et la réduction de l'activité, à mesure que la Société réalise des synergies avec les entreprises nouvellement acquises et met à profit un modèle de milieu de travail hybride.

La dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et des logiciels s'est située dans la fourchette prévisionnelle de la direction pour l'exercice. La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions a dépassé la fourchette prévisionnelle de la direction pour l'exercice, principalement en raison des acquisitions de POWER et d'AKF.

En 2023, la Société a comptabilisé une dépréciation pour certains actifs loués et améliorations locatives à la suite de mesures d'optimisation continue mises en place dans le cadre de sa stratégie immobilière afin de revoir son empreinte, réaliser des synergies et réduire les coûts.

Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et coûts de mise en place du système ERP

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation comprennent, s'ils sont engagés, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises ainsi que les profits ou les pertes découlant de la cession d'actifs non essentiels, les coûts du programme d'impartition correspondant principalement à des coûts de dédoublement et de transition découlant de la sous-traitance des fonctions de soutien de l'infrastructure et d'autres fonctions, les coûts de restructuration et les indemnités de départ versées dans le cadre des ajustements apportés à nos structures de coûts. Dans le tableau présenté précédemment, ces coûts sont combinés avec les coûts de mise en place du système ERP.

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et les coûts de mise en place du système ERP sont des composantes de la performance financière de la Société qui, à son avis, ne devraient pas être prises en

compte lors de son évaluation de la performance opérationnelle et financière sous-jacente. En conséquence, ces coûts sont présentés séparément dans l'état consolidé du résultat net.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a engagé des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation s'élevant respectivement à 67,5 M\$ et à 133,8 M\$, comparativement à 26,3 M\$ et à 105,0 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. Les dépenses sont supérieures à celles des périodes correspondantes, principalement en raison de l'acquisition de POWER, mais sont conformes à la fourchette prévisionnelle de la direction de 120 M\$ à 135 M\$ pour l'exercice.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a engagé des coûts de mise en place du système ERP s'élevant respectivement à 21,7 M\$ et à 66,8 M\$, comparativement à 21,1 M\$ et à 81,0 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. Alors que l'exercice 2023 était marqué par la migration des activités canadiennes vers la solution ERP infonuagique mondiale de la Société, des coûts ont encore été engagés en 2024 pour la conception et la mise en œuvre liées à la migration des activités des États-Unis et du Royaume-Uni, ainsi que le déploiement futur de la solution dans d'autres pays. Les coûts de mise en place du système ERP en 2024 sont conformes à la fourchette prévisionnelle de la direction pour l'exercice, qui va de 60 M\$ à 80 M\$.

8.5 CHARGES DE FINANCEMENT

Les charges de financement nettes du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été supérieures à celles des périodes correspondantes de 2023. Les augmentations découlent essentiellement des pertes sur instruments financiers dérivés enregistrées, comparativement à des profits pour les périodes correspondantes, ainsi que des intérêts plus élevés sur la dette à long terme.

8.6 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le quatrième trimestre de 2024, une charge d'impôt sur le résultat de 60,2 M\$ a été comptabilisée sur un résultat avant impôt de 227,1 M\$, soit un taux d'impôt effectif de 26,5 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, une charge d'impôt sur le résultat de 246,6 M\$ a été comptabilisée sur un résultat avant impôt de 928,0 M\$, soit un taux

d'impôt effectif de 26,6 %, ce qui est conforme à la fourchette prévisionnelle de la direction de 25 % à 29 %.

En 2024, le Canada a adopté une loi visant à mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). L'adoption de cette loi au Canada et l'application du modèle de règles du Pilier Deux publié par l'International Accounting Standards Board en lien avec la réforme fiscale internationale, qui modifie IAS 12 *Impôts sur le résultat*, n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

8.7 RÉSULTAT NET

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre de 2024 s'est établi à 166,9 M\$, ou 1,28 \$ par action, en comparaison de 130,6 M\$, ou 1,05 \$ par action, pour le trimestre correspondant de 2023.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a augmenté pour s'établir à 681,4 M\$, ou 5,40 \$ par action, en comparaison de 550,0 M\$, ou 4,41 \$ par action, pour la période correspondante de 2023.

Pour les deux périodes, ces augmentations sont principalement attribuables à l'accroissement du BAIIA ajusté et à la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges de financement nettes.

8.8 RÉSULTAT NET AJUSTÉ

La direction estime que le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action devraient être pris en considération pour évaluer le rendement de la Société par rapport à ses concurrents. Dans le cas des sociétés procédant à de multiples acquisitions ou à des regroupements, notamment dans le domaine de l'ingénierie et de la construction, cette mesure non conforme aux IFRS isole la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises (créée lors de la répartition du prix d'achat entre le goodwill et les immobilisations incorporelles) ainsi que les autres charges directement ou indirectement liées aux acquisitions. Elle est également ajustée pour tenir compte de certains éléments hors trésorerie liés à la volatilité du marché qui sont intrinsèquement imprévisibles.

Le résultat net ajusté s'est établi à 305,3 M\$, ou 2,34 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2024, contre 247,8 M\$, ou 1,99 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2023.

Le résultat net ajusté s'est établi à 1 014,9 M\$, ou 8,05 \$ par action, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, contre 860,0 M\$, ou 6,90 \$ par action, pour la période correspondante de 2023.

Les augmentations de ces valeurs sont principalement attribuables à l'augmentation du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par des intérêts plus élevés sur la dette à long terme.

Rapprochement du résultat net ajusté

Le tableau qui suit présente un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
(en millions de dollars, sauf les données par action)				
Résultat net attribuable aux actionnaires	166,9 \$	130,6 \$	681,4 \$	550,0 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	59,2 \$	47,2 \$	194,6 \$	181,7 \$
Dépréciation des actifs à long terme	—	81,7 \$	—	87,1 \$
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation	67,5 \$	26,3 \$	133,8 \$	105,0 \$
Coûts de mise en place du système ERP	21,7 \$	21,1 \$	66,8 \$	81,0 \$
Profits sur les placements dans des titres liés aux obligations dans le cadre de la rémunération différée	(0,4)\$	(10,4)\$	(17,8)\$	(18,1)\$
Pertes (profits) latentes sur instruments financiers dérivés	35,9 \$	(8,9) \$	65,5 \$	(27,4)\$
Impôt sur le résultat relatif aux éléments ci-dessus	(45,5)\$	(39,8)\$	(109,4)\$	(99,3)\$
Résultat net ajusté*	305,3 \$	247,8 \$	1 014,9 \$	860,0 \$
Résultat net ajusté par action*	2,34 \$	1,99 \$	8,05 \$	6,90 \$

* Mesure financière non conforme aux IFRS ou ratio non conforme aux IFRS.

9 SITUATION DE TRÉSORERIE

	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
(en millions de dollars)				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	773,3 \$	776,6 \$	1 381,9 \$	986,3 \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	722,6 \$	(604,2)\$	1 307,8 \$	(597,4) \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 218,0)\$	(57,8) \$	(2 436,6)\$	(510,4)\$
Effet des variations des cours du change sur la trésorerie	2,4 \$	1,8 \$	4,3 \$	(7,6)\$
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(719,7) \$	116,4 \$	257,4 \$	(129,1)\$
Dividendes versés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	(46,8)\$	(46,7)\$	(187,1)\$	(162,2)\$
Dépenses d'investissement nettes*	(28,9)\$	(70,4)\$	(121,7)\$	(178,5)\$

* Correspondent aux dépenses d'investissement liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles, déduction faite du produit des cessions et des avantages incitatifs à la location reçus.

9.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 1 381,9 M\$, en hausse de 395,6 M\$ par rapport à 2023. L'amélioration est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, à l'utilisation moindre du fonds de roulement et à la diminution de l'impôt payé.

Flux de trésorerie disponibles

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les entrées de trésorerie disponibles se sont chiffrées à 884,5 M\$, comparativement à 432,7 M\$ pour 2023. Les flux de trésorerie disponibles correspondent à 1,3 fois le résultat net attribuable aux actionnaires. L'amélioration des flux de trésorerie disponibles est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, à l'utilisation moindre du fonds de roulement, à la diminution de l'impôt payé et à la cession d'un bâtiment.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles fournissent une indication de la capacité de la Société de continuer de générer des liquidités discrétionnaires grâce à l'exercice de ses activités d'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie de la période qui sont disponibles pour les fournisseurs de capitaux, c'est-à-dire les créanciers et les actionnaires de la Société. Les flux de trésorerie disponibles doivent être examinés d'un exercice à l'autre plutôt que d'un trimestre à l'autre puisque le moment des investissements dans des projets et la gestion du fonds de roulement peuvent avoir une incidence à court terme.

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	773,3 \$	776,6 \$	1 381,9 \$	986,3 \$
Paiements de loyers liés aux activités de financement	(101,9)\$	(96,3)\$	(375,7)\$	(375,1)\$
Dépenses d'investissement nettes*	(28,9)\$	(70,4)\$	(121,7)\$	(178,5)\$
Flux de trésorerie disponibles**	642,5 \$	609,9 \$	884,5 \$	432,7 \$

* Correspondent aux dépenses d'investissement liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles, déduction faite du produit des cessions et des avantages incitatifs à la location reçus.

** Mesure financière non conforme aux IFRS.

9.2 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement de 722,6 M\$ ont découlé principalement de l'émission d'actions ordinaires, facteur en partie contrebalancé par des remboursements nets sur les montants prélevés sur les facilités de crédit et des paiements de loyers.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement de 1 307,8 M\$ ont découlé principalement de l'émission d'actions ordinaires et de billets de premier rang non garantis, en partie contrebalancée par les paiements de loyers, les charges de financement nettes et les dividendes versés aux actionnaires de la Société.

9.3 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement respectives de 2 218,0 M\$ et de 2 436,6 M\$ se rapportaient essentiellement à l'acquisition de POWER.

9.4 RATIO DE LA DETTE NETTE SUR LE BAIIA AJUSTÉ

Au 31 décembre 2024, l'état de la situation financière de la Société demeurerait solide avec une dette à long terme de 4,60 G\$ et une dette nette de 3,98 G\$, pour un ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté de 1,8 fois, ce qui se situe à l'intérieur de la fourchette cible de la direction, qui va de 1,0 à 2,0 fois.

L'augmentation du ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, par rapport à 1,5 fois au 31 décembre 2023, est principalement attribuable à l'émission de titres d'emprunt à long terme pour financer l'acquisition de POWER, alors que le BAIIA ajusté de la période de 12 mois n'inclut cependant pas encore l'ensemble des résultats des entreprises récemment acquises. Si le BAIIA ajusté de la période complète de 12 mois des entreprises acquises était pris en compte, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté aurait été de 1,7 fois.

9.5 SOURCES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)	Aux	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	623,5 \$	378,0 \$
Facilité de crédit consortiale disponible	1 836,0 \$	1 467,8 \$
Autres facilités de crédit d'exploitation	267,3 \$	193,0 \$
Sources de financement à court terme disponibles	2 726,8 \$	2 038,8 \$

La Société estime que ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et ses sources de financement à court terme disponibles lui permettront de soutenir sa stratégie de croissance continue, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses d'investissement prévues.

9.6 FACILITÉS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2024, la Société disposait de facilités de crédit non garanties et d'emprunts à terme :

- des facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant maximal de 1,5 G\$ US consenties par un consortium d'institutions financières en deux composantes, avec diverses échéances jusqu'en juin 2029;
- des emprunts à terme non garantis totalisant 1 575 M\$ US, avec diverses échéances allant jusqu'en octobre 2027.

Les facilités de crédit renouvelables de 1,5 G\$ US sont utilisées pour financer les frais généraux de la Société et ses acquisitions d'entreprises.

Au 31 décembre 2024, les emprunts à terme non garantis de 1 575 M\$ US avaient été entièrement prélevés, tandis qu'il restait un montant disponible de 1 274,7 M\$ US sur la facilité de crédit renouvelable de 1,5 G\$ US.

Aux termes de ces facilités de crédit, la Société est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives calculées sur une base consolidée. Les clauses restrictives de nature financière se rapportent aux ratios de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté consolidé et de la couverture des charges fixes. Ces conditions et ces ratios sont définis dans la convention de crédit et ne correspondent pas aux mesures de la Société décrites à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », ni aux autres termes utilisés dans le présent rapport de gestion. La direction s'assure trimestriellement de la conformité de la Société aux clauses restrictives. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes ses clauses restrictives.

9.7 DIVIDENDES

Le 6 novembre 2024, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,375 \$ par action ordinaire, à payer aux porteurs d'actions ordinaires inscrits au 31 décembre 2024. Ce dividende a été versé le 15 janvier 2025, soit après la clôture de l'exercice. Les dividendes ont totalisé 48,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024.

Le conseil d'administration (le « conseil ») a déterminé que le niveau actuel du dividende trimestriel est approprié compte tenu du résultat actuel de la Société et de ses besoins financiers actuels en fonction de ses activités. Il est prévu que le dividende demeurera à ce niveau, sous réserve de l'évaluation continue par le conseil des besoins futurs en trésorerie, de la performance financière, des liquidités et d'autres facteurs que le conseil jugera pertinents. Le montant réel de tout dividende de même que chaque date de déclaration, date de clôture des registres et date de paiement sont déterminés par le conseil, à sa discrétion. Certains renseignements contenus dans la présente rubrique représentent des énoncés prospectifs. Veuillez vous reporter à la rubrique 19, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

10 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Exercice 2024	2024				2023			
		T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(en millions de dollars, sauf les données par action)		Quatrième trimestre clos le 31 décembre	Troisième trimestre clos le 28 septembre	Deuxième trimestre clos le 29 juin	Premier trimestre clos le 30 mars	Quatrième trimestre clos le 31 décembre	Troisième trimestre clos le 30 septembre	Deuxième trimestre clos le 1 ^{er} juillet	Premier trimestre clos le 1 ^{er} avril
Résultats d'exploitation									
Produits des activités ordinaires	16 166,8 \$	4 664,9 \$	3 983,9 \$	3 932,9 \$	3 585,1 \$	3 724,3 \$	3 597,4 \$	3 626,0 \$	3 489,5 \$
Produits des activités ordinaires nets	12 172,2 \$	3 394,0 \$	2 996,9 \$	2 988,0 \$	2 793,3 \$	2 756,0 \$	2 734,8 \$	2 739,1 \$	2 667,1 \$
BAlIA ajusté*	2 185,7 \$	634,3 \$	585,4 \$	519,9 \$	446,1 \$	524,9 \$	521,5 \$	461,6 \$	413,3 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires	681,4 \$	166,9 \$	203,6 \$	184,1 \$	126,8 \$	130,6 \$	156,2 \$	150,7 \$	112,5 \$
Résultat net de base par action**	5,40 \$	1,28 \$	1,63 \$	1,48 \$	1,02 \$	1,05 \$	1,25 \$	1,21 \$	0,90 \$
Résultat net dilué par action**	5,38 \$	1,28 \$	1,63 \$	1,47 \$	1,01 \$	1,05 \$	1,25 \$	1,21 \$	0,90 \$
Carnet de commandes		15 604,0 \$	14 838,7 \$	14 715,1 \$	14 233,7 \$	14 076,5 \$	14 276,4 \$	14 311,6 \$	13 833,7 \$
Dividendes									
Dividendes déclarés	189,2 \$	48,9 \$	46,8 \$	46,8 \$	46,8 \$	46,8 \$	46,7 \$	46,7 \$	46,7 \$
Dividendes déclarés, par action	1,50 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$

* Mesure financière non conforme aux IFRS.

** Le résultat net par action trimestriel n'est pas cumulatif et ne correspond pas nécessairement au résultat par action présenté pour l'exercice. Cela peut s'expliquer par l'effet de l'émission d'actions sur le nombre moyen pondéré d'actions ainsi que par l'incidence des options ayant un effet dilutif.

Le résultat et les produits des activités ordinaires trimestriels de la Société sont influencés, dans une certaine mesure, par le caractère saisonnier des activités. Les troisième et quatrième trimestres génèrent habituellement l'apport le plus important aux produits des activités ordinaires et au BAlIA ajusté, et le premier trimestre, le moins important. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société sont également, dans une certaine mesure, soumis à des fluctuations saisonnières, le quatrième trimestre générant historiquement un montant plus élevé de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

11 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023	2022
(en millions de dollars, sauf les données par action)			
Produits des activités ordinaires	16 166,8 \$	14 437,2 \$	11 932,9 \$
Produits des activités ordinaires nets	12 172,2 \$	10 897,0 \$	8 957,2 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	681,4 \$	550,0 \$	431,8 \$
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.			
De base	5,40 \$	4,41 \$	3,59 \$
Dilué	5,38 \$	4,40 \$	3,58 \$
Au 31 décembre	2024	2023	2022
Total de l'actif	20 199,2 \$	15 583,1 \$	14 841,7 \$
Passifs financiers non courants ¹⁾	4 801,7 \$	3 802,9 \$	3 637,9 \$
Dividendes par action déclarés aux porteurs d'actions ordinaires de Groupe WSP Global Inc.	1,50 \$	1,50 \$	1,50 \$

¹⁾ Les passifs financiers sont constitués de la dette à long terme et des obligations locatives, à l'exclusion de leur partie courante.

En 2023, les produits des activités ordinaires et les produits des activités ordinaires nets ont augmenté respectivement de 21,0 % et de 21,7 % par rapport à 2022. La hausse des produits des activités ordinaires nets s'explique essentiellement par une croissance interne saine de 7,3 % dans l'ensemble des secteurs à présenter et d'une croissance découlant des acquisitions appréciable de 12,3 %.

En 2024 les produits des activités ordinaires et les produits des activités ordinaires nets ont augmenté respectivement de 12,0 % et de 11,7 % par rapport à 2023. Les produits des activités ordinaires nets dépassent la limite supérieure de la fourchette prévisionnelle mise à jour de la direction, qui va de 11,80 G\$ à 12,10 G\$, principalement en raison de la forte demande de services d'intervention d'urgence après les ouragans aux États-Unis. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle surtout d'une croissance interne de 7,5 % et d'une croissance découlant des acquisitions de 3,7 %. La croissance interne provient en majeure partie des États-Unis et du Canada.

Le résultat net attribuable aux actionnaires et le résultat net par action attribuable aux actionnaires ont augmenté de 2022 à 2023, principalement en raison de la hausse

du BAIIA ajusté, facteur contrebalancé en partie par la dépréciation des actifs à long terme qui résulte des optimisations en cours dans le cadre de la stratégie immobilière de la Société visant à revoir son empreinte, à réaliser des synergies et à réduire les coûts.

Le résultat net attribuable aux actionnaires et le résultat net par action attribuable aux actionnaires ont augmenté de 2023 à 2024, principalement en raison de la hausse du BAIIA ajusté et de la dépréciation des actifs à long terme comptabilisée au quatrième trimestre de 2023, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges de financement nettes.

Entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, le total des actifs a augmenté, du fait surtout des acquisitions d'entreprises et des soldes contractuels accrus, tandis que les passifs financiers non courants sont demeurés relativement stables. Entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, le total des actifs a augmenté, du fait surtout des acquisitions d'entreprises et des soldes contractuels accrus, tandis que les passifs financiers non courants ont augmenté principalement en raison de l'émission de 1,0 G\$ de billets de premier rang non garantis pour financier en partie l'acquisition de POWER.

12 GOUVERNANCE

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI ») et ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur est communiquée, particulièrement durant la période de préparation des rapports annuels;
- l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires ou les autres rapports que la Société dépose ou soumet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision l'efficacité des CPCI de la Société et, à la lumière de leur évaluation, ont conclu que la

conception et le fonctionnement des CPCI de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2024.

De plus, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») et ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision un CIIF d'après le cadre intégré de contrôle interne qui a été conçu par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre de 2013 du COSO ») pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du CIIF de la Société et, à la lumière de leur évaluation, ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 31 décembre 2024.

En raison des limites inhérentes des CPCI et du CIIF, la direction ne s'attend pas à ce que les CPCI et le CIIF permettent de prévenir ou de détecter toutes les erreurs ou les anomalies intentionnelles résultant d'actes frauduleux.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont restreint l'étendue des travaux de conception des CPCI et du CIIF afin d'exclure les contrôles, méthodes et procédures de POWER, acquise le 1^{er} octobre 2024, comme il est permis en vertu du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lequel autorise ce genre de traitement pour les 365 jours suivant une acquisition. La note 5, « Acquisitions d'entreprises », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 présente les principales informations financières concernant POWER.

Au cours de la période du 29 septembre 2024 au 31 décembre 2024, il n'est survenu aucun changement touchant le CIIF de la Société qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'il a pu avoir, une incidence significative sur le CIIF de la Société.

Au cours du premier semestre de 2024, les activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et les activités restantes au Canada de la Société ont achevé la mise en place d'un nouveau système mondial de planification des ressources de l'entreprise (le « système ERP »). La mise en place du système ERP n'a pas entraîné de changements importants dans les contrôles internes. La direction a utilisé des procédures appropriées pour s'assurer que des contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient en place pendant et après la conversion. La Société surveille et évalue régulièrement ses CPCI et son CIIF afin de maintenir un solide environnement de contrôle. La direction a réitéré l'importance des contrôles internes et assuré une communication fréquente à tous les échelons dans l'ensemble de l'organisation.

Responsabilité du conseil d'administration

Le conseil a un rôle de surveillance à l'égard de l'information financière communiquée au public. De ce fait, le conseil a revu et approuvé, après recommandation par le comité d'audit de la Société, le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 avant leur publication.

13 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, des hypothèses et des estimations lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les estimations comptables critiques sont celles qui exigent que la direction élabore des hypothèses concernant des questions hautement incertaines au moment de l'estimation. Les estimations comptables critiques sont également celles qui auraient pu être formulées différemment ou qui sont raisonnablement susceptibles d'être modifiées, ce qui aurait une incidence significative sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les estimations et les hypothèses font l'objet d'une évaluation continue et se fondent sur les tendances antérieures et sur d'autres facteurs, notamment les attentes quant aux événements futurs dont on estime la matérialisation probable dans des circonstances raisonnables. Les résultats réels seront différents des estimations établies, et ces différences pourraient être significatives.

Les principales estimations comptables critiques de la Société sont présentées à la note 4, « Estimations comptables et jugements critiques », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

14 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ENTRANT EN VIGUEUR EN 2024

Classement des passifs dans la catégorie courante ou non courante

En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié une modification de portée limitée à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui vise à clarifier la question du classement des passifs dans la catégorie courante ou non courante en fonction des droits en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Le classement ne varie pas en fonction des attentes à l'égard de l'entité, à savoir si elle exercera son droit de reporter le règlement après la date de clôture. La modification en question clarifie aussi ce que l'on entend par le règlement de passifs dans IAS 1. Cette modification a été adoptée par la Société le 1^{er} janvier 2024 et n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Clauses restrictives liées à la dette à long terme

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui précisent que, dans le cas de dettes à long terme assorties de clauses restrictives à respecter après la date de clôture, lesdites clauses restrictives n'ont pas d'incidence sur le classement de la dette dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture, mais exigent

la présentation d'informations dans les notes afférentes aux états financiers. Ces modifications ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2024 et n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mesures sectorielles

En juillet 2024, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a publié une décision relative au programme de travail clarifiant les informations à fournir selon IFRS 8 *Secteurs opérationnels*. La décision souligne l'importance de communiquer certains éléments de produits et de charges spécifiés si ces éléments sont inclus dans l'indicateur du résultat net sectoriel examiné par le principal décideur opérationnel ou si ces éléments sont par ailleurs fournis régulièrement au principal décideur opérationnel, sans toutefois être inclus dans cet indicateur du résultat net sectoriel. Pour refléter ces exigences, la Société a donc apporté des modifications à la note 6, « Secteurs opérationnels » des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS RÉCENTES NON ENCORE EN VIGUEUR NI APPLIQUÉES

Se reporter à la note 3, « Développements en matière de méthodes comptables », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour plus de précisions.

15 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers de la Société comprennent la trésorerie, les créances clients et les autres créances. Ses passifs financiers, quant à eux, se composent des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à payer aux actionnaires, des obligations locatives et de la dette à long terme.

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations des cours du change. Elle ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de

négociation ou de spéculation. Pour une description des activités de couverture de la Société, se reporter à la note 13, « Instruments financiers », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les instruments financiers de la Société l'exposent principalement au risque de change, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique 20, « Facteurs de risque », ainsi qu'à la note 13, « Instruments financiers » des états

financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour une description de ces risques et de la manière dont ils sont

gérés, ainsi que pour une description de la méthode de calcul des justes valeurs.

16 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société, telles qu'elles sont définies par les IFRS, se composent de ses entreprises communes, de ses coentreprises, de ses entreprises associées et de ses principaux dirigeants. Les transactions significatives conclues avec ces parties liées sont décrites à la note 29, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

17 ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan, à l'exception de lettres de crédit.

18 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Société a conclu des engagements contractuels comportant des dates d'échéance différentes, principalement pour la dette à long terme et la location de locaux à bureaux et de matériel informatique. Le tableau qui suit présente sommairement les engagements contractuels à long terme non actualisés de la Société au 31 décembre 2024 :

(en millions de dollars)	2025	2026	2027 et par la suite	Total
Dette à long terme	925,0 \$	1 042,0 \$	3 489,0 \$	5 456,0 \$
Obligations locatives	358,8 \$	282,1 \$	846,9 \$	1 487,8 \$

La direction s'attend à ce que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société et les montants disponibles aux termes de ses facilités de crédit soient suffisants pour honorer tous ses engagements contractuels futurs.

19 ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En plus de communiquer des données historiques, la Société peut formuler ou présenter, dans le présent rapport de gestion, des énoncés ou de l'information qui ne sont pas fondés sur des faits historiques ou actuels, et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs ont trait à des événements ou des résultats futurs et reflètent les attentes de la direction, notamment, quant à la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement et les perspectives d'affaires et aux débouchés de la Société, y compris l'exécution de son plan d'action stratégique mondial 2025-2027 ou les tendances qui touchent ses secteurs d'activités.

On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir »,

« devoir », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer » ou d'autres termes semblables, employés au présent, au futur ou au conditionnel, y compris à la forme négative. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur les éléments suivants : l'incidence des prises de commandes sur notre carnet de commandes et l'état du carnet de commandes et le nombre d'opportunités dans nos différents secteurs à présenter; notre opinion selon laquelle nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, combinés à nos sources de financement disponibles à court terme, nous permettront de soutenir notre stratégie de croissance continue, nos besoins en fonds de roulement et nos dépenses d'investissement prévues; le niveau prévu des dividendes déclarés et payés sur les actions ordinaires de la Société. De par leur nature, les énoncés

prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents et se basent sur de nombreuses hypothèses, tant générales que précises, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs, et que nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement ou des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs de la Société sont fondés sur des hypothèses relatives aux activités d'exploitation et sur d'autres hypothèses que cette dernière considère comme étant raisonnables à la date à laquelle les énoncés sont faits, y compris les hypothèses présentées dans le présent rapport de gestion, et incluant, sans toutefois s'y limiter, les principales hypothèses à propos de ce qui suit : la conjoncture économique et politique; l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités; l'état des marchés de capitaux et de crédit mondiaux et locaux, et l'accès à ces marchés; les taux d'intérêt; les besoins en fonds de roulement; le recouvrement de créances clients; l'obtention de nouveaux contrats par la Société; le type de contrats conclus par la Société; les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus; l'utilisation de la main-d'œuvre par la Société; la capacité de la Société d'attirer de nouveaux clients; la capacité de la Société de retenir ses clients, les changements dans l'exécution des contrats; la réalisation des projets; la concurrence; la capacité de la Société de réussir l'intégration des entreprises; l'acquisition et l'intégration futures d'entreprises; la capacité de la Société de gérer la croissance; les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société; l'état du carnet de commandes de la Société; les ententes de partenariats en cours ou celles que la Société conclura; les immobilisations par les secteurs public et privé; les relations avec les fournisseurs et les sous-consultants; les relations avec la direction, les professionnels clés et les autres employés de la Société; le maintien en vigueur d'assurances suffisantes; la gestion des risques environnementaux et sociaux et des risques en matière de santé et de sécurité; le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société; le caractère suffisant des mesures de cybersécurité adoptées par la Société; la conformité aux lois et aux règlements; les poursuites judiciaires

futures; le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et de divulgation; le cadre réglementaire; la dépréciation du goodwill; la fluctuation des devises étrangères; les avantages et les synergies attendus des acquisitions; les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie et l'état des régimes d'avantages sociaux de la Société.

Si une ou plusieurs de ces hypothèses ne se révèlent pas exactes, les résultats ou les événements réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Pour évaluer les énoncés prospectifs, les investisseurs doivent spécifiquement prendre en compte divers facteurs de risque qui, s'ils se réalisent, pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent notamment : l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'affaires et d'entreprise suffisantes; l'augmentation des coûts immobiliers; l'acquisition d'entreprises présentant un niveau de risque en santé et sécurité supérieur à celui de WSP; l'incapacité à obtenir une rétroaction de nos clients concernant notre rendement; l'incapacité à identifier les opportunités liées au climat ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés au climat; les modifications apportées à la réglementation qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de la Société; l'impossibilité de mener des audits auprès des fournisseurs, ainsi que les autres risques dont il est fait mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou dans les autres documents que la Société rend publics, et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de nos attentes exprimées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs sont décrits plus en détail à la rubrique 20, « Facteurs de risque ».

Les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à cause des risques associés aux secteurs d'activités et à l'industrie de la Société de même qu'à l'économie mondiale et à cause des hypothèses avancées relativement à ces risques. De ce fait, rien ne garantit que les résultats réels seront

conformes aux résultats décrits dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les attentes de la Société en date du présent rapport de gestion, de sorte qu'ils sont susceptibles de changer après cette date. Sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport de gestion ou ailleurs, en raison d'une nouvelle information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs figurant

dans le présent rapport de gestion sont expressément visés dans leur ensemble par la présente mise en garde. La Société peut également formuler verbalement des énoncés prospectifs à l'occasion. La Société recommande de lire les paragraphes précédents et les facteurs de risque énoncés à la rubrique 20, « Facteurs de risque », pour obtenir une description de certains facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats exprimés ou sous-entendus dans tout énoncé prospectif verbal. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

20 FACTEURS DE RISQUE

La Société est assujettie à divers risques et incertitudes et subit l'influence d'un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir d'importantes répercussions négatives sur, entre autre chose, ses activités, sa situation financière, ses liquidités et sa rentabilité futures, ses créances clients, ses actifs, ses passifs, ses produits des activités ordinaires, ses charges, son goodwill, son carnet de commandes, ses bénéfices, ses flux de trésorerie, ses résultats d'exploitation, sa réputation, sa marque, sa croissance, sa compétitivité future, sa capacité à fournir des services à ses clients, sa capacité à gagner de nouveaux mandats, ses perspectives, sa capacité à maintenir ses relations d'affaires existantes ou à conserver ses employés clés, ou ses stratégies commerciales, notamment la réalisation de son plan d'action stratégique mondial 2025-2027. Ces risques devraient être pris en considération pour évaluer un investissement dans la Société et pourraient, entre autres, entraîner une baisse du cours des actions de la Société ou compromettre la capacité de la Société à déclarer ou à verser des dividendes sur ces dernières.

Cette section donne une description des risques que la direction considère comme étant les plus importants pour les activités de la Société. Ce n'est toutefois pas une liste exhaustive des risques potentiels auxquels la Société fait, ou pourrait faire face. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle ne considère pas comme significatifs à l'heure actuelle pourraient devenir significatifs dans l'avenir ou nuire à ses activités, entraîner un repli du cours de l'action ou nuire à la capacité de la Société à déclarer ou à verser des dividendes sur les actions.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Risques et dangers pour la santé, l'environnement et la sécurité

Les systèmes, processus et politiques de la Société en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité visent à réduire les risques pour les employés, sous-consultants et autres tiers. Cependant, les services et les activités à exécuter sur les chantiers peuvent placer les employés, les sous-consultants et autres dans des endroits difficiles d'accès ou éloignés, ce qui peut accroître les risques en matière de santé et de sécurité du fait des dangers liés à l'équipement mobile lourd, au travail en hauteur, aux sources d'énergie, au travail près de cours d'eau et à la stabilité du sol. Sur les chantiers de certains projets, la Société peut être responsable de la sécurité; elle a par conséquent l'obligation de mettre en œuvre des procédures de sécurité efficaces. La Société est exposée aux risques en matière de santé et de sécurité sur les chantiers, principalement en raison de la nature des services rendus, qui comprennent souvent des activités à exécuter directement sur les chantiers ou dans des endroits éloignés. Le fait de ne pas mettre en œuvre ou suivre les procédures de sécurité appropriées pourrait entraîner des blessures, des maladies, des décès, des dommages à l'environnement ou des dommages aux biens de la Société ou de tiers. En outre, le non-respect de ces procédures ou des réglementations en matière de santé et de sécurité pourrait exposer la Société à des pertes et à des responsabilités.

Dans le cours normal des activités de la Société, les employés de cette dernière émettent fréquemment des jugements professionnels et des recommandations sur les conditions environnementales et techniques des chantiers pour les projets des clients de la Société. La Société peut être réputée responsable de ces jugements et recommandations professionnels si ceux-ci sont ultérieurement jugés inadéquats ou causent des blessures ou des dommages. Les incidents liés à la santé et à la sécurité peuvent également avoir un effet sur le taux de rotation du personnel et augmenter les coûts de projet et d'exploitation, tout en ayant une incidence négative sur l'attribution de nouveaux contrats. La Société pourrait aussi être exposée à des coûts de sécurité importants afin de maintenir la sécurité de son personnel, à une responsabilité civile et/ou légale envers les employés et à une atteinte à la réputation à la suite de blessures ou de décès qui surviendraient parce que les politiques et les pratiques en matière de santé et de sécurité seraient inadéquates. La Société ne peut se protéger entièrement contre tous ces risques, et tous les risques ne sont pas par ailleurs assurables. La Société pourrait être déclarée responsable de dommages découlant d'événements pour lesquels elle ne peut obtenir d'assurance ou pour lesquels elle pourrait avoir choisi de ne pas s'assurer pour divers motifs.

La Société exerce ses activités dans toutes les régions du monde, exécutant des travaux dans des environnements et des zones géographiques difficiles et à risque très élevé, qui présentent de nombreux risques, notamment liés aux aspects suivants : sécurité; risques liés à l'environnement et à la santé et sécurité; troubles politiques, stabilité du pays et divers degrés de risques médicaux pour le personnel – le tout combiné avec des cultures, des exigences législatives régionales et des normes d'exploitation régionales diversifiées. Les actes de terrorisme, y compris le terrorisme national, et les menaces de conflits armés dans différentes régions dans lesquelles la Société exerce ses activités, ou autour de ces régions, pourraient limiter ou perturber les marchés et ses activités, y compris des perturbations résultant de l'évacuation du personnel, de l'annulation de contrats, ou de la perte d'employés, de sous-traitants ou d'actifs clés. De plus, la Société risque de devoir engager des coûts additionnels à l'égard de projets dans le cadre desquels se sont produits des dommages à l'environnement ou des incidents concernant la santé et la sécurité, parce qu'il faudra plus de temps pour les réaliser ou parce que des blessures entraîneront des pertes de temps.

Non-conformité aux lois et aux règlements

La Société fait face à des risques liés au non-respect des lois, des règlements, des règles et autres exigences juridiques actuelles, nouvelles ou modifiées, mis en place par les gouvernements et autres autorités pertinentes, concernant notamment les restrictions commerciales, les sanctions, les contrôles des exportations, les fausses allégations, la protection des données classifiées, le lobbying ou autres activités similaires, la réglementation en valeurs mobilières, les lois antitrust, les lois entourant la confidentialité des données, les taxes et l'impôt, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), les lois régissant les relations de travail, l'intelligence artificielle (« IA »), ainsi qu'à des risques liés à la corruption, à des agissements anticoncurrentiels, à des contributions politiques illicites, aux droits de la personne, y compris l'esclavage moderne, et à des manquements à l'éthique. En particulier, le cadre réglementaire entourant les enjeux ESG évolue rapidement dans plusieurs territoires et il existe un degré important d'incertitude quant à la portée des exigences futures. Par conséquent, nous pourrions être tenus d'adapter rapidement nos processus de collecte de données et de certification, ce qui pourrait faire en sorte que la Société ne dispose pas de l'information nécessaire pour répondre aux exigences pertinentes en temps opportun.

Même si la Société a adopté des mesures de contrôle et mis en place des politiques visant à atténuer ces risques, incluant un programme anticorruption, ces mesures de contrôle et ces politiques ont des limites ou des restrictions inhérentes : elles sont notamment susceptibles à l'erreur humaine, elles peuvent être contournées intentionnellement ou devenir inadéquates si les conditions changent. De plus, la coordination des activités de la Société pour faire face aux divers cadres juridiques et réglementaires complexes dans lesquels elle évolue présente des défis importants. Les mesures de contrôle mises en place par la Société pourraient ne pas être suffisamment efficaces pour la protéger contre les conséquences des agissements par ses anciens ou nouveaux administrateurs, dirigeants, employés, conseillers, mandataires ou partenaires, ou contre la corruption touchant ses activités et des questions d'éthique. Par conséquent, des actes frauduleux, de la corruption ou d'autres actes imprudents ou criminels pourraient être commis et demeurer non détectés, ce qui occasionnerait une perte d'actifs ou une inexactitude dans les états financiers de la Société et ses documents d'information. En outre, des actes frauduleux, de la corruption, une contribution politique illicite, la non-conformité aux lois et règlements déjà en vigueur ou proposés, des agissements

anticoncurrentiels ou la commission d'une infraction criminelle, d'actes malicieux ou d'actes d'inconduite par d'anciens ou nouveaux administrateurs, dirigeants, employés, conseillers, mandataires ou partenaires de la Société, y compris ceux des entreprises acquises par la Société, pourraient la rendre passible d'amendes et de pénalités, de sanctions civiles, criminelles et administratives et l'exposer à une incapacité à soumissionner pour des contrats gouvernementaux ou privés, ou à obtenir de tels contrats, ce qui pourrait réduire ses produits des activités ordinaires et ses profits. L'imposition d'une sanction formelle par les autorités gouvernementales dans l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait nécessiter la comptabilisation immédiate d'une charge en résultat.

Dans le cadre des relations d'affaires qu'elle entretient avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales dans chacun des pays où elle mène des activités, WSP doit se conformer à des lois et des règlements complexes qui régissent les marchés publics et visent à faire en sorte que les organisations du secteur public octroient et gèrent les contrats de manière transparente, compétitive, efficiente et non discriminatoire. La Société est en outre assujettie, dans certains pays où elle mène des activités, à des lois qui accordent aux autorités gouvernementales le pouvoir d'établir des mesures exceptionnelles afin que des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics puissent être récupérées. En lien avec un remboursement ou un règlement en vertu de telles mesures législatives, diverses conditions peuvent être imposées à la Société, et elle pourrait être tenue d'apporter certains changements à ses pratiques opérationnelles ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels, en plus de compromettre sa capacité à saisir des occasions d'affaires.

Les services fournis par la Société sont également assujettis à de nombreux règlements et lois de protection de l'environnement complexes et stricts et qui peuvent sous-tendre une responsabilité criminelle pour les anciens ou nouveaux administrateurs, dirigeants, employés, conseillers, mandataires ou partenaires de la Société. Des amendes, des pénalités et d'autres sanctions importantes peuvent être imposées en cas de non-respect des lois et des règlements environnementaux. En outre, certaines lois environnementales prévoient des responsabilités solidaires strictes pour la remise en état à la suite du rejet de substances dangereuses, rendant ainsi une personne responsable de dommages environnementaux, sans égard à la négligence ou à

la faute de cette personne. Ces lois et règlements peuvent exposer la Société à une responsabilité découlant de l'exercice d'activités ou de conditions causées par d'autres personnes et, dans certains cas, à l'égard d'actes de la Société qui étaient conformes à toutes les lois applicables au moment où ces actes ont été accomplis.

En outre, une partie des services professionnels qu'offre la Société est directement ou indirectement liée à des lois et à des règlements. Des modifications à ces règlements pourraient avoir des répercussions plus importantes sur les activités de la Société que sur celles d'autres firmes de services professionnels. Par conséquent, des changements au nombre ou à la portée de ces lois et règlements pourraient réduire considérablement la taille de sa part de marché dans ce secteur d'activité. La complexité croissante du paysage géopolitique et les développements macroéconomiques ont accru l'incertitude quant à l'ampleur de ces changements, ce qui pourrait obliger la Société à apporter des modifications et des ajustements à ses activités afin de se conformer à ces lois et règlements.

Dans l'ensemble de ses activités mondiales et dans le cadre de ses activités de fusion et acquisition, la Société doit se conformer à de nombreuses lois et réglementations sur la confidentialité et la protection des données applicables dans plusieurs territoires, et conçues pour protéger le droit à la vie privée et les informations personnelles. Le paysage mondial de la protection des données évolue encore et la Société est tenue de gérer des obligations et des risques de conformité distincts dans divers pays et régions dans lesquels elle mène des activités. Les répercussions et les coûts liés à la conformité et à la protection du droit à la vie privée et des informations personnelles en fonction des particularités des diverses lois applicables continuent d'augmenter chaque année. Si elle n'est pas en mesure de protéger la vie privée et les informations personnelles conformément à ces lois, y compris le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne et du Royaume-Uni, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du Canada (et toutes autres lois provinciales essentiellement similaires), la loi intitulée *California Consumer Privacy Act* dans sa version modifiée aux termes de la *California Privacy Rights Act*, la loi générale sur la protection des données personnelles du Brésil et les autres lois sur le droit à la vie privée qui voient le jour partout dans le monde, la Société serait passible d'importantes pénalités réglementaires, devrait répondre à des obligations

juridiques et engager des coûts de réparation et verrait sa réputation entachée.

Technologies et sécurité de l'information

Pour bien fonctionner, assurer une prestation de services adéquate à ses clients et atteindre ses objectifs d'affaires, la Société compte beaucoup sur les technologies de l'information. Au moyen de ces technologies, la Société traite des renseignements exclusifs relatifs à ses activités, les renseignements personnels de ses employés et d'autres personnes avec lesquelles elle fait affaire, des renseignements sur les clients et des renseignements liés à des tiers, y compris des renseignements concernant ses activités de fusion et acquisition. Ces renseignements peuvent comprendre des renseignements exclusifs, sensibles, confidentiels et personnels limités à la nature des services professionnels qu'elle ou une tierce partie fournit.

La Société fait face à de nombreuses menaces à la sécurité qui évoluent constamment, sont de plus en plus sophistiquées et sont difficiles à détecter, et contre lesquelles il est de plus en plus difficile de se défendre avec succès. Ces menaces comprennent les cybermenaces provenant de pirates informatiques, de rançongiciels, de refus de service et d'autres formes d'attaques malveillantes, de pirates, d'organisations parrainées par l'État et d'espionnage industriel, d'hameçonnage et d'autres techniques de piratage psychologiques, d'atteintes à la sécurité physique ou électronique, de virus informatiques, d'accès non autorisé, d'inconduite de la part des employés, d'erreurs humaines ou d'erreurs technologiques, ou d'événements ou de perturbations similaires. De plus, l'IA est de plus en plus intégrée aux cyberattaques, par exemple avec la reconnaissance des systèmes et le piratage psychologique. Chacune de ces menaces pourrait causer des interruptions ou des retards de fonctionnement ainsi que la perte de données critiques, de même qu'exposer la Société, ses clients ou d'autres tiers à des responsabilités potentielles, à des litiges et à des mesures réglementaires, ainsi qu'à une perte de confiance de la part des clients et des investisseurs, à la perte de clients actuels ou potentiels, à la perte de contrats gouvernementaux sensibles, à des dommages à la marque ou à la réputation, à une diminution de la valeur des actions, à une dégradation des capacités en matière d'information financière et à d'autres pertes financières. L'instabilité géopolitique actuelle a exacerbé ces menaces, ce qui pourrait accroître le risque et la fréquence des incidents de cybersécurité. Les technologies de l'information et les activités de la Société pourraient également être interrompues ou

endommagées par des catastrophes naturelles, des défaillances, des actes de guerre ou de terrorisme ou d'autres événements échappant au contrôle de la Société.

La Société s'appuie sur des mesures de sécurité et des contrôles techniques et organisationnels acceptés par l'industrie pour protéger ses systèmes d'information et de technologie de l'information; toutefois, rien ne garantit que nos efforts préviendront toutes les menaces à nos systèmes. La Société pourrait être tenue d'engager des ressources de plus en plus importantes et d'avoir recours à des mesures de sécurité supplémentaires afin de se prémunir contre les cybermenaces décrites plus haut.

La conformité aux normes de sécurité de l'information comme NIST, DFAR et ISO27001, entre autres choses, augmentent les exigences pour soumissionner pour des projets. L'incapacité de respecter ces exigences limiterait notre capacité de saisir certaines occasions d'affaires. De plus, la Société fournit des services qui peuvent être très sensibles ou qui peuvent être liés à des questions critiques de sécurité nationale; si une faille de sécurité devait se produire, notre capacité à obtenir des contrats gouvernementaux à l'avenir pourrait être gravement limitée. Les précautions que prend la Société pour prévenir et détecter ces activités pourraient ne pas être efficaces et la Société pourrait faire face à des pertes ou à des risques inconnus importants.

Les activités de la Société pourraient être interrompues ou retardées si la Société n'est pas en mesure de maintenir de façon continue et adéquate ses technologies de l'information, d'adapter et d'ajouter des logiciels et du matériel, de mettre à niveau efficacement ses systèmes et son infrastructure de réseau, de maintenir en poste le personnel clé des technologies de l'information et de prendre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité et la protection de ses systèmes. Les plans de continuité des activités existants pourraient ne pas être suffisants pour permettre à la Société de se remettre de perturbations importantes des technologies de l'information.

La capacité de la Société d'atteindre ses objectifs et de réaliser son plan stratégique dépend de sa capacité à transformer l'organisation au fur et à mesure qu'elle continue la mise en place de sa nouvelle plateforme de planification des ressources, tout en maintenant un niveau de service à la clientèle approprié et en assurant sa rentabilité. La Société pourrait s'avérer incapable d'examiner adéquatement les changements critiques au sein des activités avant et pendant la mise en œuvre et le déploiement de systèmes

technologiques clés ou d'harmoniser les attentes des clients avec ses engagements envers les clients et ses capacités d'exploitation.

La Société s'appuie sur des logiciels et des services de tiers dans le cadre de la prestation de services professionnels à ses clients, comme la gestion de la conception, de la collaboration et des projets, ainsi que pour soutenir ses systèmes d'information comptable et financière. Bien que la Société sélectionne soigneusement les fournisseurs tiers, elle ne contrôle pas leurs actions. Tout service technologique fourni par un tiers, y compris par un sous-traitant, un partenaire commercial ou un fournisseur, peut être sujet à des pannes, à des interruptions des services d'information ou de communication, à une incapacité de traiter les volumes actuels ou des volumes plus importants, à des cyberattaques, ainsi qu'à des violations de la sécurité et des données. De plus, la Société peut engager des frais supplémentaires pour corriger des erreurs ou des défaillances de tiers.

Les employés de la Société disposent de systèmes et d'infrastructures qui facilitent le télétravail sécurisé, y compris depuis leur lieu de résidence, les espaces publics et les sites détenus ou gérés par des tiers et des clients. Cependant, ces emplacements peuvent ne pas avoir le même niveau de contrôles de sécurité physique que les bureaux de la Société, ce qui augmente le risque d'un événement de sécurité physique, comme le vol d'appareils, qui pourrait perturber les activités.

Les services numériques de la Société sont en constante évolution et utilisent de plus en plus les technologies émergentes comme l'infonuagique, l'apprentissage machine et l'IA, notamment l'IA générative. Ces technologies comportent des risques supplémentaires, comme le risque de perte de données, d'hallucination (l'IA fournit involontairement de faux renseignements), de perte de droits de propriété intellectuelle ou de violation involontaire de la propriété intellectuelle. De plus, nos prestations de services aux clients utilisent de plus en plus des technologies innovantes telles que les bâtiments intelligents et la robotique automatisée, qui nécessitent des investissements pour en protéger l'utilisation. Tout incident de cybersécurité de ces technologies ou de ces systèmes peut exposer la Société et ses clients à des coûts de réparation et des frais de litige.

La Société traite les renseignements personnels de ses employés et des employés de ses clients, de fournisseurs, de partenaires commerciaux et autres tiers avec lesquels elle traite. Si une atteinte à la sécurité

des données devait compromettre ces renseignements, la Société pourrait être exposée à des amendes réglementaires, à des réclamations et à des litiges, y compris des recours collectifs intentés par les personnes touchées, à des atteintes à sa réputation et à des coûts financiers associés à la correction. Si, dans le cadre d'une telle violation, des lacunes sont relevées dans le programme de gouvernance de la Société en matière de protection des renseignements personnels et de l'information, la situation financière et la réputation de la Société pourraient en pâtir.

En outre, il devient de plus en plus difficile de souscrire une assurance en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels et il est peu probable qu'elle couvre toutes les pertes liées à la cybersécurité ou à la protection des renseignements personnels. L'assurance disponible pourrait ne pas indemniser entièrement la Société pour tous les dommages qu'elle pourrait subir, y compris l'atteinte à sa réputation.

Risques géopolitiques

La Société est exposée à divers risques géopolitiques puisqu'elle exerce ses activités partout dans le monde, dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée. En outre, le paysage géopolitique devient de plus en plus complexe, car le monde est confronté à un nombre croissant de crises et de tensions entre des nations et des alliances concurrentes. La Société a une clientèle géographiquement dispersée qu'elle dessert grâce à une présence locale et par l'intermédiaire d'un réseau mondial. L'escalade des conflits et des troubles peut affecter des régions particulières et peut également avoir de graves répercussions dans d'autres parties du monde. Par conséquent, la Société pourrait être touchée de façon défavorable par la croissance des incertitudes liées aux conditions politiques, économiques, militaires ou sociales découlant de tensions politiques, de crises et de conflits nationaux ou internationaux.

L'incidence éventuelle sur la Société dépend de l'étendue et de l'ampleur des enjeux et des conflits géopolitiques au fur et à mesure qu'ils se matérialisent et peuvent inclure des conséquences telles que des retards ou des annulations de contrats, des changements dans les pratiques réglementaires, un effet sur les tarifs et les taxes, des restrictions de mobilité mondiales, des restrictions de la capacité de passation de contrats, des ralentissements de la productivité, une incapacité à réaliser des projets dans la région affectée, une détérioration des économies

locales et mondiales, et des conséquences sur la santé, la sécurité et le bien-être des employés.

Les hostilités ou conflits militaires en Europe de l'Est et au Moyen-Orient continuent d'avoir une incidence importante sur l'économie mondiale et ont accentué leurs effets négatifs sur certaines régions, y compris nos activités et nos employés dans les régions touchées. Même si les pénuries de certains matériaux dans le secteur de la construction ont forcé le report ou l'annulation de certains de nos projets, la Société a subi des effets limités et continue d'ajuster ses activités et ses pratiques afin de réduire le plus possible les effets potentiels. Il n'existe aucune certitude quant à la continuité de nos activités dans les régions touchées si les conflits perdurent ou s'intensifient.

La Société met en place au besoin une équipe de gestion de crise afin de surveiller étroitement ces conflits et d'atténuer toute incidence sur nos employés et nos activités. Toutefois, ces conflits pourraient perdurer ou s'intensifier avec la participation active d'autres pays intéressés.

La Société est également exposée aux risques liés à la montée des tensions politiques internes dans certains pays où des élections importantes sont en cours. La nature volatile, incertaine et imprévisible des facteurs externes liés aux risques géopolitiques ne peut être aisément gérée. La Société a établi un processus et des plans de continuité des activités pour évaluer et surveiller les conditions régionales et a défini des politiques et des contrôles appropriés pour s'engager dans des travaux qui correspondent à ses niveaux de tolérance au risque. Toutefois, ces conditions peuvent changer au fil du temps et rendre potentiellement ces contrôles inefficaces.

Utilisation adéquate de la main-d'œuvre

Les coûts de prestation de services, notamment en ce qui a trait au degré d'utilisation de la main-d'œuvre, ont une incidence sur la rentabilité de la Société. La proportion dans laquelle la Société emploie sa main-d'œuvre dépend d'un certain nombre de facteurs, dont les suivants :

- sa capacité à affecter des employés en fin de projet à de nouveaux mandats et à recruter et à intégrer de nouveaux employés en temps opportun, y compris ceux provenant d'entités nouvellement acquises;
- sa capacité à anticiper la demande pour ses services et à maintenir des effectifs adéquats dans chacune des régions où elle est présente;
- sa capacité à planifier adéquatement la relève pour s'assurer que les rôles de leadership, les postes

critiques et les capacités techniques sont correctement maintenus, développés et préparés en temps opportun pour poursuivre les objectifs commerciaux de la Société et sa croissance future;

- sa capacité à gérer les départs naturels; la nécessité de consacrer du temps et des ressources à la formation du personnel, au recrutement, à la recherche de clients, au perfectionnement professionnel et aux autres activités non facturables;
- sa capacité à apparier les compétences des employés aux besoins du marché;
- sa capacité à adapter sa structure organisationnelle pour soutenir ses clients et répondre à leurs besoins tout en optimisant ses ressources pour atteindre ses marges cibles.

Les taux d'utilisation de la Société pourraient être réduits si elle n'utilise pas de manière adéquate sa main-d'œuvre ou si des lois et règlements nuisent à sa capacité à le faire.

Professionnels qualifiés : disponibilité, rétention et bien-être

Dans les domaines où la Société exerce ses activités, il règne une forte concurrence pour du personnel technique et du personnel de gestion qualifiés. Le succès de la Société est en partie tributaire de sa capacité à recruter et à maintenir en poste des ingénieurs, des scientifiques, des planificateurs et des experts techniques qualifiés et d'autres professionnels compétents, ainsi qu'à établir et à exécuter un plan de relève efficace. Au fil des ans, une importante pénurie d'ingénieurs et d'autres professionnels œuvrant dans notre secteur s'est installée dans certains marchés, ce qui a entraîné une pression continue à la hausse sur les régimes de rémunération des professionnels et a donné lieu à des taux de roulement élevés et, du coup, accru la pression sur la rétention du personnel. Aujourd'hui, la concurrence dans le secteur est largement liée à la recherche de talents. Compte tenu des tendances à plus long terme du secteur, y compris les données démographiques, la rareté des talents par rapport à la demande et le rythme des progrès technologiques, la Société s'attend à ce que ce risque demeure important pour l'entreprise. Rien ne garantit que la Société saura intéresser, embaucher et retenir un nombre suffisant de dirigeants, d'ingénieurs et de professionnels qualifiés pour continuer à maintenir et à faire croître son entreprise. De plus, certains membres du personnel de la Société détiennent des autorisations gouvernementales dans certaines régions, qui peuvent être nécessaires pour travailler sur des projets gouvernementaux spécifiques. Si la Société devait

perdre une partie ou la totalité de ce personnel, ce personnel pourrait être difficile à remplacer. La perte des services ou l'incapacité à recruter du personnel technique et de direction qualifié possédant lesdites autorisations gouvernementales pourrait limiter la capacité de la Société à mener à bien des projets existants ou à soutenir la concurrence pour de nouveaux projets nécessitant de telles autorisations.

Lorsque la Société n'est pas en mesure de retenir du personnel clé ou lorsque celui-ci prend sa retraite ou quitte la Société, les rôles et responsabilités de ces employés doivent être comblés, ce qui exige que la Société consacre du temps et des ressources au repérage, à l'embauche et à l'intégration de nouveaux employés. Si le plan de relève de la Société n'arrive pas à cerner les personnes à haut potentiel ou à assurer le perfectionnement de ces personnes clés, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer les membres clés qui prennent leur retraite ou quittent la Société et nous pourrions devoir consacrer beaucoup de temps et de ressources au recrutement ou à la formation de nouveaux employés. L'incapacité d'intéresser, d'embaucher et de maintenir en poste un nombre suffisant de gestionnaires, d'ingénieurs et d'autres professionnels qualifiés, ainsi qu'à établir et à exécuter un plan de relève efficace, pourrait restreindre la capacité de la Société à mener à terme ses projets en cours et à obtenir de nouveaux projets, ce qui pourrait nuire à la capacité de la Société à soutenir et à augmenter les produits de ses activités ordinaires et ses résultats futurs.

De plus, la Société s'efforce de protéger, de soutenir et de promouvoir le bien-être de ses employés par le biais de pratiques en milieu de travail et de programmes de bien-être. L'incapacité d'atteindre ces objectifs pourrait entraîner une détérioration de l'équilibre travail-vie personnelle, une réduction de la productivité, une détérioration de la santé mentale et physique de la main-d'œuvre, une augmentation de l'absentéisme, des départs volontaires, des incidents et des accidents de travail. Cette situation pourrait avoir une incidence sur la prestation de nos services professionnels.

Au cours des dernières années, alors que l'attention portée aux problèmes d'iniquité sociétale et d'injustice raciale a augmenté à l'échelle mondiale, la Société a poursuivi des efforts en matière d'engagement sur les questions de l'inclusion, de la diversité et de l'équité. La Société s'engage à promouvoir une culture qui responsabilise ses employés grâce à un environnement de travail où l'inclusion, la diversité et l'équité sont à la fois attendues et valorisées. Bien que la Société ait établi des normes d'inclusion, de diversité et d'équité qui

doivent être respectées par ses employés dans la conduite de leurs affaires, la Société demeure exposée au risque d'inconduite, de non-conformité ou d'autres comportements inappropriés de la part de ses employés, représentants ou partenaires.

Concurrence dans le secteur

Dans un secteur axé sur les personnes, la Société évolue dans des marchés hautement concurrentiels et a de nombreux concurrents pour chacun de ses services. La taille et les spécificités des concurrents varient grandement en fonction du type de services qu'ils offrent, de leur emplacement géographique et de leur secteur d'activité. Certains des concurrents de la Société sont en exploitation depuis plus longtemps qu'elle, leur marque jouit d'une plus grande notoriété, leur clientèle est plus importante, et ils ont atteint une pénétration de marché considérablement plus large dans certains des domaines ou régions où la Société leur livre concurrence.

Devant l'extrême rapidité du développement technologique, notamment les avancées de l'IA, la Société doit continuer d'anticiper les changements qui ne manqueront pas de survenir dans les attentes de sa clientèle et, pour ce faire, elle doit adapter ses services de manière à maintenir et à améliorer son avantage concurrentiel.

De plus, le contexte concurrentiel dans lequel la Société exerce ses activités évolue, car la Société fait face de plus en plus à de nouveaux concurrents dans bon nombre de ses marchés finaux, et d'autres concurrents font leur apparition en raison des progrès technologiques. Il est primordial que la Société s'adapte à ces changements et adapte ses modèles de rémunération afin de maintenir sa position concurrentielle dans ces marchés.

En outre, les aspects techniques et professionnels de certains services offerts par la Société ne nécessitent généralement pas de dépenses d'investissement initiales importantes. Les concurrents de la Société peuvent également consolider ou établir des relations d'équipe ou d'autres relations entre eux ou avec des tiers pour accroître leur capacité à répondre aux besoins des clients.

Nous obtenons la plupart de nos contrats par le biais d'appels d'offres. Des coûts et un temps de gestion importants sont nécessaires pour préparer certaines soumissions et propositions pour des contrats qui pourraient au final ne pas être attribués à la Société. En outre, certains concurrents de la Société peuvent allouer beaucoup plus de ressources financières ou de

commercialisation à des processus d'appel d'offres particuliers ou bénéficier d'une plus grande flexibilité financière que la Société sur certains marchés ou ils peuvent être disposés à prendre des risques plus importants ou à accepter des modalités que la Société peut ne pas juger acceptables. D'autres concurrents sont plus petits et peuvent être plus spécialisés et concentrer leurs ressources sur des domaines d'expertise particuliers. Les pressions concurrentielles pourraient faire en sorte que la Société obtienne un nombre d'appels d'offres moins élevé que prévu. Par ailleurs, nous pourrions ne pas être en mesure de remporter certains contrats en raison des politiques gouvernementales existantes visant à promouvoir les entreprises locales et les entrepreneurs minoritaires sous-représentés.

Cette vive concurrence peut entraîner notre incapacité à remporter des soumissions pour des projets futurs, une pression accrue sur les marges et une diminution des produits des activités ordinaires, de la rentabilité et des parts de marché.

Activités internationales

La Société mène des activités à l'échelle internationale, ce qui l'expose à divers risques, notamment :

- les risques liés à la conjoncture et à l'instabilité sociales, politiques et économiques générales dans un ou plusieurs marchés et dans le monde, notamment des récessions, des changements ou des troubles politiques et d'autres crises économiques dans un ou plusieurs des marchés où elle mène des activités;
- les risques liés à l'obligation de respecter un large éventail de lois, règlements et politiques locaux, nationaux et internationaux et aux modifications aux lois, aux cadres et aux pratiques réglementaires qui pourraient avoir des effets négatifs;
- les changements de législation, de réglementation et de politiques commerciales adoptés par des gouvernements locaux pouvant avoir une incidence sur le marché visé par les services de la Société, y compris les sanctions internationales applicables;
- les hostilités, l'agitation civile, les cas de force majeure, les guerres, le terrorisme interne et d'autres formes de conflits armés à l'échelle internationale;
- les risques liés à la difficulté ou aux frais pour faire respecter les droits contractuels à cause de l'absence de système judiciaire ou d'autres facteurs dans certains territoires;
- les difficultés et les coûts de la dotation en personnel et de la gestion d'établissements situés dans de

nombreux pays et les changements de conditions de travail;

- les difficultés, les retards et les frais subis ou encourus relativement aux mouvements de personnel et aux contacts des employés avec les autorités des douanes et de l'immigration de divers pays;
- un risque accru de créances irrécouvrables et de cycles de recouvrement plus longs;
- les fluctuations des cours du change;
- les changements touchant les pratiques réglementaires, les tarifs douaniers et les taxes, qui pourraient également déboucher sur une guerre commerciale et des restrictions commerciales;
- les restrictions imposées par certains pays en matière de propriété étrangère, ou le risque que de telles restrictions soient imposées ou accrues à l'avenir;
- les structures fiscales multiples qui peuvent même se chevaucher;
- un contrôle des changes, d'autres réductions en matière de financement et des limites ou restrictions sur la capacité de la Société de rapatrier des espèces, des fonds ou des capitaux investis ou détenus dans certains territoires où la Société mène des activités;
- des défis d'ordre culturel, logistique et communicationnel.

Contrats pour services professionnels

Une partie importante des produits des activités ordinaires de la Société est tirée de contrats à forfait, de contrats en régie à prix plafond et de contrats à taux fixe couvrant temps et frais de matériel. En vertu de contrats à forfait, la Société convient d'exécuter la totalité ou une partie précise des travaux faisant l'objet du contrat moyennant une rémunération fixe qui pourraient exposer la Société à un risque de dépassement des coûts plus important. Les contrats à forfait, les contrats en régie à prix plafond et les contrats à taux fixe couvrant temps et frais de matériel peuvent être établis en partie sur des concepts partiels ou incomplets, des estimations de coût et d'échéancier basées sur un certain nombre d'hypothèses, y compris celles concernant la conjoncture économique future (y compris l'inflation et les taux d'intérêt), les prix des marchandises et autres matériaux (y compris les coûts de construction) et la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux et toutes autres exigences. Il existe un risque, particulièrement pour les contrats pluriannuels, que ces hypothèses se révèlent inexactes. Si tel est le cas ou si des changements imprévus surviennent, des dépassements de coûts pourraient survenir et des

pertes pourraient être encourues sur le projet. Dans certains cas, la Société pourrait garantir à un client que son projet sera terminé au plus tard à une certaine date. Dans pareil cas, la Société pourrait devoir engager des coûts supplémentaires advenant le cas où le projet ne serait pas géré efficacement ou terminé à la date prévue pour quelque raison que ce soit. Tout projet qui n'est pas terminé à temps réduit d'autant sa rentabilité : le personnel qui doit continuer à travailler plus longtemps que prévu sur le projet en question ne peut se consacrer à la recherche ni à la réalisation de nouveaux ou d'autres projets. En outre, les dépassements de coûts ou les retards risquent d'engendrer de l'insatisfaction de la part du client et des poursuites judiciaires, ce qui peut s'avérer coûteux et nuire à la réputation de la Société. Les produits tirés d'un projet pourraient aussi être réduits si la Société devait payer des dommages-intérêts en vertu de dispositions contractuelles prévoyant le versement d'une indemnité. Ces dommages-intérêts pourraient être considérables et être calculés sur une base journalière.

De plus, la Société mène à l'occasion des projets d'ingénierie-appvisionnement-construction en partenariat avec des entrepreneurs en construction. Dans le cadre de ces projets, la Société peut être tenue d'assumer les risques liés à l'ingénierie, certains risques liés à l'approvisionnement et à la construction, hormis certains risques qui pourraient être assumés par le client aux termes du contrat, ce qui pourrait entraîner des pertes financières pour la Société.

La Société peut avoir des demandes de paiement en suspens faites à ses clients pour des travaux qui ont été exécutés en surplus des contrats originaux. En règle générale, la Société ne peut garantir que ces demandes seront approuvées par ses clients, même en partie. Si ces demandes ne sont pas approuvées, les produits des activités ordinaires de la Société pourraient être réduits au cours de périodes ultérieures ou un litige (incluant des poursuites judiciaires) pourrait survenir, ce qui serait nuisible à la Société.

De plus, certains processus d'appel d'offres sont intrinsèquement contraignants et rigides, ce qui limite la capacité du soumissionnaire à négocier certaines modalités et conditions contractuelles. Ces types de contrats pourraient éventuellement exposer la Société à des risques ou à des coûts supplémentaires importants, y compris rendre difficile tout ajustement des prix dans un contexte hautement inflationniste, ce qui pourrait entraîner des marges plus faibles et avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de ses projets.

Conjoncture économique

La demande pour les services de la Société pourrait être touchée par des facteurs économiques ou des événements. Les marchés mondiaux et locaux de capitaux et de crédit et les économies à l'échelle mondiale et locale peuvent traverser des périodes de grande incertitude caractérisées par la faillite, l'échec, l'effondrement de transactions dans un ou plusieurs secteurs de marché, notamment d'institutions financières, et exiger une intervention massive de gouvernements et d'organisations internationales. Les conditions économiques dans l'un ou l'autre des marchés où la Société mène des activités peuvent faiblir et rester moroses ou s'aggraver. En outre, de nombreux gouvernements ont eu recours ou continuent d'avoir recours à d'importantes mesures de relance budgétaire en vue d'éviter les récessions, et ils sont maintenant aux prises avec d'énormes dettes et déficits qui continuent de s'aggraver et qui pourraient les obliger notamment à comprimer les dépenses et à augmenter les impôts et les taxes. Ces conditions pourraient influencer sur la demande des entités publiques et privées pour les services de la Société ou sur ce qu'il nous en coûte pour faire des affaires. La demande pour les services de la Société pourrait aussi être vulnérable aux réductions de dépenses dans le secteur privé résultant d'un ralentissement économique soudain ou de changements dans le prix des marchandises, par exemple le pétrole, le gaz naturel ou les métaux, ce qui inciterait les clients à reporter, à réduire ou à annuler leurs projets en cours ou planifiés, dans certains cas avec un court préavis ou sans préavis. L'une ou l'autre de ces situations pourrait nuire à la demande pour les services de la Société.

En outre, les fluctuations des devises et des taux d'intérêt, la volatilité des marchés financiers ou les perturbations du marché du crédit pourraient limiter l'accès de la Société aux capitaux et nuire à la capacité de ses clients de financer leurs activités à des conditions acceptables. Si le rendement opérationnel et financier des clients de la Société devait se détériorer, ou si ceux-ci se trouvaient incapables de respecter leurs échéanciers de paiements ou d'obtenir du crédit, ils pourraient être dans l'impossibilité de payer la Société. Le défaut de paiement de clients de la Société pourrait avoir une incidence défavorable sur son carnet de commandes, ses résultats et ses flux de trésorerie.

Enfin, l'inflation, les taux d'intérêt et les coûts de construction pourraient réduire la demande pour les services de la Société dans les marchés où elle exerce ou exercera ultérieurement des activités.

La Société est également exposée au risque d'inflation croissante relativement aux contrats à forfait. De plus, si elle venait à étendre ses activités dans des marchés ou des secteurs géographiques où les contrats à forfait sont plus prévalents, l'inflation pourrait avoir des répercussions plus marquées sur ses résultats d'exploitation. L'incidence de l'inflation pourrait également soumettre la Société à d'importantes pressions sur les coûts, y compris l'augmentation des coûts d'emprunt, ou entraîner une diminution de la liquidité des marchés financiers.

Contrats avec des instances gouvernementales

La demande pour les services de la Société est liée au niveau de financement gouvernemental affecté à la reconstruction, à l'amélioration et à l'expansion des systèmes d'infrastructure. La Société tire une partie importante de ses produits des activités ordinaires de projets gouvernementaux ou financés par les gouvernements, et elle prévoit continuer de le faire. Le niveau de financement gouvernemental reçu par la Société peut être affecté par les effets résiduels de la pandémie de COVID-19 (y compris les futures contraintes budgétaires, les inquiétudes suscitées par les déficits, l'inflation et une récession), des crises économiques, des priorités politiques changeantes, des changements de gouvernement ou de report de projets causés par des impasses politiques.

Le succès et l'expansion des activités de la Société sont en partie tributaires du financement continu des programmes gouvernementaux et de la capacité de la Société à participer à ces programmes. Toutefois, les gouvernements pourraient ne pas disposer de ressources suffisantes pour financer ces programmes ou décider de ne pas les financer pour diverses raisons politiques.

La plupart des contrats gouvernementaux sont attribués dans le cadre d'un processus concurrentiel rigoureux, ce qui peut faire en sorte que la Société soit confrontée à d'importantes pressions supplémentaires sur les prix, à des incertitudes et à des coûts supplémentaires. Ainsi :

- Dans la plupart des régions, les contrats avec les gouvernements sont fondés sur des fondements réglementaires et législatifs stricts. Le non-respect de ces exigences réglementaires par la Société peut entraîner la résiliation de contrats, la suspension ou l'exclusion de futurs projets gouvernementaux ou d'autres sanctions, y compris l'imposition de pénalités ou d'amendes. La complexité croissante du paysage géopolitique et les développements macroéconomiques ont accru

l'incertitude entourant les exigences réglementaires et le financement des projets gouvernementaux, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les contrats gouvernementaux existants ou les contrats futurs attribués à la Société.

- Les contrats avec les gouvernements sont généralement assujettis à une reconduction ou à un renouvellement après une période établie et, en conséquence, la Société ne peut être sûre qu'elle continuera à fournir des services aux termes de ces contrats au cours des périodes à venir. Les procédures d'approbation budgétaire gouvernementale ont lieu chaque année, ce qui peut donner lieu à un financement partiel du contrat lorsque l'exécution du contrat devrait prendre plus d'un an. De plus, ces processus budgétaires peuvent également entraîner le retrait du financement lorsque des contrats pluriannuels ont été partiellement financés au début de la mise en œuvre.
- Les organismes gouvernementaux peuvent généralement mettre fin à ces contrats à leur gré ou rendre la Société inadmissible à conclure des contrats avec eux. La Société pourrait devoir engager des frais relativement à la résiliation de ces contrats en plus de subir la perte de projets.
- Dans certains marchés, les contrats avec les instances gouvernementales sont assujettis à des règlements stricts et à la vérification des frais réels engagés. Ces vérifications peuvent mener à la détermination qu'un règlement a été enfreint ou que des ajustements doivent être apportés au montant des coûts contractuels remboursables par les instances et au montant des frais généraux alloués par celles-ci. Par conséquent, il pourrait y avoir un ajustement à la baisse des produits des activités ordinaires de la Société si les coûts déjà constatés excèdent les droits contractuels, tels qu'ils ont été audités par l'organisme gouvernemental concerné.

Rien ne garantit que la Société saura obtenir de nouveaux contrats ou des travaux supplémentaires dans le cadre de contrats existants.

Dans le cadre des relations d'affaires qu'elle entretient avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales dans chacun des pays où elle mène des activités, WSP doit se conformer à des lois et des règlements complexes qui régissent les marchés publics et visent à faire en sorte que les organisations du secteur public octroient et gèrent les contrats de manière transparente, compétitive, efficiente et non discriminatoire. Ces règles peuvent également

imposer, entre autres choses, des mécanismes de vérification et des obligations de déclaration, ainsi qu'une réponse aux préoccupations de sécurité nationale. WSP peut faire l'objet d'audits et d'enquêtes par des ministères et organismes gouvernementaux en ce qui a trait au respect de ces règles. Le non-respect de ces exigences pourrait entraîner des pénalités et des sanctions pour la Société, y compris la résiliation de contrats, la suspension de paiements, la suspension ou la radiation de l'exercice d'activités auprès du gouvernement et des amendes. WSP peut aussi être dans l'obligation, dans certains pays, d'obtenir des autorisations ou des attestations afin de conclure des contrats avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales, autorisations et attestations qui peuvent être révoquées dans diverses circonstances, entre autres au gré d'une autorité gouvernementale ou si la Société ou ses entreprises affiliées, ses administrateurs ou ses dirigeants sont trouvés coupables d'une infraction. Le non-respect de ces lois et règlements par la Société ou la commission par la Société, ses dirigeants, employés ou mandataires d'une infraction ou d'une inconduite prévue par ces règles pourraient rendre la Société passible d'une déclaration d'inhabileté à passer des contrats avec un organisme public ou dans certains pays, obligatoire ou discrétionnaire, permanente ou temporaire, et l'exposer à la résiliation de certains contrats gouvernementaux ainsi qu'à des amendes, des pénalités et d'autres sanctions. Advenant une déclaration de culpabilité à l'égard d'une infraction, la Société pourrait se voir refuser le droit de participer aux contrats avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales pour de longues périodes. Une telle déclaration de culpabilité pourrait également porter atteinte à sa réputation. L'inadmissibilité de la Société à conclure des contrats avec les organismes publics, une condamnation à la suite de certaines infractions ou l'imposition d'amendes formelles à l'égard de telles infractions dans l'un ou l'autre des pays où elle exploite une entreprise ou exerce ses activités pourraient l'empêcher de présenter des soumissions relatives à des contrats publics ou en sous-traitance dans ce territoire ou ailleurs.

Défis associés à la taille

La Société a connu une croissance considérable au cours des dernières années. Au 31 décembre 2024, elle comptait environ 72 800 employés à l'échelle mondiale. La Société doit communiquer, surveiller et gérer efficacement sa culture, ses valeurs, ses normes, ses contrôles internes et ses politiques à l'échelle de cette organisation élargie. La Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques si

elle ne parvenait pas à surmonter les défis liés à la diversité culturelle et aux particularités des marchés locaux. Les différences culturelles entre divers pays peuvent en outre présenter des obstacles à l'introduction de nouvelles idées ou à l'adoption de la vision et de la stratégie de WSP dans l'ensemble de l'organisation.

En outre, la taille et l'envergure des activités de la Société accroissent la possibilité que des employés s'adonnent à des activités illégales ou frauduleuses, ou que ceux-ci exposent la Société à un risque d'affaires ou d'atteinte à la réputation, malgré les efforts déployés par la Société pour assurer la formation des employés et mettre en place des contrôles visant à éviter ce genre de situation. Si la Société ne réussit pas à surmonter ces obstacles, elle pourrait être incapable d'atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité, ou sa réputation pourrait en souffrir. De plus, à l'occasion, la Société a apporté, et pourrait continuer d'apporter, des modifications à son modèle d'exploitation, y compris la façon dont il est organisé, pour s'adapter aux besoins et à la taille de ses activités en évolution. Rien ne garantit que la Société saura mettre en œuvre de tels changements en temps opportun.

Croissance par voie d'acquisitions

Un élément clé de notre stratégie de croissance passe par les activités de fusion et acquisition; c'est-à-dire l'acquisition d'entreprises qui correspondent à nos objectifs stratégiques ou dont les activités sont exercées dans des zones géographiques ou qui sont des spécialités complémentaires à nos opérations existantes. La direction est d'avis que la croissance par acquisitions peut améliorer la proposition de valeur de la Société et accélérer notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques, y compris ceux présentés dans notre plan d'action stratégique mondial 2025-2027. Toutefois, divers facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur les avantages prévus d'une acquisition donnée ou empêcher qu'ils se matérialisent dans la mesure prévue, voire pas du tout, ou encore dans les délais prévus par la Société. La mise en œuvre de toute orientation stratégique présente divers défis, tant sur les plans de la gestion, de l'organisation, de l'administration, de l'exploitation et autres. En outre, les entités que la Société acquiert pourraient avoir des obligations, des éventualités, des incompatibilités ou d'autres obstacles à une intégration réussie que la Société n'a pas découverts ou n'a pas été en mesure de quantifier avec exactitude dans le cadre de la vérification diligente effectuée avant la réalisation d'une acquisition.

Bien que nous cherchions à mener un processus de vérification diligente rigoureux dans le cadre de toute acquisition ou opération connexe envisagée, il subsiste un niveau de risque quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des renseignements fournis à la Société ou notre capacité à découvrir ou à quantifier avec précision certaines responsabilités, lacunes, éventualités ou autres obstacles à une intégration réussie, particulièrement dans le cadre de processus concurrentiels, comme les processus de type vente aux enchères, où nous pourrions ne pas avoir accès à tous les renseignements significatifs avant de présenter une offre exécutoire. Bien que nous nous efforcions d'obtenir des droits d'indemnisation adéquats de la part des vendeurs des entreprises acquises ou de l'assurance qui pourraient atténuer certains de ces risques, ces droits pourraient être difficiles à faire valoir, les pertes pourraient dépasser les fonds détenus en mains tierces ou les retenues de garantie réservés et les garants pourraient ne pas être en mesure de soutenir financièrement l'indemnisation ou la couverture d'assurance pourrait ne pas être disponible ou ne pas suffire à couvrir toutes les pertes.

En outre, comme il existe une forte concurrence entre les acquéreurs dans notre secteur, il peut s'avérer de plus en plus difficile d'identifier des cibles attrayantes pour les acquisitions, et ces entreprises pourraient ne pas être disponibles selon des modalités, y compris des prix, que nous jugeons acceptables, ce qui peut avoir un impact négatif sur notre capacité à poursuivre avec succès notre stratégie de croissance. Les soldes de trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation existants, ainsi que la capacité d'emprunt aux termes de nos facilités de crédit, pourraient être insuffisants pour effectuer des acquisitions. Les acquisitions futures pourraient nous obliger à obtenir du financement par actions ou par emprunt supplémentaire, lequel pourrait ne pas être disponible ou ne pas l'être selon des modalités intéressantes.

De plus, la Société pourrait pénétrer de nouveaux marchés ou entreprendre de nouvelles activités, notamment par suite d'acquisitions. Cela comporte un risque que la Société ait du mal à exploiter efficacement ces nouveaux marchés ou services ou à se conformer aux lois et règlements qui s'y appliquent, ou qu'elle puisse mal évaluer ou atténuer de manière inefficace les risques associés à ces nouveaux marchés ou activités.

Rien ne garantit que la Société sera en mesure de mener à bien une partie ou la totalité des initiatives envisagées dans le cadre de son orientation stratégique, y compris celles présentées dans son plan d'action stratégique

mondial 2025-2027. Même si la Société met en œuvre avec succès cette orientation stratégique, rien ne garantit qu'elle atteindra les objectifs visés. Des modifications à cette orientation stratégique pourraient également être nécessaires pour atteindre ces objectifs, ce qui pourrait retarder ou interrompre temporairement sa mise en œuvre.

La réalisation des acquisitions peut être assujettie à la satisfaction des conditions de clôture habituelles, notamment la réception d'approbations réglementaires. Une ou plusieurs de ces conditions pourraient ne pas être remplies et, par conséquent, l'opération pourrait ne pas se réaliser ou être retardée considérablement. Si l'opération n'est pas réalisée, nous aurons engagé des coûts, souvent importants, sans réaliser les avantages prévus de l'acquisition. De plus, il pourrait être difficile d'obtenir une couverture d'assurance adéquate pour les activités de la cible avant la clôture. Dans la mesure où le cours de nos actions reflète une hypothèse du marché selon laquelle l'opération sera réalisée ou le sera dans un délai donné, ce dernier pourrait baisser. L'annonce de l'opération ou le fait qu'elle soit en attente peut entraîner de l'incertitude chez les clients et les employés quant à l'incidence de l'opération, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la capacité de la Société à maintenir ses relations d'affaires existantes ou à conserver ses employés clés. La poursuite de l'opération nécessitera également l'attention de la direction et l'utilisation de ressources internes qui seraient autrement axées sur les activités commerciales générales. La Société peut être confrontée à l'échec ou au retard de la réalisation d'une transaction, y compris le détournement de l'attention de la direction ou la perte d'autres occasions pendant la durée de l'opération.

De plus, comme nous examinons régulièrement nos activités mondiales, nous pourrions souhaiter nous départir de certaines activités de la Société qui ne cadrent pas avec sa stratégie actuelle et future. Les cessions comportent des risques et des incertitudes et peuvent prendre plus de temps ou être plus coûteuses que prévu, sont assujetties aux conditions du marché et pourraient ne pas être réalisées du tout. Nous pourrions également conserver des passifs liés aux entreprises cédées après leur cession.

Intégration et gestion des acquisitions

La réalisation des avantages attendus des acquisitions dépend en partie de l'aboutissement des efforts déployés afin de regrouper les fonctions et d'intégrer et mettre à profit les activités d'exploitation, les procédures, les systèmes et les ressources humaines de façon

diligente et efficace. Elle dépend aussi de la capacité de la Société à assurer le transfert des connaissances et à dégager des produits, à réaliser des synergies et à concrétiser d'autres occasions de croissance pouvant découler du regroupement des divisions et des activités des entreprises acquises avec celles de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réussir l'intégration de ses acquisitions. L'incapacité de la Société d'intégrer adéquatement et en temps opportun les entreprises acquises, ce qui inclut l'intégration des ressources humaines, de la culture, des valeurs, des activités d'exploitation, des normes, des contrôles, des procédures, des politiques et des systèmes, notamment les systèmes de TI, pourrait entraîner notamment l'incapacité de réaliser les avantages prévus d'une ou de plusieurs acquisitions – comme les économies, les synergies, les occasions d'affaires et de croissance; des problèmes d'ordre opérationnel imprévus causant des inefficacités; des charges, notamment des coûts d'intégration plus élevés que prévu, des passifs et des réclamations; une augmentation de notre profil de risque; la perte ou le désengagement de certains employés clés; et une augmentation des risques auxquels la Société est assujettie.

L'intégration réussie d'une entreprise acquise et, par conséquent, le succès des activités et la motivation de la Société pourraient également être compromis par l'absence de collaboration entre le personnel et les professionnels de l'entreprise acquise et ceux de la Société. Les différences culturelles, y compris, mais sans s'y limiter, les différences de cultures d'entreprise, peuvent également présenter des obstacles au succès des plans d'intégration des acquisitions réalisées par la Société. La Société pourrait notamment exiger comme condition à la réalisation d'un ou de plusieurs acquisitions que les principaux collaborateurs et professionnels de l'entreprise acquise concluent des contrats de travail valables pour des périodes déterminées à la suite de l'acquisition ou qu'ils signent des contrats de non-concurrence. Or il existe un risque que ces engagements ne soient pas remplis ou que les collaborateurs et les professionnels qui y sont soumis, ou d'autres collaborateurs et professionnels, ne réussissent pas à bien s'intégrer et à contribuer aux activités et au succès des activités de la Société. En outre, toute acquisition comporte le risque de perte de clients ou de personnel clés existants de la Société ou des entreprises acquises, ou que le personnel clé des entreprises acquises puisse faire concurrence aux activités de la Société après la conclusion de l'acquisition, ce qui nuirait à notre capacité de protéger le goodwill acquis dans le cadre de la transaction ainsi

qu'à la prestation des services et à la réalisation des projets de la Société.

Pendant une transition, l'intégration des systèmes de technologie de l'information et de gestion financière des sociétés acquises pourrait nous exposer à des risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité et à des lacunes dans les contrôles internes, en particulier lorsqu'il pourrait y avoir des lacunes dans les protections mises en œuvre par les sociétés cibles par rapport aux normes appliquées par la Société.

Il pourrait également y avoir des lacunes dans les modalités des contrats standard mis en œuvre par les entreprises cibles par rapport à celles mises en œuvre par la Société, ce qui résulterait en des modalités moins favorables après l'acquisition. La mise en place des normes et des lignes directrices relatives aux contrats de WSP après une acquisition pourrait nécessiter beaucoup de temps et de ressources et, par conséquent, accroître le risque pendant la période de transition.

L'intégration requiert une somme considérable d'efforts, de temps et de ressources, ce qui pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction d'autres occasions stratégiques (y compris d'autres acquisitions potentielles) et de questions liées à l'exploitation pendant la durée du processus d'intégration. Le processus d'intégration des acquisitions pourrait aussi entraîner la perturbation ou la perte d'activités courantes de la Société, de relations avec les clients et d'employés, ainsi que d'autres relations, ce qui pourrait compromettre sa capacité à réaliser les avantages qu'elle prévoit tirer d'une acquisition. Plus particulièrement, des clients importants des entreprises acquises pourraient ne pas être conservés après l'acquisition de ces entreprises. La Société pourrait ne jamais réaliser tous les avantages liés à une acquisition, notamment les synergies, les économies de coûts, les ventes ou les occasions de croissance.

Poursuites actuelles et éventuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Société est occasionnellement menacée de poursuites ou peut faire l'objet de diverses poursuites. Ces poursuites (qui peuvent inclure des poursuites civiles, des demandes d'arbitrage ou des recours collectifs) font souvent état d'erreurs et d'omissions professionnelles ou d'autres incidents pouvant survenir au cours de la prestation de services de la Société ou de la réalisation de projets, ou de litiges commerciaux ou réglementaires impliquant des clients, des prestataires de services, des

partenaires, des maîtres d'ouvrage, des contractants ou des employés de la Société.

Dans le cadre de ses offres de services, la Société produit également, à l'intention de ses clients, des rapports et des avis fondés sur son expertise professionnelle en ingénierie, de même que sur ses autres compétences professionnelles, conformément aux lois, règlements et normes professionnelles applicables. Elle pourrait cependant être responsable face à des tiers qui utilisent ses rapports ou avis, ou qui s'y fient, et ce, même si elle n'est pas liée à eux par contrat. Plus particulièrement, cette responsabilité face à des tiers pourrait inclure la responsabilité à titre d'expert en vertu des lois applicables. La Société ne peut toujours contrôler la façon dont les rapports et les travaux qu'elle produit pour des clients sont diffusés, cités ou résumés dans le domaine public. En conséquence, la Société pourrait être tenue responsable lorsque des clients reproduisent ces rapports et ces travaux pour solliciter des fonds auprès d'investisseurs sans les mises en garde ou le contexte appropriés ou si l'information se révélait inexacte, trompeuse ou incomplète.

En outre, des poursuites pourraient découler des activités exercées par le passé par les prédécesseurs de la Société ainsi que du défaut des employés ou des anciens employés de se conformer aux lois et règlements applicables.

Le 27 décembre 2019, plus de 100 demandeurs ont déposé auprès de la cour de district des États-Unis pour Washington, DC une demande de poursuite visant des entrepreneurs effectuant des travaux pour le gouvernement américain, dont The Louis Berger Group, Inc. et Louis Berger International, Inc. (collectivement, « LB »), que la Société a acquis en décembre 2018, alléguant qu'il y a eu violation de la loi intitulée *Anti-Terrorism Act* entre 2009 et 2017. La Société est d'avis que LB dispose d'une défense solide tant sur les aspects juridiques du litige que sur les fondements factuels, dans ce cas complexe et rarement visé par des litiges. Les défendeurs ont déposé des requêtes préliminaires en rejet des procédures. Toutefois, la Société ne peut, à ce stade préliminaire, prédire l'issue de cette poursuite, les pertes potentielles ou l'incidence sur sa réputation.

L'obligation d'assurer une défense contre des poursuites de cette nature relativement à l'un des services fournis par la Société pourrait nécessiter une attention substantielle de la part de la direction, exiger des ressources financières considérables ou entraîner des frais juridiques élevés ou des dommages-

intérêts ou amendes, sanctions et injonctions pour lesquels la Société n'est peut-être pas entièrement assurée, ce qui pourrait nuire à sa réputation et compromettre sa capacité à présenter des soumissions ou à obtenir de nouveaux projets et à recruter des employés qualifiés. Même si la Société obtient gain de cause ou si elle est entièrement indemnisée ou assurée, de telles poursuites pourraient nuire à sa réputation et rendre plus difficile la concurrence ou l'obtention d'une assurance adéquate à l'avenir. De plus, l'introduction d'une instance à l'endroit de la Société pourrait nécessiter la comptabilisation immédiate d'une provision en résultat dont la Société ne peut prédire l'ampleur.

Réputation

Pour rester compétitive, la Société dépend dans une large mesure de ses relations avec ses clients et de sa réputation pour la prestation de services professionnels de grande qualité et en tant que firme de services professionnels qui respecte les plus hautes normes d'éthique. Cette bonne réputation joue un rôle important dans le succès à long terme de la Société et est essentielle pour lui permettre de demeurer concurrentielle et de maintenir son goodwill. La Société pourrait ne pas être en mesure de répondre aux attentes de ses clients dans le cadre d'un projet, ou la survenance d'événements indépendants de la volonté de la Société, y compris la possibilité d'une défaillance ou d'un incident grave ayant des répercussions sur le projet, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la façon dont elle est perçue dans le marché. En outre, le non-respect par la Société des lois et des règlements applicables ou des lignes directrices généralement reconnues en matière de responsabilités d'entreprise, environnementales, sociales (y compris de santé et sécurité) ou de gouvernance, le défaut de déclarer ou d'atteindre adéquatement ses objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, le non-respect des droits de la personne, ou des inconduites, des actes de corruption, des contributions politiques illégales, la violation, alléguée ou prouvée, de lois et de règlements par la Société, des pratiques anticoncurrentielles, des actes criminels ou des actes sur le plan éthique commis par ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés, ses sous-conseillers, ses entrepreneurs, ses mandataires, ses clients, des tiers fournisseurs ou ses partenaires pourraient avoir des incidences négatives sur sa réputation. Un certain nombre d'autres facteurs pourraient également nuire à la réputation de la Société, notamment des questions relatives à la compétence, à l'atteinte à la protection des données, à la qualité réelle ou alléguée, au calendrier ou aux problèmes de

rendement touchant ses projets, à un mauvais dossier en matière de santé et de sécurité ou à l'exactitude et à la qualité des rapports financiers et des documents d'information destinés au public. Toute mauvaise publicité concernant la Société ou tout grave préjudice causé à sa réputation et à son image pourraient avoir une incidence défavorable sur la perception et la confiance des clients, des employés et des investisseurs et pourraient entraîner l'annulation de projets en cours et nuire à sa capacité d'obtenir des projets à l'avenir, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa capacité à attirer ou retenir du personnel qualifié ou nuire à sa relation avec ses investisseurs et les investisseurs éventuels. De plus, l'omniprésence des médias sociaux et le partage viral de l'information pourraient accentuer toute publicité négative concernant les activités de la Société.

Plafonds d'assurance

La Société maintient une couverture d'assurance complète pour divers aspects de ses activités et de ses opérations, afin de régler ses pertes et ses passifs. Les programmes d'assurance de la Société sont assujettis à divers plafonds de couverture, à des rétentions ainsi qu'à des exclusions qui sont habituelles ou raisonnables compte tenu du coût de l'assurance, des conditions d'exploitation actuelles et d'autres considérations pertinentes. Par conséquent, la Société pourrait être assujettie à une responsabilité future pour laquelle elle n'est que partiellement assurée ou entièrement non assurée. La Société est d'avis que son programme d'assurance couvre tous les risques assurables importants et offre une couverture conforme à celle qui serait maintenue par un exploitant prudent d'une entreprise similaire. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance sera encore offerte à des modalités économiquement réalisables, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à un passif sont ou seront assurables, ou que les montants d'assurance seront toujours suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation pouvant survenir relativement aux actifs ou aux activités de la Société.

Risques liés à l'IA et aux autres technologies émergentes

La transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'IA et l'informatique quantique, exigent une attention et des investissements continus. Bien que le fait de ne pas adopter de telles technologies puisse menacer la capacité de la Société à s'adapter et à évoluer dans ses marchés concurrentiels, l'adoption de telles technologies comporte certains risques, notamment les suivants :

- Exactitude et biais : les outils d'IA peuvent générer des résultats inexacts ou non fiables qui peuvent être biaisés ou discriminatoires ou comporter un contenu non éthique ou inapproprié. Si les produits de l'IA ne sont pas suffisamment validés par l'humain, il y a un risque accru d'erreurs et d'omissions dans la prestation de services et les travaux de la Société et, par conséquent, un risque accru de litiges et de réclamations et une érosion de la confiance des clients.
- Protection des données et confidentialité des données des clients, des renseignements personnels et des données de l'entreprise : les renseignements fournis à un service public d'IA peuvent être stockés et réutilisés par l'outil. Si la Société fournit des données à ces services, elle ne sera pas protégée contre la divulgation et ces données pourraient être mises à la disposition de tiers de façon permanente, ce qui augmente le risque de non-conformité aux lois sur la protection des données, à la réglementation sur l'IA et aux exigences contractuelles des clients.
- Réglementation : le non-respect de la nouvelle réglementation, les lois sur la protection des données ou les obligations contractuelles relatives à l'IA pourraient entraîner des risques de non-conformité supplémentaires pour la Société.
- Propriété intellectuelle : les fournisseurs de services d'IA peuvent imposer des conditions strictes sur la propriété et l'utilisation de l'information fournie par l'outil ou à celui-ci, ce qui augmente le risque de perdre la protection de la propriété intellectuelle et de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle des clients ou d'autres tiers.
- Ressources humaines : l'adoption, l'intégration et l'utilisation efficaces des technologies existantes et émergentes, y compris l'IA et les systèmes d'apprentissage machine, dans nos activités peuvent représenter un risque opérationnel. Elles ont également une incidence sur les taux d'utilisation et nécessitent un investissement important en temps et en ressources pour former nos employés à exploiter correctement un large éventail de technologies à la fine pointe pour effectuer leur travail et assurer une prestation de services adéquate à nos clients.

Bien que la Société ait établi des contrôles et processus internes à l'égard de l'IA, ces derniers pourraient ne pas être suffisants pour assurer une protection adéquate contre tous les risques connexes. Cette situation pourrait entraîner des amendes, des pénalités ou des litiges et avoir une incidence sur notre réputation et la confiance des clients. De plus, rien ne garantit que les investissements effectués dans ces technologies et

les processus et outils connexes procureront un rendement intéressant à la Société.

Mécanismes de contrôle et présentation de l'information

Des limites ou des restrictions inhérentes aux mécanismes internes de contrôle et de divulgation de la Société pourraient occasionner des inexactitudes importantes dans les informations financières ou autres mesures qu'elle présente, ce qui pourrait entraîner des coûts de conformité supplémentaires pour la Société, l'empêcher de respecter ses obligations d'information ou l'obliger à retraiter ses états financiers. La Société maintient des systèmes comptables et des contrôles internes à l'égard de ses procédures de communication de l'information financière. Elle met également en place des contrôles et des procédures pour ses informations ESG. Les mécanismes de contrôle ont des limites ou des restrictions inhérentes, les contrôles pouvant être déjoués par des personnes (actes intentionnels ou non), à la suite de collusion entre au moins deux personnes, en raison d'erreurs de jugement ou de pannes résultant d'une erreur humaine, ou pouvant être outrepassés par la direction. Il n'existe aucun système ni aucun contrôle qui peuvent constituer une assurance absolue que les fraudes, les erreurs, les contournements ou l'omission de divulgation seront prévenus ou détectés. Si des fraudes, des erreurs, le contournement ou l'omission de divulgation se produisaient, cela pourrait occasionner des inexactitudes importantes dans les informations financières ou les autres données présentées par la Société. En outre, les prévisions quant à l'évaluation de l'efficacité des contrôles pour les périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats à cause des changements de conditions, ou au risque que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures se détériore. Des contrôles inadéquats pourraient aussi occasionner de la fraude et la prise de décisions inappropriées fondées sur des données internes erronées.

Exigences accrues et attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les enjeux ESG

La Société et ses clients sont confrontés à des attentes croissantes en matière de gestion des risques ESG et d'informations ESG à présenter, dictées par les parties prenantes, notamment les clients, les investisseurs, les employés et les collectivités, ainsi que par un nombre croissant d'exigences réglementaires à l'échelle mondiale. Ces attentes et obligations devraient continuer d'évoluer dans un proche avenir.

Par ses conceptions et ses services de conseil, ainsi que par ses propres actions, WSP s'engage à participer aux discussions et à la résolution de certains des problèmes environnementaux et sociaux les plus pressants. La Société s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (« GES »), à créer un lieu de travail plus inclusif et diversifié, à protéger la santé, la sécurité et le bien-être de son personnel et à évaluer son incidence sur la biodiversité, entre autres engagements ESG. Certains engagements de la Société ont été inclus dans sa convention de crédit, en vertu de laquelle certains coûts d'emprunt peuvent être touchés par l'atteinte ou non des cibles. L'atteinte de ces objectifs expose la Société à des risques et des incertitudes, notamment pour les cibles qui ne sont pas sous le contrôle direct de la Société, telles que les réductions d'émissions de GES de ses partenaires commerciaux et fournisseurs (émissions de portée 3). La Société offre des services-conseils relativement à l'établissement d'objectifs ESG et à la production de rapports sur les cadres; par conséquent, l'information qu'elle présente en lien avec les facteurs ESG fait l'objet d'une surveillance accrue. Une surveillance plus poussée et plus généralisée ajoute également de la pression pour obtenir des données ESG fiables et exhaustives, établir des responsabilités claires à l'échelle de l'organisation et mettre en place des processus robustes de collecte de données et des contrôles efficaces qui permettront une vérification externe dans un avenir rapproché. Ainsi, si la Société n'atteint pas les cibles ESG qu'elle s'est fixées, ou si elle ne gère pas, ne mesure pas ou ne rend pas compte de manière exhaustive de ses progrès par rapport à ces cibles ESG, cela pourrait avoir des répercussions financières, juridiques et réglementaires ainsi que des conséquences sur sa réputation. Par exemple, les activités de la Société sont notées par les agences de notation ESG, et les notes et les classements qui en découlent sont utilisés comme outil de placement, notamment auprès des investisseurs institutionnels. L'incapacité de WSP à atteindre ses cibles en matière d'ESG pourrait entraîner une révision à la baisse de ses notes et la perte de clients, de partenaires ou de talents internes.

De plus, l'émergence d'actions en justice pour « blanchiment écologique » par divers groupes crée un ensemble nouveau et en évolution de risques liés à la conformité. Les écarts dans la perception et l'acceptabilité de la manière dont les facteurs ESG contribuent à la valeur pour les actionnaires appellent également à une vigilance accrue en matière de rapports et de communication ESG. Il existe un risque croissant que toute action ou inaction de la Société soit

perçue de façon négative par au moins certaines parties prenantes.

Le fait que les pratiques de gestion des risques et de présentation de l'information ESG de la Société ne permettraient pas de répondre aux attentes de ses parties prenantes pourrait influencer sur le comportement des investisseurs ou des clients et nuire à notre réputation.

Défis associés aux éclosions de maladies contagieuses

Les éclosions de maladies, y compris les épidémies, les pandémies (comme la COVID-19) ou d'autres problèmes de santé publique généralisés similaires, peuvent entraîner de graves problèmes de demande, d'approvisionnement et d'exploitation pour la Société.

Ces problèmes de santé publique présentent le risque que nos employés, clients, sous-consultants et partenaires commerciaux puissent être empêchés ou limités dans la conduite d'activités commerciales pendant une période indéterminée, notamment en raison de la transmission de la maladie ou de mesures d'urgence ou de restrictions qui pourraient être mises en place par les autorités gouvernementales.

Les agents pathogènes évoluent constamment et rapidement et sont influencés par les changements climatiques, qui accroissent également la propagation des maladies infectieuses.

La probabilité et l'ampleur de ces effets ou l'occurrence d'une telle éclosion de maladie sont par nature difficiles à prévoir et dépendront d'un grand nombre de facteurs qui échappent au contrôle et à la connaissance de la Société. Les plans de continuité des activités de la Société pourraient être insuffisants pour atténuer de manière adéquate les incidences des éclosions de maladie qui pourraient continuer de se matérialiser.

Partenariats

Dans le cadre de sa stratégie d'exploitation, la Société peut conclure certaines ententes avec des tiers non affiliés comme des contrats de partenariat ou des alliances stratégiques. Le succès des partenariats de la Société repose en partie sur le respect, par les partenaires de la Société, de leurs obligations s'y rattachant. L'omission ou le refus de la part de ses partenaires de s'acquitter de leurs obligations ou de fournir les niveaux nécessaires de soutien financier pourrait entraîner des obligations financières et des engagements d'exécution pour la Société, ce qui pourrait accroître ses coûts. Si une telle situation se

produisait, la Société pourrait avoir à payer des sanctions pécuniaires ou des dommages-intérêts, à offrir des services additionnels en dehors de ses responsabilités, ou à faire des investissements additionnels pour assurer la prestation adéquate des services prévus au contrat. En vertu d'ententes prévoyant des responsabilités conjointes avec nos partenaires contractuels ou selon lesquelles le travail à livrer à notre client est intégré avec nos partenaires contractuels, la Société pourrait être tenue responsable de ses obligations et de celles de ses partenaires. Ces circonstances pourraient également entraîner des différends et des litiges avec les partenaires ou les clients de la Société.

Changements climatiques et risques physiques et de transition connexes

En tant qu'organisation fournissant des services de conseil sans actifs immobiliers importants, la Société estime que son exposition financière aux impacts physiques aigus du changement climatique est limitée. Toutefois, il est possible que des changements climatiques, tels qu'un nombre croissant de canicules, la hausse du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques extrêmes, des inondations causées par des tempêtes ou une sécheresse prolongée ou tous autres changements climatiques aigus ou chroniques, puissent perturber les projets de ses clients, la livraison desdits projets ou la santé et la sécurité de ses employés. Les effets des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes sur les clients de la Société sont susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur la Société, notamment des arrêts de travail, des retards de projet, des pertes financières et des coûts supplémentaires pour reprendre les activités, y compris l'augmentation des coûts d'assurance ou la perte de couverture, les frais juridiques liés à la responsabilité civile et les pertes liées à l'atteinte à la réputation. Les plans de continuité des activités existants pourraient ne pas être suffisants pour permettre à la Société de se remettre de ces incidences négatives.

Généralement, la Société occupe des bureaux modernes dans des endroits bien desservis. Elle a également une présence régionale, nationale et mondiale importante pour garantir que tous les bureaux ne soient pas perturbés par des impacts climatiques néfastes au même moment. Cependant, la santé et le bien-être de nos employés pourraient être affectés s'il se produisait des événements importants dans une région, comme des canicules ou des phénomènes météorologiques extrêmes, peu importe où les employés travaillent, ce qui pourrait avoir une incidence

sur la réalisation des projets. La Société mène des activités extérieures sur le terrain dans le cadre de ses projets, y compris, mais sans s'y limiter, l'arpentage professionnel, les services d'ingénierie résidente, les relevés et la collecte de données sur le terrain, l'archéologie, les enquêtes géotechniques et les forages exploratoires géologiques ou géoenvironnementaux, la surveillance de la construction et l'inspection ainsi que le démarrage, les essais et l'exploitation de l'usine. Des phénomènes météorologiques extrêmes peuvent donc nuire à la capacité de ses employés sur le terrain d'accomplir leur travail, ce qui peut entraîner des retards ou des pertes de revenus, tandis que certains coûts continuent d'être engagés.

En plus des risques physiques, les changements climatiques présentent des risques transitoires pour la Société, tels que l'évolution des marchés et des technologies, qui pourraient entraîner une baisse de la demande pour certains des services de la Société. En outre, les changements de politique apportés par les gouvernements en réponse aux préoccupations climatiques pourraient augmenter les coûts ou avoir une incidence sur la viabilité des projets de certains clients, ou encore augmenter la demande pour certains de nos services. Actuellement, nous pouvons difficilement prévoir l'issue des propositions liées au climat et leur incidence sur la Société et ses clients.

Impacts écologiques et sociaux des projets

WSP œuvre dans des secteurs comme l'énergie, les mines, l'eau, le transport et les infrastructures, où des projets connexes peuvent avoir une incidence sur l'environnement ou sur les collectivités autochtones ou locales ou se dérouler dans des régions soumises à des tensions géopolitiques ou présentant des préoccupations élevées en matière de droits de la personne. Les effets des projets de nos clients peuvent inclure une réduction de la biodiversité, la déforestation, la pollution de l'eau, le déplacement des populations locales, sinon perturber les communautés ou entraîner la perte de territoires revendiqués par certains groupes. En plus de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables, les clients de la Société doivent obtenir l'acceptation sociale de leurs projets par un grand nombre d'intervenants. Le fait de ne pas impliquer les citoyens concernés et les communautés touchées dans la prise de décision pourrait entraîner une publicité négative, des protestations, des litiges, des changements de politique ou même l'annulation de projets.

Dépendance de la Société envers des fournisseurs et des sous-consultants

La Société fait affaire avec un grand nombre de fournisseurs et de sous-consultants pour s'acquitter de ses obligations envers ses clients. La réalisation convenable et rentable de certains contrats est tributaire, en grande partie, de l'exécution satisfaisante des travaux par les sous-consultants chargés des différents éléments des travaux que la Société livre à ses clients. Si ces sous-consultants ne respectent pas les normes acceptées ou n'effectuent pas la livraison selon l'échéancier convenu, la Société pourrait être obligée de remplacer le sous-consultant pour effectuer les livrables donnés en sous-traitance et la capacité de la Société à remplir ses obligations pourrait être compromise. Ceci pourrait entraîner des coûts supplémentaires pour la Société, ce qui peut avoir une incidence sur la rentabilité d'un projet particulier et, dans certaines circonstances, entraîner une érosion des marges, des pertes importantes, des clients insatisfaits et des réclamations.

La Société pourrait ne pas être en mesure de transférer adéquatement et proportionnellement sa responsabilité contractuelle à ses fournisseurs et sous-consultants et de s'assurer que ces tiers, fournisseurs ou sous-consultants respectent leurs engagements contractuels ou répondent aux attentes de la Société énoncées dans son code de conduite des partenaires d'affaires.

Protection des droits de propriété intellectuelle

La technologie et la propriété intellectuelle de la Société lui procurent, dans certains cas, un avantage concurrentiel. Le cas échéant, la Société cherche à protéger sa technologie et sa propriété intellectuelle, y compris les marques de commerce, les brevets, les droits d'auteur, son savoir-faire et les dessins industriels, en s'appuyant sur l'enregistrement, l'octroi de licences, les contrôles de sécurité et d'autres mécanismes disponibles, ainsi qu'en mettant en œuvre l'arrangement contractuel légal et les accords de non-divulgaration appropriés. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Les secrets commerciaux sont généralement difficiles à protéger. Nos employés et sous-traitants sont soumis à des obligations de confidentialité, mais cette protection peut être insuffisante pour dissuader ou empêcher le détournement de nos informations confidentielles ou la violation de notre propriété intellectuelle. Si la Société n'est pas en mesure de protéger entièrement ses droits de propriété intellectuelle, de détecter toute utilisation

non autorisée ou de prendre par ailleurs les mesures appropriées pour faire valoir ses droits, ceux-ci pourraient être invalidés, contournés, contestés ou devenir désuets, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa capacité de se démarquer de ses concurrents. Les litiges visant à déterminer l'étendue des droits de propriété intellectuelle, même s'ils sont couronnés de succès, peuvent être coûteux et détourner l'attention de la direction d'autres aspects de nos activités.

Les clients et les tiers fournissent à l'occasion à la Société l'accès à leur technologie et à leur propriété intellectuelle et, bien que la Société prenne des mesures raisonnables pour protéger ces renseignements contre une utilisation ou une distribution inappropriée, il existe un risque qu'ils ne soient pas adéquatement protégés, ce qui pourrait donner lieu à des réclamations et à des litiges et entraîner des responsabilités, la perte de contrats ou d'autres conséquences. De plus, la Société publie de nombreux articles et rapports, dans une variété de sites Web, de revues ou de magazines et peut, même involontairement, entraîner une violation du droit d'auteur. La Société peut faire face à des allégations ou à des réclamations de la part de clients et de tiers pour contrefaçon, détournement ou autre violation de leurs droits de propriété intellectuelle. Toute violation, tout détournement ou toute réclamation connexe, qu'elle soit fondée ou non, pourrait entraîner des pertes de temps importantes et des coûts élevés, détourner l'attention du personnel technique et du personnel de direction et nuire considérablement à nos activités et à notre réputation globale.

Modifications du carnet de commandes

La Société ne peut pas garantir que les produits des activités ordinaires qui sont censés découler de son carnet de commandes seront bel et bien générés ou, s'ils le sont, qu'ils engendreront un bénéfice. Les projets peuvent demeurer dans le carnet de commandes pendant une longue période. En outre, les retards dans la réalisation de projets, les suspensions, les résiliations, les annulations, les réductions de portée de projets surviennent à l'occasion dans l'industrie de la Société pour des motifs hors de son contrôle et peuvent avoir des incidences importantes sur la valeur du carnet de commandes de la Société. Les annulations de projets et les ajustements de portée possibles peuvent venir réduire encore davantage le montant en dollars du carnet de commandes ainsi que les produits que la Société touche véritablement.

De plus, la plupart des contrats de la Société renferment des dispositions prévoyant la « résiliation pour motifs de commodité » ou la résiliation à bref préavis qui autorisent le client à résilier ou à annuler le contrat à sa convenance, en donnant à la Société un préavis d'une durée déterminée ou en lui versant une indemnisation équitable, ou les deux, selon les modalités spécifiques du contrat. Si un nombre élevé de clients de la Société devaient se prévaloir de telles dispositions de résiliation pour motifs de commodité, ou si un ou plusieurs contrats étaient résiliés pour les mêmes motifs, le carnet de commandes de la Société serait touché négativement. Bien que les produits des activités ordinaires de la Société ne dépendent pas substantiellement d'un client en particulier, rien ne garantit que la Société aura la capacité de préserver ses relations avec ses plus importants clients.

Une diminution importante du carnet de commandes pourrait engendrer des coûts liés à la réduction du personnel, ce qui aurait pour effet de réduire le résultat net de la Société.

Arrêts et conflits de travail

Au 31 décembre 2024, environ 11,1 % du total de l'effectif de la Société était syndiqué, soit principalement des employés des pays nordiques, du Brésil, du Canada et de l'Europe centrale. Bien que la Société estime entretenir de bonnes relations avec ses employés, elle a, par le passé, connu des conflits de travail avec ceux-ci et pourrait connaître de tels conflits à l'avenir qui pourraient entraîner des grèves, une perte de productivité, des interruptions de projets, des pertes financières ou des dommages à la réputation de la Société en tant qu'employeur de choix. Il existe un risque que la Société subisse une grève ou un arrêt de travail prolongé causé par ou impliquant des employés syndiqués ou non syndiqués. Il existe un risque inhérent que les négociations en cours ou futures relativement aux conventions collectives ou à la représentation syndicale ne soient pas favorables à la Société. Quelques fois, la Société a également été témoin de tentatives de syndicalisation des employés non syndiqués de la Société. Ces efforts peuvent souvent perturber ou retarder le travail et présenter un risque de conflits de travail.

RISQUES LIÉS AUX LIQUIDITÉS, AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Détérioration de la situation financière ou de la position nette de trésorerie

La Société compte à la fois sur sa position de trésorerie ainsi que les banques, les marchés du crédit et les marchés financiers pour combler une partie de ses besoins en capital. De plus, dans certains cas, elle doit obtenir des garanties bancaires, des lettres de crédit, des garanties de performance et des cautionnements de paiement à l'appui de ses diverses obligations contractuelles. Une instabilité ou des bouleversements importants sur les marchés financiers, y compris les marchés du crédit, ou une dégradation ou un affaiblissement de sa situation financière, y compris sa position de trésorerie nette, en raison de facteurs internes ou externes, pourraient limiter ou empêcher l'accès de la Société à une ou plus d'une source de financement, ou accroître considérablement le coût des sources de financement, y compris les facilités de crédit, l'émission de titres d'emprunt à long terme (comme des débetures, des obligations ou des billets). Rien ne garantit que la Société maintiendra une position de trésorerie nette appropriée et que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation seront suffisants pour financer ses activités et ses besoins en matière de liquidités et assurer le service de sa dette.

De plus, la Société est souvent tenue de fournir des garanties bancaires et des cautionnements pour garantir ses obligations contractuelles et ses obligations liées aux projets.

Des prélèvements importants sur des cautionnements bancaires par un ou plusieurs tiers pourraient notamment réduire de façon importante la position de trésorerie de la Société.

Besoins en fonds de roulement

La Société pourrait avoir des besoins importants en fonds de roulement. À l'occasion, la Société peut avoir besoin d'un fonds de roulement important pour financer l'exécution de travaux d'ingénierie ou d'autres travaux réalisés dans le cadre de projets avant de recevoir le paiement des clients. Dans d'autres cas, la Société a

l'obligation contractuelle envers ses clients de financer les besoins en fonds de roulement relatifs aux projets.

Si les conditions des marchés du crédit et la conjoncture économique à l'échelle mondiale continuaient de s'aggraver de façon importante, la Société pourrait avoir de la difficulté à maintenir une répartition diversifiée de son actif auprès d'institutions financières solvables.

En outre, la Société peut investir une partie de sa trésorerie dans des occasions d'investissement à long terme, y compris l'acquisition d'autres entités ou activités, des dépenses d'investissement, la réduction de certains passifs tels que des passifs non capitalisés au titre des prestations ou les rachats d'actions en circulation de la Société. Dans la mesure où la Société utiliserait la trésorerie à de telles fins, le montant des liquidités disponibles pour les besoins du fonds de roulement dont il est question plus haut pourrait être réduit.

Créances clients

La Société affiche à son état de la situation financière un niveau de créances clients courant dans le secteur des services professionnels. Cette valeur est répartie entre de nombreux contrats et clients. Bien que cette diversification soit un facteur atténuant, la Société procède à des examens réguliers des créances clients afin d'identifier les clients ayant des retards de paiements ou des comptes en souffrance et de résoudre les problèmes causant ces retards, y compris les problèmes liés à la capacité financière de ces clients, rien ne garantit que les créances clients impayées seront acquittées en temps voulu, ou même qu'elles le seront. La concentration du risque de crédit lié aux clients dans une région géographique ou un secteur d'activité en particulier pourrait découler de tendances négatives continues ou d'une détérioration de la situation financière dans des régions ou des secteurs d'activité en particulier. Cette concentration ainsi que les changements importants apportés à la réglementation pourraient nous exposer à des taux de défaillance disproportionnellement élevés de la part de ces clients. Bien que la Société maintienne des provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement prévues, ces provisions sont fondées sur des estimations et des projections qui peuvent différer considérablement des résultats réels.

Le risque de crédit de la Société découle essentiellement des créances clients. Les montants présentés dans le bilan sont nets des pertes de crédit attendues, estimées par la direction et fondées, en partie, sur l'âge des créances et sur le recouvrement actuel et prévu. En général, bien que le crédit ne soit

accordé qu'après une évaluation de la solvabilité, la Société n'exige pas de garantie ni d'autre sûreté des clients à l'égard de leurs créances. Il existe un risque que la Société détienne d'importants soldes de créances clients irrécouvrables.

Levier financier et mobilisation de capitaux

La Société a des dettes, comme il est indiqué dans sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Elle peut prélever des montants sur ses facilités de crédit ou émettre d'autres titres d'emprunt, comme des obligations, pour financer ses activités, y compris les acquisitions qu'elle peut réaliser de temps à autre. Selon son niveau d'endettement, la Société pourrait être tenue de consacrer une partie considérable de ses flux de trésorerie au paiement des intérêts et au remboursement du capital, ce qui risquerait d'avoir d'importantes répercussions pour les investisseurs, en particulier les suivantes :

- l'endettement pourrait limiter la capacité de la Société à faire des investissements importants pour sa croissance et sa stratégie ou à obtenir du financement supplémentaire pour son fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses obligations au titre du service de la dette, ses acquisitions et ses besoins d'exploitation généraux ou autres;
- certains emprunts de la Société comportent des taux d'intérêt variables, ce qui l'expose au risque d'augmentation des taux d'intérêt;
- l'endettement pourrait limiter la capacité de la Société à s'ajuster à l'évolution de la conjoncture des marchés et la désavantager par rapport à ses concurrents moins endettés;
- l'endettement pourrait avoir une incidence négative sur la cote de crédit de la Société;
- la Société pourrait être ne pas être ne mesure de déclarer et de verser des dividendes sur ses actions ou être tenue de réduire les dividendes qu'elle déclare et verse sur ses actions;
- la Société pourrait être vulnérable face à un ralentissement économique.

Aux termes des contrats régissant son endettement, la Société est autorisée à contracter des dettes supplémentaires dans certaines circonstances. Toutefois, ce faisant, elle augmenterait les risques décrits ci-dessus. La facilité de crédit et l'acte de fiducie de la Société l'obligent à respecter, entre autres, certaines clauses restrictives sur une base consolidée. Les principales clauses portent sur le ratio de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté ainsi que sur le ratio

de couverture des intérêts, qui sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La direction s'assure trimestriellement de la conformité de la Société aux clauses restrictives dans le cadre des exigences de dépôt et de présentation de l'information financière prévues en vertu de sa facilité de crédit et de son acte de fiducie. Le non-respect d'une clause restrictive ou notre incapacité à respecter les ratios financiers requis pourrait entraîner un défaut aux termes de nos facilités de crédit et limiter notre capacité à contracter d'autres emprunts. En outre, la Société exerce ses activités par l'intermédiaire de ses filiales. Ses flux de trésorerie et sa capacité à assurer le service de sa dette dépendent donc des bénéfices de ses filiales et de la distribution de ces bénéfices à la Société, ou des prêts, avances ou autres paiements que ces entités lui consentent. La capacité de ces filiales de verser des dividendes ou de consentir d'autres prêts, avances ou paiements à la Société dépend de leurs résultats d'exploitation et est assujettie aux lois applicables.

La Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir, à des conditions acceptables, des capitaux additionnels pour financer sa stratégie de croissance et pourrait se voir obligée de réduire la portée prévue de son expansion. Si elle devait utiliser des liquidités générées en interne ou contracter des dettes élevées pour réaliser des acquisitions, sa marge de manœuvre opérationnelle et financière serait considérablement réduite. La mesure dans laquelle la Société pourra ou voudra émettre des titres de participation additionnels pour financer des acquisitions sera fonction du cours de ses actions et dépendra de la volonté des vendeurs potentiels de les accepter en guise de paiement total ou partiel. La Société pourrait en outre être dans l'obligation de contracter des dettes additionnelles si elle faisait l'acquisition d'une autre entreprise, ce qui augmenterait ses obligations de remboursement.

La Société pourrait également se trouver dans l'obligation de mobiliser des capitaux additionnels sur le marché public ou privé pour poursuivre sa stratégie et répondre à ses besoins sur le plan de l'exploitation. La disponibilité de financement sera fonction de l'état des marchés à ce moment, de même que du caractère acceptable des modalités de financement offertes. Rien ne garantit que la Société pourra obtenir du financement, ou qu'elle pourra en obtenir suffisamment et à des conditions acceptables, pour financer ses besoins, surtout en période de ralentissement économique.

Dépréciation des actifs à long terme

Comme la croissance de la Société découle en partie des acquisitions, le goodwill et les immobilisations incorporelles représentent une partie considérable de son actif. Au 31 décembre 2024, la Société avait un goodwill de 9,45 G\$, soit 47 % de son actif total de 20,20 G\$. Pour se conformer aux IFRS, la Société doit procéder chaque année à un test de dépréciation du goodwill et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée comptabilisés dans son état consolidé de la situation financière; la Société a recours à la méthode de la juste valeur. La Société a choisi de procéder au test annuel de dépréciation du goodwill le premier jour du quatrième trimestre de son exercice. La Société doit aussi procéder à un test de dépréciation des actifs à long terme entre les tests annuels si un événement ou une situation indique qu'un actif ou une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») peut avoir subi une dépréciation. Ces événements ou situations peuvent comprendre un changement défavorable important dans le climat économique, notamment une baisse importante et soutenue de la valeur d'une UGT, des facteurs juridiques, des indicateurs du rendement d'exploitation, la concurrence, la vente ou la cession d'une partie importante des activités de la Société, des interventions gouvernementales potentielles relatives à ses installations et d'autres facteurs. Si la valeur recouvrable d'une UGT était inférieure à sa valeur comptable, la Société doit comptabiliser une perte de valeur. Le montant de toute réduction de valeur pourrait être considérable.

Exposition aux monnaies étrangères

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des cours du change, et où une variation des cours du change aurait une incidence directe sur le résultat net de la Société. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale, ce qui accroît considérablement son exposition au risque de change découlant de ses activités d'exploitation libellées en diverses monnaies, notamment en dollars américains, en livres sterling, en couronnes suédoises et en dollars australiens, ainsi que de ses actifs nets dans des établissements à l'étranger. Une partie importante du résultat net et de l'actif net de la Société est libellée en diverses monnaies étrangères, notamment en dollars américains, en livres sterling, en couronnes suédoises et en dollars australiens. Par conséquent, les fluctuations du cours du change entre le dollar canadien et ces monnaies représentent un risque pour la Société. Il est impossible de prévoir les événements futurs qui pourraient

entraîner une augmentation ou une baisse importante des risques de variation de change par rapport à ces monnaies.

Lorsque les produits et les dépenses sont libellés en monnaies étrangères, la Société utilise parfois des dérivés de change afin de limiter son exposition aux fluctuations du cours du change. Les flux de trésorerie futurs en monnaie étrangère présentent néanmoins un risque de fluctuation de la monnaie étrangère entre le moment où une transaction donnée est complétée et le moment où la monnaie étrangère est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt dans différents territoires étrangers. Les lois et les règlements fiscaux ainsi que l'interprétation qui s'appliquent aux activités de la Société changent continuellement. De plus, les avantages et les passifs fiscaux différés dépendent de facteurs intrinsèquement incertains et sujets à modification, par exemple les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et le portefeuille d'activités prévues dans les divers pays où la Société exerce des activités. La détermination de la charge d'impôt exigible requiert une grande part de jugement. La direction utilise des principes comptables et des principes fiscaux pour déterminer l'impôt sur le revenu qu'elle croit susceptible d'être exigé par les administrations fiscales compétentes. Toutefois, rien ne garantit que les avantages fiscaux ou l'impôt à payer ne différeront pas sensiblement des estimations ou des attentes de la Société. Pour plusieurs transactions et calculs, il est difficile de déterminer avec certitude le montant de l'impôt à payer. La Société fait régulièrement l'objet de vérifications par les autorités fiscales. Ce sont ces autorités qui font la détermination finale des montants d'impôt à payer ou à recevoir, des avantages et passifs fiscaux différés ou de la charge d'impôts que la Société pourra reconnaître au bout du compte. Bien que la direction estime que ses positions fiscales et ses estimations relatives aux impôts sont raisonnables, celles-ci pourraient changer en raison de plusieurs facteurs, notamment l'issue des vérifications fiscales et des litiges connexes, l'introduction de nouvelles normes comptables relatives aux impôts et de nouvelles lois fiscales et interprétations connexes, la composition des territoires ayant généré le résultat net de la Société, la possibilité de réalisation des actifs d'impôt différé et les modifications des positions fiscales incertaines. La Société pourrait aussi voir son taux d'imposition

effectif augmenter ou diminuer considérablement. L'un ou l'autre des facteurs ci-dessus pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et la rentabilité de la Société, la disponibilité des crédits

fiscaux, le coût des services qu'elle offre et la disponibilité de déductions pour pertes d'exploitation pendant la croissance de la Société.

21 INFORMATION ADDITIONNELLE

De l'information additionnelle au sujet de la Société est disponible sur son site Web, à l'adresse www.wsp.com, et sur celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 est disponible sur ces sites.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, sous le symbole « WSP ». Au 31 décembre 2024, la Société avait 130 479 453 actions ordinaires en circulation. Au 25 février 2025, elle en avait 130 496 318.

La Société n'a pas d'autres actions en circulation.

Au 25 février 2025, 706 339 options sur actions étaient en circulation, à un prix d'exercice variant de 41,69 \$ à 210,64 \$.

Aux termes du régime d'unités d'actions de la Société, qui fait partie de ses régimes incitatifs à long terme, les unités d'actions échangeables acquises peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Société ou de la trésorerie, au choix du participant. Sous réserve de l'atteinte de mesures de rendement et d'objectifs spécifiques, les unités d'actions échangeables de la Société en circulation au 25 février 2025 pouvaient être échangées, une fois acquises, contre un maximum de 395 473 actions ordinaires de la Société.

22 GLOSSAIRE DES MESURES SECTORIELLES, DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Produits des activités ordinaires nets et mesures connexes

Les **produits des activités ordinaires nets** sont définis comme étant les produits des activités ordinaires moins les coûts directs liés aux sous-consultants et autres coûts directs recouvrables directement auprès des clients.

Les produits des activités ordinaires nets constituent une mesure d'information sectorielle et un total des mesures sectorielles, qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS; elle pourrait ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

La direction analyse la performance financière de la Société en tenant compte des produits des activités ordinaires générés par les honoraires, ou les produits des activités ordinaires nets, puisque les coûts directs recouvrables peuvent varier sensiblement d'un contrat

à l'autre et ne sont pas représentatifs de la performance des services d'experts-conseils. Se reporter à la rubrique 8.1, « Produits des activités ordinaires nets », pour obtenir des rapprochements des produits des activités ordinaires avec les produits des activités ordinaires nets.

La **croissance interne (diminution de la croissance interne) des produits des activités ordinaires nets** correspond à la variation des produits des activités ordinaires nets d'une période à l'autre, à l'exclusion des produits des activités ordinaires nets des entreprises acquises ou cédées dans les 12 mois suivant l'acquisition ou précédant la cession, exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires nets de la période de comparaison et ajustée pour exclure les produits des activités ordinaires nets des entreprises cédées. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change.

La **croissance des produits des activités ordinaires nets découlant des acquisitions** correspond aux produits des activités ordinaires nets des entreprises acquises dans les 12 mois suivant l'acquisition, exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires nets de la période de comparaison. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change.

L'**incidence du désinvestissement** représente les produits des activités ordinaires nets des entreprises cédées dans les 12 mois précédant la cession, exprimés en pourcentage des produits nets de la période de comparaison. Ces deux mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change.

Ces mesures de la croissance (diminution de la croissance) des produits des activités ordinaires nets sont des mesures financières complémentaires sans définition normalisée selon les IFRS utilisées pour analyser les variations des produits des activités ordinaires nets d'une période à l'autre. D'autres émetteurs peuvent définir des mesures similaires différemment et, par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs.

Carnet de commandes et mesures connexes

Le **carnet de commandes** représente les produits des activités ordinaires futurs découlant de contrats conclus avec des clients, qui comprennent la valeur des commandes fermes seulement et exclut toute contrepartie variable qui n'est pas considérée comme hautement probable. Pour les clients du secteur public financés par une agence gouvernementale, ledit financement est confirmé.

La **croissance interne (diminution de la croissance interne) du carnet de commandes** correspond aux commandes fermes diminuées des produits des activités ordinaires pour la période, exprimées en pourcentage du carnet de commandes d'ouverture pour la période. Ces mesures sont calculées de manière à exclure l'incidence des variations des cours du change et les nouvelles commandes découlant des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de la période, déduction faite de l'incidence du désinvestissement.

Se reporter à la rubrique 8.2, « Carnet de commandes » pour de l'information sur le carnet de commandes depuis le début de l'exercice, y compris les prises de commandes internes.

La croissance interne (diminution de la croissance interne) du carnet de commandes est une mesure financière complémentaire sans définition normalisée

selon les IFRS utilisée pour analyser les variations du carnet de commandes d'une période à l'autre. D'autres émetteurs peuvent définir une mesure similaire différemment et, par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le **BAIIA ajusté** renvoie au résultat avant les charges de financement nettes (sauf les produits d'intérêts), la charge d'impôt sur le résultat, la dotation aux amortissements, les pertes de valeur sur les actifs à long terme et les reprises de perte de valeur sur ceux-ci, la quote-part de la charge d'impôt sur le résultat et de la dotation aux amortissements des entreprises associées et des coentreprises, les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et les coûts de mise en place du système ERP. La **marge du BAIIA ajusté** est définie comme le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

Le BAIIA ajusté constitue une mesure financière non conforme aux IFRS et la marge du BAIIA ajusté, un ratio non conforme aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, elles ne sont pas nécessairement comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

La direction analyse la performance financière de la Société en se fondant sur le BAIIA ajusté, car elle estime que cette mesure permet de comparer les résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Ces mesures ne tiennent pas compte des effets des éléments qui rendent compte principalement de l'incidence des décisions concernant les placements à long terme et le financement, plutôt que des résultats des activités quotidiennes. Se reporter à la rubrique 8.3, « BAIIA ajusté », pour obtenir des rapprochements du BAII avec le BAIIA ajusté.

BAIIA ajusté par secteur et marge du BAIIA ajusté par secteur

Le **BAIIA ajusté par secteur** est défini comme le BAIIA ajusté compte non tenu des charges du siège social. Les charges du siège social correspondent aux frais et salaires liés aux fonctions centralisées telles que les finances, les ressources humaines et la technologie, lesquels ne sont pas attribués aux secteurs à présenter. La **marge du BAIIA ajusté par secteur** est définie comme le BAIIA ajusté compte non tenu des charges du siège social, exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

Ces mesures d'information sectorielle et du total des secteurs constituent des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir le BAIIA ajusté par secteur d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Ces mesures permettent à la direction de comparer les secteurs à présenter les uns avec les autres. Se reporter à la rubrique 8.3, « BAIIA ajusté », pour obtenir des rapprochements du BAIIA ajusté avec le BAIIA ajusté par secteur et du BAII avec le BAIIA ajusté.

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le **résultat net ajusté** représente le résultat net attribuable aux actionnaires compte non tenu des éléments suivants :

- dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises;
- pertes de valeur sur les actifs à long terme et les reprises de perte de valeur sur ceux-ci;
- coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation;
- coûts de mise en place du système ERP;
- profits ou pertes sur des placements dans des titres liés aux obligations de la rémunération différée, inclus dans les autres actifs financiers;
- profits ou pertes latents sur les instruments financiers dérivés;
- incidence fiscale liée aux éléments ci-dessus.

Le **résultat net ajusté par action** est calculé d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions.

Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS et le résultat net ajusté par action est un ratio non conforme aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Le fait d'exclure les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation, la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises et les pertes de valeur sur les actifs à long terme et reprises de perte de valeur sur ceux-ci fournit une mesure comparative du rendement de la Société dans un contexte de regroupements d'entreprises significatifs, dans lequel la Société peut engager des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation significatifs et, par conséquent, voir sa charge d'amortissement augmenter en raison de la comptabilisation d'immobilisations incorporelles qui ne seraient

normalement pas comptabilisées en dehors d'un regroupement d'entreprises. De plus, la réorganisation de l'entreprise en fonction de notre stratégie immobilière et la réalisation de synergies à la suite d'acquisitions pourraient entraîner la dépréciation ou l'abandon de certains actifs afin d'améliorer la structure de coûts globale de la Société. La direction exclut également les coûts de mise en place du système ERP puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation de la Société. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est ajustée pour tenir compte de certains éléments hors trésorerie liés à la volatilité du marché qui sont intrinsèquement imprévisibles. En outre, aux États-Unis, la Société offre un régime de rémunération différée aux termes duquel une partie de la rémunération des employés est différée et investie dans des actifs financiers détenus dans une fiducie, qui sont inclus dans les autres actifs financiers à l'état de la situation financière de la Société. Ces actifs financiers sont détenus en fiducie au bénéfice des employés, mais sont mis à la disposition des créanciers de la Société, en cas d'insolvabilité, et ne sont donc pas considérés comme des gains ou pertes actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global; ils sont plutôt comptabilisés dans les charges de financement. Enfin, les profits ou pertes latents sur les instruments financiers dérivés sont liés aux transactions futures et, par conséquent, ne sont pas comparables lorsqu'ils sont inclus dans les résultats de la période considérée.

La direction est d'avis que ces éléments ne devraient pas être pris en compte dans l'évaluation de la performance financière et opérationnelle sous-jacente. Se reporter à la rubrique 8.8, « Résultat net ajusté », pour obtenir des rapprochements du résultat net attribuable aux actionnaires avec le résultat net ajusté.

Flux de trésorerie disponibles

Les **flux de trésorerie disponibles** (ou les sorties de flux de trésorerie disponibles) sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, plus les liquidités discrétionnaires de la Société qui sont générées par d'autres activités (s'il y a lieu), moins les paiements de loyers et les dépenses d'investissement nettes.

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir une mesure similaire d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Les flux de trésorerie disponibles fournissent une mesure constante et comparable des liquidités

discrétionnaires que génère la Société et dont elle dispose pour assurer le service de la dette, honorer ses autres obligations de paiement et effectuer des placements stratégiques. Se reporter à la rubrique 9.1, « Activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles », pour obtenir des rapprochements des flux de trésorerie disponibles avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Le ratio des flux de trésorerie disponibles des 12 derniers mois sur le résultat net attribuable aux actionnaires est un ratio non conforme aux IFRS qui n'a aucune signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des ratios similaires présentés par d'autres émetteurs. Ce ratio est une mesure de conversion du résultat net en trésorerie.

Délai de recouvrement des créances clients (« délai de recouvrement »)

Le **délai de recouvrement** représente le nombre moyen de jours nécessaires pour convertir en trésorerie les créances clients de la Société (déduction faite des taxes de vente) et l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, déduction faite de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus. Le délai de recouvrement constitue une mesure financière supplémentaire qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir une mesure similaire d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

Le **ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté** constitue une mesure de gestion du capital. La dette nette est définie comme étant la dette à long terme, y compris les parties courantes, mais exception faite des obligations locatives, et déduction faite de la trésorerie. La Société utilise ce ratio comme mesure de son levier financier, et il est calculé en fonction de notre BAIIA ajusté sur 12 mois continus.

2024 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe WSP Global Inc.

Exercice clos
le 31 décembre 2024





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe WSP Global Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023;
- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023;
- les notes afférentes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation provisoire des relations clients acquises dans le cadre de l'acquisition de POWER Engineers, Incorporated

Se référer à la note 2 – Méthodes comptables significatives, à la note 4 – Estimations comptables et jugements critiques, à la note 5, Acquisitions d'entreprises des états financiers consolidés, et à la note 18, Immobilisations incorporelles.

Le 1^{er} octobre 2024, la Société a acquis POWER Engineers, Incorporated pour un prix d'achat de 1,75 G\$ US (approximativement 2,36 G\$). La juste valeur provisoire des actifs identifiables acquis comprenait un montant de 418,6 M\$ se rapportant aux relations clients. La direction a recours à des estimations et à des hypothèses significatives pour évaluer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La direction a appliqué la méthode des bénéfices excédentaires au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour établir la valeur provisoire des relations clients acquises. Les estimations et hypothèses significatives formulées par la direction en lien avec cette méthode comprenaient les produits et les marges prévus attribuables aux relations clients (en excédent du carnet de commandes). Au 31 décembre 2024, la Société n'avait pas encore terminé d'évaluer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a évalué la juste valeur provisoire des relations clients en effectuant notamment ce qui suit :
 - Lire le contrat d'achat;
 - Évaluer le caractère approprié du modèle utilisé pour estimer les relations clients;
 - Tester les données sous-jacentes utilisées par la direction dans le modèle;
 - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses et des estimations significatives utilisées par la direction relativement aux produits et aux marges prévus attribuables aux relations clients (en excédent du carnet de commandes), compte tenu des rendements historiques de la société acquise;
 - Obtenir de l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations afin d'évaluer le caractère approprié des méthodes et du modèle d'évaluation utilisés.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de la part importante de jugement exercé par la direction dans l'évaluation de la juste valeur provisoire des relations clients, y compris la formulation d'estimations et d'hypothèses significatives. Il en découle un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux estimations et hypothèses significatives utilisées par la direction. Les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – coûts estimatifs des contrats en régie à prix plafond et des contrats à forfait

Se référer à la note 2, Méthodes comptables significatives, à la note 4, Estimations comptables et jugements critiques, et à la note 7, Produits des activités ordinaires, des états financiers consolidés.

La Société comptabilise généralement ses produits progressivement, en utilisant une méthode fondée sur les intrants, à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestation conformément aux modalités du contrat. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, une partie du total des produits des activités ordinaires de 16 166,8 M\$ a été tirée de contrats en régie à prix plafond et de contrats à forfait.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a déterminé les coûts estimatifs totaux pour un échantillon de contrats, en effectuant ce qui suit :
 - Obtenir et lire les contrats ainsi que leurs modifications, s'il y a lieu, pour comprendre leur portée et leurs principales modalités;
 - Évaluer l'identification, en temps opportun, des circonstances pouvant justifier une modification des coûts estimatifs totaux, notamment les contrats faisant l'objet de réclamations et les modifications de contrats;
 - Rencontrer le personnel d'exploitation de la Société pour évaluer le degré d'achèvement, les coûts estimatifs à engager et les facteurs ayant une incidence sur le temps requis et les coûts à engager pour terminer le projet;



Question clé de l'audit

Pour ces contrats, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle le pourcentage des produits des activités ordinaires obtenus est estimé en utilisant une évaluation fondée sur les intrants qui repose généralement sur le ratio des coûts engagés sur le total des coûts estimatifs. La comptabilisation des produits des activités ordinaires et de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation suppose l'estimation des coûts à engager pour terminer le projet.

La direction examine régulièrement les coûts engagés depuis le début du projet et les coûts estimatifs à engager pour chaque projet afin de déterminer si le montant comptabilisé dans les actifs contractuels reflète fidèlement le montant qui sera obtenu pour les projets.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de la part de jugement exercé par la direction pour déterminer les coûts estimatifs à engager pour terminer les projets, ce qui nous a mené à poser des jugements et à déployer des efforts dans l'application de procédures d'évaluation des coûts estimatifs totaux, y compris l'appréciation des jugements posés par la direction au sujet de sa capacité à déterminer les coûts estimatifs à engager pour terminer un projet.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Comparer la marge originale prévue selon les contrats à la marge réelle;
- Déterminer les coûts estimatifs totaux attendus selon la marge réalisée pour les contrats exécutés dans la même région et les comparer aux coûts estimatifs totaux.
- Tester, en se fondant sur des échantillons, les coûts engagés par rapport aux éléments probants.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.¹

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 26 février 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A126402

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Produits des activités ordinaires (note 7)	16 166,8	14 437,2
Coûts liés au personnel	8 887,9	8 047,1
Sous-consultants et coûts directs	3 994,6	3 540,2
Autres charges d'exploitation	1 156,1	980,4
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	310,3	316,4
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles (note 18)	239,2	221,7
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles (note 19)	135,8	135,1
Dépréciation des actifs à long terme	—	87,1
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation (note 10)	133,8	105,0
Coûts de mise en place du système ERP (note 10)	66,8	81,0
Pertes de change	8,1	5,4
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises, déduction faite de l'impôt	(34,4)	(29,7)
Résultat avant charges de financement nettes et impôt	1 268,6	947,5
Charges de financement nettes (note 11)	340,6	202,6
Résultat avant impôt	928,0	744,9
Charge d'impôt sur le résultat (note 12)	246,6	191,9
Résultat net	681,4	553,0
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	681,4	550,0
Participations ne donnant pas le contrôle	—	3,0
	681,4	553,0
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires	5,40	4,41
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires	5,38	4,40
Nombre moyen pondéré de base d'actions	126 104 722	124 603 768
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	126 539 101	124 951 544

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Résultat net	681,4	553,0
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écarts de change	293,0	(51,1)
Écarts de change sur les instruments financiers désignés en tant que couverture d'investissement net	(8,6)	4,2
Profits (pertes) sur les instruments financiers désignés en tant que couverture de flux de trésorerie	71,1	(28,7)
Produit (charge) d'impôt sur les éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(29,4)	9,0
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Perte actuarielle sur les régimes de retraite	(8,9)	(11,0)
Écarts de change liés aux régimes de retraite	(3,4)	0,1
Produit d'impôt lié aux régimes de retraite	2,3	2,5
Total du résultat global pour l'exercice	997,5	478,0
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	997,5	475,0
Participations ne donnant pas le contrôle	—	3,0
	997,5	478,0

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	2024	2023
Actif	\$	\$
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 28)	623,5	378,0
Créances clients et autres créances (note 14)	3 390,7	2 726,4
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	2 390,8	1 911,6
Charges payées d'avance	396,7	239,4
Autres actifs financiers (note 16)	168,0	123,3
Actifs d'impôt exigible	39,2	38,4
	7 008,9	5 417,1
Actifs non courants		
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	1 066,6	824,2
Immobilisations incorporelles (note 18)	1 539,3	1 104,1
Immobilisations corporelles (note 19)	493,4	435,3
Goodwill (note 20)	9 451,5	7 155,8
Actifs d'impôt différé (note 12)	404,1	429,3
Autres actifs (note 21)	235,4	217,3
	13 190,3	10 166,0
Total de l'actif	20 199,2	15 583,1
Passif		
Passifs courants		
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 22)	3 261,2	2 738,2
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (note 15)	1 652,7	1 158,0
Passifs d'impôt exigible (note 12)	206,3	171,0
Provisions (note 23)	121,4	134,9
Dividendes à payer aux actionnaires (note 27)	48,9	46,8
Partie courante des obligations locatives (note 17)	285,0	257,5
Partie courante de la dette à long terme (note 24)	704,9	204,2
	6 280,4	4 710,6
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 24)	3 894,5	3 058,3
Obligations locatives (note 17)	907,2	744,6
Provisions (note 23)	466,3	399,3
Obligations au titre des prestations de retraite (note 9)	202,1	187,5
Passifs d'impôt différé (note 12)	176,2	149,4
	5 646,3	4 539,1
Total du passif	11 926,7	9 249,7
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	8 272,5	6 328,9
Participations ne donnant pas le contrôle	—	4,5
Total des capitaux propres	8 272,5	6 333,4
Total du passif et des capitaux propres	20 199,2	15 583,1

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Alexandre L'Heureux, administrateur

(signé) Louis-Philippe Carrière, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

	Attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$		
Solde au 1^{er} janvier 2023	4 784,4	212,4	959,5	49,7	6 006,0	3,1	6 009,1
Résultat global							
Résultat net	—	—	550,0	—	550,0	3,0	553,0
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(75,0)	(75,0)	—	(75,0)
Total du résultat global	—	—	550,0	(75,0)	475,0	3,0	478,0
Dividendes déclarés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	—	—	(186,9)	—	(186,9)	—	(186,9)
Actions ordinaires émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	24,6	—	—	—	24,6	—	24,6
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	5,0	—	—	5,0	—	5,0
Exercice d'options sur actions (note 25)	6,3	(1,1)	—	—	5,2	—	5,2
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(0,4)	(0,4)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(1,2)	(1,2)
Solde au 31 décembre 2023	4 815,3	216,3	1 322,6	(25,3)	6 328,9	4,5	6 333,4
Résultat global							
Résultat net	—	—	681,4	—	681,4	—	681,4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	316,1	316,1	—	316,1
Total du résultat global	—	—	681,4	316,1	997,5	—	997,5
Actions ordinaires émises dans le cadre de placements publics par voie de prise ferme (note 25)	557,6	—	—	—	557,6	—	557,6
Actions ordinaires émises dans le cadre de placements privés (note 25)	557,9	—	—	—	557,9	—	557,9
Dividendes déclarés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	—	—	(189,2)	—	(189,2)	—	(189,2)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	6,0	—	—	6,0	—	6,0
Exercice d'options sur actions (note 25)	15,6	(2,7)	—	—	12,9	—	12,9
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	0,9	—	0,9	(4,5)	(3,6)
Solde au 31 décembre 2024	5 946,4	219,6	1 815,7	290,8	8 272,5	—	8 272,5

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net	681,4	553,0
Ajustements (note 28)	594,6	658,9
Charges de financement nettes (note 11)	340,6	202,6
Charge d'impôt sur le résultat (note 12)	246,6	191,9
Impôt payé	(285,4)	(334,4)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 28)	(195,9)	(285,7)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 381,9	986,3
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (note 25)	1 115,8	5,2
Émission de billets de premier rang non garantis (note 24)	995,5	496,2
Remboursement net des montants prélevés sur les facilités de crédit et autres passifs financiers	(9,3)	(364,5)
Paiements de loyers (note 17)	(375,7)	(375,1)
Charges de financement nettes payées, exception faite des intérêts sur les obligations locatives	(231,4)	(196,6)
Dividendes versés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	(187,1)	(162,2)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	(0,4)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	1 307,8	(597,4)
Activités d'investissement		
Décaissements nets liés aux acquisitions et aux cessions d'entreprises	(2 340,0)	(354,3)
Entrées d'immobilisations corporelles, exception faite des acquisitions d'entreprises	(148,3)	(160,3)
Entrées d'immobilisations incorporelles identifiables, exception faite des acquisitions d'entreprises	(15,5)	(20,1)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	42,1	1,9
Dividendes reçus d'entreprises associées	28,7	22,6
Autres	(3,6)	(0,2)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 436,6)	(510,4)
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4,3	(7,6)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	257,4	(129,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à l'ouverture de l'exercice	361,9	491,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à la clôture de l'exercice (note 28)	619,3	361,9

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

NOTES

1	BASE D'ÉTABLISSEMENT	F-15
2	MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES.....	F-15
3	DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES	F-25
4	ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES	F-26
5	ACQUISITIONS D'ENTREPRISES	F-28
6	SECTEURS OPÉRATIONNELS	F-30
7	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	F-33
8	RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)	F-34
9	RÉGIMES DE RETRAITE	F-36
10	COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION ET COÛTS DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME ERP	F-39
11	CHARGES DE FINANCEMENT NETTES.....	F-39
12	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	F-40
13	INSTRUMENTS FINANCIERS	F-43
14	CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES.....	F-47
15	SOLDES CONTRACTUELS	F-48
16	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	F-49
17	ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES	F-49
18	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	F-51
19	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	F-52
20	GOODWILL	F-53
21	AUTRES ACTIFS	F-55
22	DETTES D'EXPLOITATION ET CHARGES À PAYER	F-55
23	PROVISIONS	F-55
24	DETTE À LONG TERME.....	F-56
25	CAPITAL-ACTIONS	F-58
26	GESTION DU CAPITAL	F-59
27	DIVIDENDES	F-60
28	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE	F-60
29	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	F-62
30	PASSIFS ÉVENTUELS	F-63

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

1 BASE D'ÉTABLISSEMENT

Groupe WSP Global Inc. (collectivement avec ses filiales, la « Société » ou « WSP ») est une firme de services-conseils professionnels qui offre des compétences techniques et des conseils stratégiques à des clients dans différents segments de marché : transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement, bâtiment et énergie. La Société offre, en outre, des services hautement spécialisés d'exécution de projets et de programmes, et de consultation. Son siège social est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) Canada.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « WSP ».

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière de comptabilité (les « IFRS »). Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains actifs et passifs financiers (y compris les placements dans des titres et des instruments dérivés), des passifs au titre des régimes d'unités d'actions et de la contrepartie éventuelle, qui sont évalués à la juste valeur, et sauf les obligations au titre des prestations définies, dont l'évaluation correspond à la valeur actualisée nette des obligations au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur de l'actif des régimes.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers le 26 février 2025.

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire dans la note 3, « Développements en matière de méthode comptable ».

CONSOLIDATION, PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est indiquée comme une composante des capitaux propres. La quote-part du résultat net et du résultat global des filiales est comptabilisée directement en capitaux propres. Les variations de la participation de la société mère dans les filiales, qui n'entraînent pas une perte de contrôle, sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société et cessent de l'être à compter de la date à laquelle ce contrôle prend fin.

Les transactions et soldes intragroupe de même que les profits et pertes latents sur les transactions intervenues entre les entreprises appartenant à la Société sont éliminés. Les montants comptabilisés par les filiales ont été ajustés, au besoin, afin qu'ils soient conformes aux méthodes comptables adoptées par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Le tableau qui suit dresse la liste des principales filiales de la Société pour chacun des exercices clos le 31 décembre, en fonction des produits des activités ordinaires. La Société détenait 100 % des intérêts dans toutes les filiales présentées.

2024	
Entité	Pays de constitution
WSP USA Inc.	États-Unis
WSP Canada Inc.	Canada
WSP UK Ltd.	Royaume-Uni
WSP USA Environment & Infrastructure Inc.	États-Unis
WSP Australia Pty Ltd.	Australie
WSP Sverige AB	Suède
WSP USA Buildings Inc.	États-Unis
WSP New Zealand Ltd.	Nouvelle-Zélande

2023	
Entité	Pays de constitution
WSP USA Inc.	États-Unis
WSP Canada Inc.	Canada
WSP UK Ltd.	Royaume-Uni
WSP USA Environment & Infrastructure Inc.	États-Unis
WSP Australia Pty Ltd.	Australie
WSP Sverige AB	Suède
WSP New Zealand Ltd.	Nouvelle-Zélande
WSP E&I Canada Ltd.	Canada

Partenariats

Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes soit comme des coentreprises. Pour déterminer à quelle catégorie appartient le partenariat, il faut tenir compte des droits et obligations découlant des obligations contractuelles des parties à l'entreprise. Les partenariats qui confèrent à la Société des droits sur les actifs et obligations individuels découlant de l'entreprise sont classés à titre d'entreprises communes et les partenariats qui confèrent à la Société des droits aux actifs nets de l'entreprise sont classés à titre de coentreprises.

Pour comptabiliser ses intérêts dans des entreprises communes, la Société inscrit sa quote-part des actifs, passifs, produits des activités ordinaires, coûts et flux de trésorerie, en se fondant sur les états financiers les plus récents des partenariats en question.

Les intérêts dans des coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et inclus dans les autres actifs dans les états de la situation financière. La valeur comptable des participations dans des coentreprises est soumise à un test de dépréciation, comme il est indiqué ci-dessous à la rubrique « Dépréciation des actifs à long terme ».

Entreprises associées

Les entreprises associées représentent toutes les entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable, sans en détenir le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et incluses dans les autres actifs, dans les états de la situation financière. La valeur comptable des participations dans des entreprises associées est soumise à un test de dépréciation, comme il est indiqué ci-dessous à la rubrique « Dépréciation des actifs à long terme ».

MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués selon la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (c'est-à-dire, la « monnaie fonctionnelle »). Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change découlant du règlement des transactions ainsi que de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une entité sont comptabilisés en résultat net, sauf ceux qui sont admissibles à titre de couvertures d'investissement net et qui sont, de ce fait, différés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et pertes de change relatifs aux emprunts et à la trésorerie sont comptabilisés dans les charges de financement nettes.

Les actifs et passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

aux taux de change en vigueur à la clôture de la période, et leurs résultats d'exploitation sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les variations qui en résultent sont comptabilisées en capitaux propres, dans le cumul des autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de change.

INFORMATION SECTORIELLE

La présentation des secteurs est conforme à celle de l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs isolables, a été identifié comme étant l'équipe de direction mondiale. La Société est structurée en quatre secteurs isolables : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande).

COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La Société tire ses produits de la prestation de services d'ingénierie. Si la Société a constaté des produits des activités ordinaires, sans avoir fourni de facture, le droit à une contrepartie est donc comptabilisé en tant qu'actif contractuel présenté au poste « Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation » à l'état consolidé de la situation financière de la Société. L'actif contractuel est transféré aux créances clients lorsqu'une facture est produite, ce qui indique que le droit au paiement est devenu inconditionnel. Si les paiements sont reçus ou que les factures sont émises à un client avant que les services ne soient rendus, la Société comptabilise un passif contractuel au poste « Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus » à son état consolidé de la situation financière. Le passif contractuel est transféré dans les produits des activités ordinaires une fois que les services liés sont rendus.

Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la contrepartie précisée dans le contrat conclu avec le client. La Société comptabilise généralement ses produits progressivement, en utilisant une méthode fondée sur les intrants, à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestation conformément aux modalités du contrat.

Une obligation de prestation est une promesse contenue dans le contrat de fournir un bien ou un service distinct au client. Le prix de transaction d'un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comp-

tabilisé en tant que produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies. La plupart des contrats de la Société n'ont qu'une seule obligation de prestation puisque la promesse de fournir les biens ou services distincts ne peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat, c'est-à-dire que la promesse n'est pas distincte. Toute modification ou variation des contrats en cours est examinée afin de déterminer si les contrats entrent dans le champ d'application de l'obligation de prestation du contrat existant ou constituent une nouvelle obligation de prestation.

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés principalement de trois types de contrats, lesquels sont décrits ci-dessous, et la Société répartit ses produits des activités ordinaires par secteur d'activité et par catégorie de clients, comme il est indiqué ci-dessous.

Les produits des activités ordinaires (et les profits) découlant de contrats en régie à prix plafond et de contrats à forfait sont comptabilisés progressivement selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle le pourcentage des produits des activités ordinaires obtenus est estimé en utilisant une évaluation fondée sur les intrants qui repose généralement sur le ratio des coûts engagés sur le total des coûts estimatifs.

Les produits des activités ordinaires (et les profits) découlant de contrats en régie sans prix plafond sont comptabilisés dès que les coûts sont engagés et sont calculés selon les taux de facturation relatifs aux services rendus.

Certains coûts engagés par la Société concernant les sous-consultants, et d'autres coûts, sont directement recouverts auprès des clients et facturés à ces derniers. Ces coûts sont inclus dans les produits des activités ordinaires et les charges (à la rubrique « Sous-consultants et coûts directs ») lorsque la Société a le contrôle des biens ou des services avant leur transfert au client. La valeur des biens et services achetés par la Société, lorsqu'elle agit à titre de mandataire de l'approvisionnement pour un client, n'est pas comptabilisée dans les produits des activités ordinaires ni dans les charges.

L'incidence des changements apportés aux estimations des produits et des coûts, notamment l'incidence d'une modification ou d'une variation des contrats en cours, est constatée lorsqu'ils représentent des droits exécutoires de la Société et que les montants estimatifs peuvent être raisonnablement estimés. De tels change-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

ments peuvent avoir lieu en tout temps et peuvent être significatifs. Lorsque le total des coûts estimatifs du contrat est supérieur au total des produits liés au contrat, la perte prévue est immédiatement passée en charges, quel que soit le degré d'avancement, au moyen d'une provision pour pertes qui est établie d'après l'estimation la plus plausible des résultats prévus et qui comprend, le cas échéant, les droits à des revenus ou à une contrepartie supplémentaires (p. ex., une attribution ou une prime de rendement).

Les principaux secteurs d'activité de la Société, qui sont présentés à la note 7, « Produits des activités ordinaires », sont les suivants : transport et infrastructures, sciences de la Terre et environnement, bâtiments et énergie.

Les principales catégories de clients de la Société sont des clients des secteurs publics et privés. Les produits des activités ordinaires tirés des contrats selon lesquels l'utilisateur final des services fournis est une entité liée au secteur public sont classés dans la catégorie de produits des activités ordinaires « Secteur public ». Les entités contrôlées par une branche du gouvernement sont considérées comme des entités du secteur public. Les produits des activités ordinaires tirés des contrats selon lesquels l'utilisateur final des services fournis n'est pas une entité liée au secteur public sont classés dans la catégorie de produits des activités ordinaires « Secteur privé ».

Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction de la taxe sur la valeur ajoutée et après élimination des ventes intragroupe.

COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation comprennent notamment les coûts suivants, le cas échéant :

- les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises (qu'elles aient abouti ou non);
- les coûts d'intégration des entreprises récemment acquises suivant la date d'acquisition;
- les profits ou pertes découlant de la cession d'actifs non essentiels;
- les coûts liés au programme d'impartition des services – ces coûts correspondent essentiellement aux coûts de dédoublement et de transition qui découlent de la sous-traitance de l'infrastructure et d'autres fonctions de la Société;
- les coûts de restructuration;

- les indemnités de départ versées dans le cadre des ajustements apportés à nos structures de coûts.

Il est possible que la liste ci-dessus soit rajustée à l'occasion lorsque cela est rendu nécessaire pour mettre en évidence d'autres éléments sous ce poste afin d'aider les utilisateurs à comprendre la performance financière de la Société.

COÛTS DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME ERP

La Société est en train de concevoir et de mettre en place une solution ERP infonuagique mondiale dotée de vastes capacités. Les coûts de personnalisation et de configuration dans une entente d'infonuagique qui ne répondent pas à la définition d'un actif ou d'un contrat de location, ainsi que les coûts de mise en place, sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et présentés à titre de coûts de mise en place du système ERP.

COMPTABILISATION DES CONTRATS DE LOCATION

La Société loue des locaux pour des bureaux et du matériel aux termes de contrats de location. Ces contrats sont négociés sur une base individuelle, ce qui fait que leurs modalités sont diverses, et ils sont généralement renouvelables aux taux du marché.

La majorité des contrats de location sont comptabilisés en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation avec une obligation locative correspondante, à la date à laquelle l'actif est à la disposition de la Société. Les paiements de loyers sont répartis entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est imputée à l'état du résultat net sur la durée de location, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon la méthode linéaire. Les options de prolongation et de résiliation sont incluses dans les modalités des contrats de location seulement lorsqu'il est raisonnablement certain que la Société exercera l'option.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance et les paiements fixes au titre de toute option de prolongation incluse dans les modalités du contrat de location), déduction faite des avantages incitatifs à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice, par la Société, de l'option de résiliation du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs reçus;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux;
- le cas échéant, l'obligation d'engager des coûts de remise en état.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, le taux d'emprunt marginal pertinent.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire, dans l'état du résultat net de la Société. Les contrats de location à court terme ont une durée de 12 mois ou moins. Les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comprennent principalement le matériel informatique et les petits meubles de bureau.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et,

ultérieurement, en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), selon la façon dont la Société gère les instruments financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Le tableau qui suit résume le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société :

Actifs financiers

Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti
Créances clients, autres créances, créances sur des coentreprises et entreprises associées	Coût amorti
Placements dans des titres	JVRN
Instruments financiers dérivés	JVRN

Passifs financiers

Dettes d'exploitation et charges à payer	Coût amorti
Dividendes à payer aux actionnaires	Coût amorti
Emprunts aux termes de la facilité de crédit et découverts bancaires	Coût amorti
Contrepartie à payer liée aux acquisitions d'entreprises	Coût amorti ou JVRN
Instruments financiers dérivés	JVRN

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont évalués ultérieurement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges de financement nettes à l'état du résultat net.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou échue.

Pertes de crédit attendues

La Société applique la méthode simplifiée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues pour toutes les créances clients et les actifs contractuels (excédent des coûts et profits prévus sur la facturation). Par conséquent, la Société ne fait pas le suivi des variations du risque de crédit; elle comptabilise plutôt, à chaque date de clôture, une provision pour pertes de crédit attendues à un montant correspondant aux pertes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

de crédit attendues pour la durée de vie. Les éléments dont la Société tient compte pour classer les créances clients comme s'étant dépréciées sont les suivants : le client est en situation de faillite ou de mise sous administration; les paiements font l'objet d'un litige ou sont en souffrance.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, les créances clients et les actifs contractuels ont été regroupés en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes. Les actifs contractuels, qui représentent l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, ont essentiellement les mêmes caractéristiques de risque que les créances clients pour le même type de contrats. La Société a donc conclu que le taux de pertes attendues pour les créances clients constitue une approximation raisonnable du taux de pertes pour les actifs contractuels.

La Société considère qu'un actif financier est en situation de défaillance lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 0 à 60 jours, selon les divers facteurs économiques et les facteurs propres à l'actif, ou qu'il est probable que le client sera en situation de faillite. Un actif financier ou un actif contractuel est sorti du bilan lorsque la Société n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement des flux de trésorerie contractuels.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant de la contrepartie qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, la juste valeur des instruments financiers cotés sur un marché actif est fondée sur le cours de clôture des actifs financiers et des passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation fondées sur des données de marché observables et en minimisant l'utilisation de données non observables.

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle le contrat est conclu et réévalués ultérieurement à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte découlant du dérivé varie selon que le dérivé est désigné ou non à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, selon la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme :

- a) couvertures de la juste valeur d'actifs et de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couverture de juste valeur);
- b) couvertures de l'exposition à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie);
- c) couvertures d'investissement net dans un établissement à l'étranger (couverture d'investissement net).

Au début d'une transaction, la Société documente la relation existante entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture. La Société consigne aussi la façon dont elle évalue, tant au début de la couverture qu'au cours des périodes ultérieures, dans quelle mesure les dérivés utilisés dans des opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des éléments couverts.

Couverture de juste valeur

Les variations de la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat net de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte correspondant à la partie inefficace de ces variations est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Les montants cumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont reclassés dans l'état du résultat net lorsque l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois,

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet de la couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif non financier, les profits ou pertes initialement comptabilisés dans les capitaux propres sont transférés et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif.

Lorsqu'un instrument de couverture expire ou est vendu, ou lorsqu'il cesse de respecter les critères de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte cumulé comptabilisé en capitaux propres demeure dans les capitaux propres et est comptabilisé au moment où la transaction prévue est comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une transaction initialement prévue n'est plus susceptible de se réaliser, le profit ou la perte cumulé dans les capitaux propres est transféré immédiatement dans le résultat net.

Couverture d'investissement net

Les couvertures d'investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

Tout profit ou perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Tout profit ou perte correspondant à la partie inefficace est comptabilisé en résultat net.

Les profits et pertes cumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont transférés dans le résultat net lorsqu'un établissement à l'étranger est cédé en partie ou en totalité.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse et des fonds en banque ainsi que des dépôts à court terme ayant une échéance d'au plus trois mois à la date d'acquisition, qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Aux fins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés, déduction faite du découvert bancaire.

CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients représentent les montants dus par les clients pour des services rendus dans le cadre des activités ordinaires. Les créances clients sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et,

ultérieurement, au coût amorti, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit attendues.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres actifs est calculé à l'aide des méthodes décrites ci-dessous afin d'en attribuer le coût à leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimative. La durée d'utilité estimative, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et l'effet des changements d'estimations, le cas échéant, est comptabilisé sur une base prospective.

Le tableau suivant présente un résumé des méthodes d'amortissement ainsi que des taux et des périodes utilisés :

Catégorie	Méthode	Taux ou période
Bâtiments	Linéaire ou solde dégressif	25 à 50 ans ou 2 % à 4 %
Améliorations locatives	Linéaire	La plus courte de la durée d'utilité du contrat de location et de la durée d'utilité
Mobilier et matériel	Linéaire ou solde dégressif	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire ou solde dégressif	3 à 8 ans

Le profit ou la perte découlant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle est défini comme la différence entre le produit de la vente et la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net, dans les charges d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées des logiciels, des relations clients, des carnets de commandes et des noms commerciaux. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont constatées séparément du goodwill et sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les logiciels, les carnets de commandes, les relations clients et certains noms commerciaux sont considérés comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Compte tenu de leur notoriété, de leur riche historique et de leur usage futur attendu, certains noms commerciaux sont des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles qui ne sont pas amorties est réexaminée à chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité, d'indéterminée à déterminée, est comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur les périodes suivantes :

Catégorie	Période
Logiciels	3 à 7 ans
Carnets de commandes	2 à 9 ans
Relations clients	3 à 15 ans
Noms commerciaux à durée d'utilité déterminée	3 à 8 ans

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme qui ont une durée d'utilité déterminée font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an, au premier jour du quatrième trimestre de

la Société, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel des entrées de trésorerie identifiables sont générées (unité génératrice de trésorerie ou « UGT »). Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. À chaque date de présentation de l'information financière, les actifs autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur font l'objet d'un examen en vue de déceler des indices d'une reprise possible de la perte de valeur.

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée pour les entreprises acquises sur la juste valeur estimative à la date d'acquisition des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill n'est pas amorti et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Il est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les UGT auxquelles le goodwill a été affecté sont soumises à un test de dépréciation une fois l'an, au premier jour du quatrième trimestre de la Société, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'UGT et la valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est répartie entre les autres actifs de l'UGT au prorata, sur la base de la valeur comptable de chaque actif. Une perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

DETTES D'EXPLOITATION

Les dettes d'exploitation sont des obligations à payer au titre de biens ou de services qui ont été acquis dans

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

le cours normal des activités. Les dettes d'exploitation sont classées à titre de passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'un an ou moins. Les dettes d'exploitation sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, ultérieurement, au coût amorti.

PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Des provisions ne sont pas comptabilisées au titre des pertes d'exploitation futures. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, par exemple, en vertu d'un contrat d'assurance, et lorsque le remboursement est quasi certain, le remboursement prévu est comptabilisé comme un actif distinct. La charge liée à une provision est présentée dans les états consolidés du résultat net, déduction faite de tout remboursement à recevoir comptabilisé. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation, y compris les frais juridiques, à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)

La Société dispose de RILT à l'intention des administrateurs et des employés clés, en vertu desquels des options sur actions et les types suivants d'unités d'actions peuvent être émis : unités d'actions liées au rendement réglées en trésorerie; unités d'actions différées réglées en trésorerie; unités d'actions restreintes réglées en trésorerie; unités d'actions liées au rendement rachetables contre des actions ordinaires de la Société ou un montant en trésorerie, au gré du participant (les « unités d'actions liées au rendement rachetables »); unités d'actions restreintes rachetables contre des actions ordinaires de la Société ou un montant en trésorerie, au gré du participant (les « unités d'actions restreintes rachetables »). Les droits sous-jacents aux options sur actions, aux unités d'actions liées au rendement, aux unités d'actions restreintes, aux unités

d'actions liées au rendement rachetables et aux unités d'actions restreintes rachetables s'acquièrent au fil du temps conformément aux modalités de l'attribution. Les unités d'actions différées deviennent acquises dès qu'elles sont attribuées. Les instruments réglés en trésorerie au titre des RILT (soit les unités d'actions liées au rendement, les unités d'actions différées et les unités d'actions restreintes), les unités d'actions liées au rendement rachetables et les unités d'actions restreintes rachetables sont évalués à la juste valeur selon le cours de l'action de la Société à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans les passifs courants et non courants sur la période d'acquisition des droits. Les options sur actions sont évaluées à la juste valeur selon le modèle Black et Scholes à la date d'attribution et sont comptabilisées en surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt payable ou recouvrable prévu sur le bénéfice ou la perte imposable de la période, calculé d'après les taux d'impôt et lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Elle peut également comprendre des ajustements au titre des périodes précédentes.

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les conséquences fiscales futures prévues attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs existants inscrite dans les états financiers et leur valeur fiscale respective. Cette méthode exige aussi de comptabiliser les actifs d'impôt différé liés à des pertes d'exploitation et aux reports en avant de crédits d'impôt. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés applicables au moment où les différences temporaires et les montants reportés en avant sont censés être recouverts ou réglés. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsqu'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill, d'actifs ou de passifs qui n'ont pas d'incidence sur le bénéfice ou la perte comptable ou fiscal, ni de différences temporaires liées à des participations dans des filiales et des coentreprises lorsque la Société peut contrôler

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

le moment où ces différences temporaires s'inverseront et qu'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. La Société a appliqué une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé afin de tenir compte de l'incidence de l'impôt complémentaire du Pilier Deux et le comptabilisera à titre d'impôt exigible lorsqu'il sera engagé.

Les actifs d'impôt différé au titre de reports en avant de perte fiscale et les différences temporaires déductibles sont seulement comptabilisés lorsqu'il est probable que la Société générera un bénéfice imposable futur à l'égard duquel les actifs pourront être utilisés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe sera réalisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs non courants. Ils sont compensés s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible par les passifs d'impôt exigible et si les actifs et passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Les lois fiscales sont complexes et prêtent à interprétation. Pour déterminer l'impôt exigible et l'impôt différé, la Société tient compte de l'incidence des positions fiscales incertaines et des impôts et pénalités qui pourraient être exigibles. La Société évalue les positions fiscales incertaines en fonction de la probabilité que des autorités fiscales possédant toute l'information pertinente acceptent les traitements fiscaux de la Société. Cette évaluation repose sur le jugement et donne lieu à des estimations et des hypothèses qui tiennent compte des faits et circonstances à la date de clôture. Les estimations sont révisées à chaque date de clôture et mises à jour en fonction des nouvelles informations disponibles.

CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera à toutes les conditions qui y sont rattachées. Les crédits d'impôt à l'investissement sont soumis à l'examen et à l'approbation des autorités réglementaires et, en conséquence, les montants versés pourraient différer des montants comptabilisés. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts par la Société sont

comptabilisés en réduction des charges d'exploitation engagées.

RÉGIMES DE RETRAITE

La Société propose à ses salariés un certain nombre de régimes à cotisations définies. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle elles sont exigibles.

La Société offre aussi des régimes à prestations définies pour lesquels les cotisations sont versées dans des fonds gérés séparément. Le coût des prestations constituées en vertu des régimes à prestations définies est déterminé séparément pour chacun des régimes selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées. Le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les coûts résultant d'une réduction ou d'une liquidation ainsi que les intérêts calculés à partir d'une charge nominale basée sur les passifs des régimes au cours de l'exercice, diminuée des rendements attendus des actifs des régimes, sont comptabilisés en résultat net. Les gains ou pertes actuariels sont entièrement comptabilisés en capitaux propres dès qu'ils surviennent, par le biais des autres éléments du résultat global. L'état consolidé de la situation financière rend compte de l'excédent ou du déficit total des régimes à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

CAPITAL-ACTIONS

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, moins les incidences fiscales.

DIVIDENDES

Les dividendes sur les actions ordinaires de Groupe WSP Global Inc. sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société dans la période au cours de laquelle ils sont déclarés.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est établi à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est établi à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, en ajoutant l'effet dilutif des actions potentielles en circulation au cours de la période. Le calcul du résultat dilué par action suit la méthode du rachat d'actions.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

3 DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES

NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR EN 2024

Classement des passifs dans la catégorie courante ou non courante

En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié une modification de portée limitée à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui vise à clarifier la question du classement des passifs dans la catégorie courante ou non courante en fonction des droits en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Le classement ne varie pas en fonction des attentes à l'égard de l'entité, à savoir si elle exercera son droit de reporter le règlement après la date de clôture. La modification en question clarifie aussi ce que l'on entend par le règlement de passifs dans IAS 1. Cette modification a été adoptée par la Société le 1^{er} janvier 2024 et n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dette à long terme

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui précisent que, dans le cas de dettes à long terme assorties de clauses restrictives à respecter après la date de clôture, lesdites clauses restrictives n'ont pas d'incidence sur le classement de la dette dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture, mais exigent la présentation d'informations dans les notes afférentes aux états financiers. Ces modifications ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2024 et n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mesures sectorielles

En juillet 2024, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a publié une décision relative au programme de travail clarifiant les informations à fournir selon IFRS 8 *Secteurs opérationnels*. La décision souligne l'importance de communiquer certains éléments de produits et de charges spécifiés si ces éléments sont inclus dans l'indicateur du résultat net sectoriel examiné par le principal décideur opérationnel ou si ces éléments sont

par ailleurs fournis régulièrement au principal décideur opérationnel, sans toutefois être inclus dans cet indicateur du résultat net sectoriel. La Société a donc apporté des modifications à la note 6, « Secteurs opérationnels » pour refléter ces exigences.

NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS RÉCENTES NON ENCORE EN VIGUEUR NI APPLIQUÉES

Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, une nouvelle norme mettant l'accent sur la mise à jour de l'état des résultats. Les principaux concepts introduits dans IFRS 18 portent sur ce qui suit : la structure de l'état des résultats; les informations à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de la performance qui sont présentées hors des états financiers de l'entité; et des principes améliorés pour le regroupement et la ventilation, qui mettent l'accent sur le regroupement des éléments en fonction de caractéristiques communes. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*, et reprend bon nombre de ses dispositions. Pour la Société, la norme sera en vigueur à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise. L'application rétrospective est exigée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme.

Instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* afin de a) préciser la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers (nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par transfert électronique de trésorerie); b) préciser les indications et en ajouter d'autres pour déterminer si un actif financier répond au critère de remboursement du principal et versement d'intérêts (« RPVI »); c) ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

trésorerie (comme les instruments ayant des caractéristiques liées à l'atteinte de cibles en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »); et d) mettre à jour l'information à présenter pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »). Pour la Société, les modifications seront en

vigueur à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. L'application rétrospective est permise uniquement si la Société peut y parvenir sans recourir à des connaissances acquises a posteriori. La Société n'a pas encore commencé à évaluer l'incidence éventuelle de ces modifications.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, des hypothèses et des estimations lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les estimations et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont présentés ci-dessous.

Les estimations et les hypothèses se fondent sur les tendances antérieures et sur d'autres facteurs, notamment les attentes quant aux événements futurs dont on estime la matérialisation probable dans des circonstances raisonnables. Les résultats réels seront différents des estimations établies, et ces différences pourraient être importantes.

COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La Société évalue l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation en fonction du temps et des frais de matériel portés au compte de chaque projet et en fonction des coûts et produits futurs prévus. La comptabilisation des produits des activités ordinaires et des actifs contractuels suppose l'estimation des coûts à engager pour terminer le projet. La direction examine régulièrement les coûts engagés depuis le début du projet et les coûts estimatifs à engager pour chaque projet afin de déterminer si le montant comptabilisé dans les actifs contractuels reflète fidèlement le montant qui sera obtenu pour les projets. Lorsque l'examen révèle que la valeur de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation est supérieure au montant obtenu, des ajustements sont apportés à l'actif contractuel. Toute variation de ces estimations pourrait entraîner une reprise des produits des activités ordinaires.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IDENTIFIABLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill, exception faite des logiciels, se sont établis à 10 876,2 M\$ au 31 décembre 2024 (8 127,4 M\$ au 31 décembre 2023). Ces actifs résultent des acquisitions d'entreprises, et la Société a eu recours à la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces transactions. La direction a recours à des estimations et à des hypothèses significatives pour évaluer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge ainsi que pour évaluer la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles identifiables. Les estimations significatives comprennent les flux de trésorerie prévus, en fonction des projections de produits des activités ordinaires et de BAIIA ajusté, ainsi que les taux d'actualisation.

Les immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises et constatées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition et celles ayant une durée d'utilité déterminée sont principalement amorties. La direction exerce son jugement afin d'identifier les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Si les durées d'utilité réelles sont plus courtes que prévu, la Société peut avoir à accélérer l'amortissement.

Pour les besoins du test de dépréciation, la direction exerce son jugement pour identifier les entrées de trésorerie indépendantes afin de déterminer les UGT. La juste valeur d'une UGT est établie à partir d'estimations significatives, y compris le taux d'actualisation applicable et les flux de trésorerie futurs prévus. Les données entrant dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sont des données de niveau 3 (données d'entrée non fondées sur des données observables). À chaque date de clôture,

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

la direction exerce son jugement pour identifier les indices d'une possible dépréciation ou d'une possible reprise de perte de valeur.

PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites relatives aux travaux effectués dans le cadre des projets. Elle souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle (sous réserve d'une certaine part conservée) pour gérer les risques liés à de telles poursuites. La direction exerce son jugement pour évaluer l'issue potentielle des litiges et elle détermine le montant des provisions pour litiges de la Société à la lumière des conseils et des renseignements fournis par ses conseillers juridiques et de son expérience passée en matière de règlement de poursuites semblables. Les provisions pour litiges comprennent les frais de litige ainsi que les indemnités. Les règlements finaux pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

CHARGE D'IMPÔT

La Société est assujettie aux lois et règlements fiscaux dans plusieurs pays. L'impôt qui devra être payé en définitive demeure incertain pour de nombreuses transactions et de nombreux calculs. La Société comptabilise des passifs en prévision de questions susceptibles de faire l'objet de vérifications par les autorités fiscales, en fonction des montants qu'elle pourrait avoir à verser aux autorités fiscales. Lorsque le montant de la charge d'impôt relative à ces questions diffère des montants provisionnés initialement, cette différence a une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période au cours de laquelle le montant de l'impôt à payer a été déterminé. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

La direction a recours à son jugement pour déterminer la probabilité d'un bénéfice imposable futur, pour estimer la mesure dans laquelle des actifs d'impôt différé seront réalisés. Les estimations sont fondées sur le plus récent budget approuvé de la Société, après ajustement pour tenir compte des éléments significatifs qui ne sont ni imposables ni déductibles et des limites spécifiques d'utilisation des crédits ou pertes d'impôts non utilisés. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans plusieurs pays où la Société exerce ses activités sont prises en considération. La direction exerce

son jugement pour évaluer des faits et circonstances précis aux fins d'évaluation des incertitudes juridiques, économiques ou autres.

CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

La Société bénéficie de certains programmes d'aide gouvernementale dans les différentes juridictions où elle mène des activités, notamment des programmes de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Lors de la préparation des demandes, il est nécessaire d'exercer un jugement pour interpréter les règlements liés à ces programmes, déterminer si les activités de la Société sont admissibles et identifier et quantifier les dépenses admissibles. Ces demandes peuvent faire l'objet d'un examen et d'une vérification par les autorités fiscales locales, qui peuvent être en désaccord avec les interprétations faites par la Société. La direction estime les montants à recevoir en vertu de ces programmes. Les montants finaux obtenus à la suite d'examens et de vérifications pourraient différer des montants comptabilisés et avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

CONTRATS DE LOCATION

La Société exerce son jugement pour déterminer la durée du contrat de location en fonction des modalités dudit contrat et de l'appréciation de la certitude raisonnable qu'elle exerce une option de prolongation ou de résiliation, le cas échéant. S'il est impossible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location, la Société est tenue d'utiliser son taux d'intérêt marginal, ce qui est habituellement le cas. L'établissement du taux d'emprunt marginal nécessite l'utilisation de plusieurs hypothèses. La Société a recours à son jugement pour déterminer si une modification apportée à un contrat de location élargit suffisamment l'étendue de ce contrat pour devoir être elle-même comptabilisée en tant que contrat de location distinct. Cette détermination exige l'exercice du jugement pour déterminer si l'augmentation des paiements de loyers est proportionnée à la modification de l'étendue.

La Société utilise des estimations pour déterminer si un actif au titre de droits d'utilisation s'est déprécié, surtout lorsqu'elle prévoit libérer des locaux à bureaux, et pour déterminer si elle peut procéder à la sous-location de l'actif ou résilier le contrat de location et recouvrer ses coûts. La Société examine les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

5 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Lorsque la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est incomplète à la date de clôture de la période, la Société présente des montants provisoires pour les éléments dont la valeur comptable n'a pas encore été établie de manière définitive. Elle ajuste ces montants provisoires au cours de la période d'évaluation et comptabilise d'autres actifs ou passifs pour tenir compte de toute nouvelle information obtenue au sujet des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

La période d'évaluation s'étend sur une période d'au plus un an et va de la date d'acquisition à la date à laquelle la Société obtient toute l'information sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition.

TRANSACTIONS DE 2024

POWER Engineers, Incorporated

Le 1^{er} octobre 2024, WSP a acquis POWER Engineers, Incorporated (« POWER ») aux termes d'une entente et d'un plan de fusion annoncés le 12 août 2024 (l'« acquisition de POWER ») pour un prix d'achat de 1,75 G\$ US (2,36 G\$). POWER est une société américaine de consultation de renom comptant environ 4 000 employés et œuvrant dans le secteur de l'énergie. L'acquisition de POWER et les coûts de transaction connexes ont été financés au moyen des produits nets de 1,15 G\$ et de 1,0 G\$ qu'a tiré WSP respectivement du placement de titres clos le 19 août 2024 et du placement privé de billets de premier rang non garantis clos le 12 septembre 2024, de nouveaux emprunts à terme dans le cadre de la convention de crédit existante de WSP, et de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

Au 31 décembre 2024, la Société n'avait pas encore terminé d'évaluer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. Les aspects les plus importants qui restent à finaliser ont trait à l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation, des obligations locatives, des créances clients, des actifs et passifs contractuels et des immobilisations incorporelles. Certains ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition de POWER sont donc inclus dans le goodwill de l'évaluation provisoire de la juste valeur et pourraient avoir une incidence sur l'évaluation finale de tout actif acquis et passif pris en charge.

Le tableau ci-après présente donc l'évaluation provisoire faite par la direction de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La détermination définitive des justes valeurs sera effectuée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Par conséquent, les valeurs indiquées plus bas peuvent changer et ces changements peuvent être significatifs.

Montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge	\$
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163,8
Créances clients et autres créances	191,2
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	108,6
Charges payées d'avance	20,3
Autres actifs financiers	17,5
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	80,7
Immobilisations incorporelles autres que les logiciels (note 18)	569,6
Logiciels (note 18)	6,1
Immobilisations corporelles (note 19)	60,1
Autres actifs	5,4

(Suite du tableau à la page suivante)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Passif	
Dettes d'exploitation et charges à payer	(179,5)
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (note 15)	(37,6)
Passifs d'impôt exigible	(9,1)
Obligations locatives (note 17)	(80,0)
Dette à long terme	(149,8)
Passif d'impôt différé (note 12)	(130,3)

Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge **637,0**

Goodwill (note 20) 1725,5

Total de la contrepartie d'achat **2 362,5**

Trésorerie acquise (163,8)

Sorties de trésorerie nettes **2 198,7**

Le goodwill provisoire est attribuable à l'effectif de l'entreprise acquise et aux synergies attendues au sein de la Société après l'acquisition. Le goodwill est affecté à l'UGT États-Unis. Aucune tranche du goodwill comptabilisé au 31 décembre 2024 ne devrait être déductible aux fins de l'impôt. Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients, des carnets de commandes et des noms commerciaux. La direction a appliqué la méthode des bénéfices excédentaires au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour établir la valeur provisoire des relations clients et du carnet de commandes acquis. Les estimations et hypothèses significatives formulées par la direction en lien avec cette méthode comprenaient les produits et les marges prévus attribuables aux relations clients (en excédent du carnet de commandes).

Les créances clients acquises avaient une valeur contractuelle brute équivalente à la juste valeur provisoire de 170,0 M\$.

Après l'acquisition, POWER a contribué aux produits des activités ordinaires à hauteur de 324,4 M\$ et généré un résultat net de 2,4 M\$ pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2024. Si l'acquisition de POWER avait eu lieu au début de l'exercice, les produits des activités ordinaires et le résultat net de la Société auraient été respectivement de 16,96 G\$ et de 699,7 M\$.

Autres acquisitions de 2024

En mars 2024, WSP a acquis Proxion Plan Oy et Proxion Pro Oy (ensemble, « Proxion »), deux sociétés finlandaises étant des filiales de Proxion Oy. Avec leurs effectifs combinés de 150 employés, ces deux sociétés offrent une gamme de services-conseils en conception de chemins de fer et de réseaux ferroviaires, y compris des services de gestion du trafic et de l'énergie, ainsi qu'une expertise en matière de sécurité et de protection.

En mars 2024, WSP a acquis Communica Public Affairs Inc. (« Communica »), un cabinet canadien de 50 employés se spécialisant dans la mobilisation des Autochtones et des parties prenantes, ainsi que dans la gestion de l'information.

En mai 2024, WSP a acquis AKF Group LLC (« AKF »), un cabinet spécialisé en mécanique, électricité et plomberie qui conçoit des installations complexes de soins de santé, de science et technologie et essentielles à la mission. Forte de 365 professionnels, AKF mène ses activités dans l'est des États-Unis et compte une présence complémentaire additionnelle au Mexique.

En mai 2024, WSP a acquis 1A Ingenieros, S.L. (« 1A Ingenieros »), une société de conseil espagnole comptant 250 employés et active principalement dans le secteur de l'énergie.

Ces acquisitions ont été financées au moyen de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

Comme ces acquisitions n'étaient pas significatives prises individuellement, la Société a choisi de regrouper les informations à fournir. Le tableau ci-après présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge au 31 décembre 2024. Les justes valeurs représentent les évaluations provisoires de la direction, les aspects les plus importants restant à finaliser ayant trait à l'évaluation des créances clients et des actifs et passifs contractuels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge	\$
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,1
Créances clients et autres créances	42,5
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	3,7
Charges payées d'avance	2,7
Actifs d'impôt exigible	0,4
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	35,3
Logiciels (note 18)	1,3
Immobilisations corporelles (note 19)	2,6
Passif	
Dettes d'exploitation et charges à payer	(24,5)
Provisions (note 23)	(2,8)
Obligations locatives (note 17)	(35,3)
Dette à long terme	(3,6)
Passifs d'impôt différé (note 12)	(0,6)
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge	28,8
Goodwill (note 20)	110,0
Total de la contrepartie d'achat	138,8
Trésorerie acquise	(7,1)
Contrepartie à payer	(4,6)
Sorties de trésorerie nettes	127,1

Le goodwill est attribuable à l'effectif des entreprises acquises et aux synergies attendues au sein de la Société après l'acquisition. Une tranche d'environ 61 M\$ du goodwill comptabilisé au 31 décembre 2024 devrait être déductible aux fins de l'impôt.

Les créances clients acquises avaient une juste valeur de 39,5 M\$ et une valeur contractuelle brute de 40,8 M\$.

Les entreprises acquises ont généré des produits de 96,1 M\$ et un résultat net de 4,7 M\$ de leur date d'acquisition respective au 31 décembre 2024.

6 SECTEURS OPÉRATIONNELS

INFORMATION SECTORIELLE

La Société gère ses activités par région géographique. Les secteurs d'exploitation de la Société représentent des pays ou groupes de pays où elle exerce ses activités. La Société a quatre secteurs à présenter : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande). La direction a appliqué les jugements suivants pour regrouper les secteurs d'exploitation :

- Amériques – Les secteurs d'exploitation représentés par les États-Unis et l'Amérique latine sont situés dans la même région des Amériques et ils ont été

regroupés car le secteur d'exploitation Amérique latine ne satisfait pas aux seuils quantitatifs qui lui permettraient d'être présenté séparément.

- EMOIA – Les secteurs d'exploitation représentés par le Royaume-Uni et l'Irlande, les pays nordiques d'Europe et les pays d'Europe centrale ont été regroupés, car ces secteurs ont des produits et services, des types de clients et des environnements économiques semblables. Les secteurs d'exploitation représentés par le Moyen-Orient, l'Inde et l'Afrique ont aussi été regroupés dans le secteur à présenter EMOIA, car ils ne satisfont pas aux seuls quantitatifs qui leur permettraient d'être présentés séparément.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

- Asie-Pacifique – Les secteurs d'exploitation représentés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été regroupés, car ils ont des produits et services, des types de clients et des environnements économiques semblables. Le secteur d'exploitation Asie a aussi été regroupé au sein du secteur à présenter Asie-Pacifique, car il ne satisfait pas aux seuils quantitatifs qui lui permettraient d'être présenté séparément et qu'il fait partie de la même région géographique.

L'équipe de direction mondiale de la Société évalue la performance des secteurs isolables en fonction des produits des activités ordinaires nets et du BAIIA ajusté par secteur. Le BAIIA ajusté par secteur exclut certains éléments tels que les coûts d'acquisition d'entreprises, d'intégration et de réorganisation, les coûts de mise en place du système ERP ainsi que les charges du siège social, qui ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation de la performance financière sous-jacente des secteurs d'exploitation. Les charges du siège social

correspondent aux frais et aux salaires relatifs aux fonctions centralisées comme les finances, les frais juridiques et les ressources humaines, qui ne sont affectés à aucun secteur. Cette mesure exclut aussi les incidences des charges de financement, des amortissements, des dépréciations et de l'impôt sur le résultat.

Les ventes entre secteurs sont effectuées dans des conditions équivalant à celles des transactions sans lien de dépendance et sont éliminées au moment de la consolidation.

Les produits des activités ordinaires nets présentés à l'équipe de direction mondiale sont tirés des produits des activités ordinaires, déduction faite des coûts liés aux sous-consultants et des coûts directs, qui sont évalués de la même façon que dans les états consolidés du résultat net et excluent les produits des activités ordinaires intragroupes.

Les tableaux qui suivent présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter pour les exercices clos les 31 décembre :

	2024				
	Canada	Amériques	EMOIA	Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	2 788,1	6 935,2	4 385,5	2 058,0	16 166,8
Moins : Sous-consultants et coûts directs	(687,8)	(2 164,5)	(870,3)	(272,0)	(3 994,6)
Produits des activités ordinaires nets	2 100,3	4 770,7	3 515,2	1 786,0	12 172,2
BAIIA ajusté par secteur	495,6	971,2	561,6	285,4	2 313,8
Charges du siège social					(128,1)
Dotation aux amortissements					(685,3)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation					(133,8)
Coûts de mise en place du système ERP					(66,8)
Charges financières nettes, compte non tenu des produits d'intérêts					(355,4)
Quote-part de la dotation aux amortissements, des charges financières et de l'impôt sur le résultat des entreprises associées et des coentreprises					(16,4)
Résultat avant impôt					928,0
Autre information :					
Coûts liés au personnel du secteur	1 481,5	3 327,8	2 592,7	1 336,8	8 738,8

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

					2023
	Canada	Amériques	EMOIA	Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	2 498,5	6 024,8	3 900,4	2 013,5	14 437,2
Moins : Sous-consultants et coûts directs	(586,5)	(1 937,0)	(707,4)	(309,3)	(3 540,2)
Produits des activités ordinaires nets	1 912,0	4 087,8	3 193,0	1 704,2	10 897,0
BAlIA ajusté par secteur	433,5	808,1	489,9	308,6	2 040,1
Charges du siège social					(118,8)
Dotation aux amortissements					(673,2)
Dépréciation des actifs à long terme					(87,1)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation					(105,0)
Coûts de mise en place du système ERP					(81,0)
Charges financières nettes, compte non tenu des produits d'intérêts					(215,2)
Quote-part de la dotation aux amortissements, des charges financières et de l'impôt sur le résultat des entreprises associées et des coentreprises					(14,9)
Résultat avant impôt					744,9
Autre information :					
Coûts liés au personnel du secteur	1 356,9	2 896,2	2 396,9	1 270,0	7 920,0

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Les produits de la Société pour les exercices clos les 31 décembre sont attribués comme suit aux régions géographiques, en fonction du pays où la Société exerce ses activités :

	2024	2023
	\$	\$
États-Unis	6 551,9	5 655,2
Canada	2 788,1	2 498,5
Royaume-Uni	1 781,4	1 583,2
Australie	1 241,3	1 155,2
Suède	685,2	664,2
Autres	3 118,9	2 880,9
	16 166,8	14 437,2

Les actifs au titre de droits d'utilisation, les immobilisations corporelles, le goodwill et les immobilisations incorporelles sont attribués aux pays suivants, aux 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
États-Unis	7 340,0	4 415,9
Canada	2 247,7	2 268,6
Royaume-Uni	806,5	703,6
Australie	705,4	705,0
Autres	1 451,2	1 426,3
	12 550,8	9 519,4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

7 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les produits des activités ordinaires de la Société ventilés par secteur d'activité et par catégorie de clients pour les exercices clos les 31 décembre :

					2024
	Canada	Amériques	EMOIA	Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Secteur d'activité					
Transport et infrastructures	825,9	2 826,5	1 808,8	849,5	6 310,7
Sciences de la Terre et environnement	1 290,8	2 343,6	792,2	685,6	5 112,2
Bâtiment	568,1	1 075,4	1 484,6	467,6	3 595,7
Énergie	103,3	689,7	299,9	55,3	1 148,2
	2 788,1	6 935,2	4 385,5	2 058,0	16 166,8
Catégorie de clients					
Secteur public	1 323,8	3 656,4	2 378,6	1 024,1	8 382,9
Secteur privé	1 464,3	3 278,8	2 006,9	1 033,9	7 783,9
	2 788,1	6 935,2	4 385,5	2 058,0	16 166,8

					2023
	Canada	Amériques¹⁾	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Secteur d'activité					
Transport et infrastructures	593,2	2 638,6	1 675,8	993,6	5 901,2
Sciences de la Terre et environnement	1 302,5	2 183,1	709,3	484,0	4 678,9
Bâtiment ²⁾	494,5	827,9	1 262,9	485,0	3 070,3
Énergie	108,3	375,2	252,4	50,9	786,8
	2 498,5	6 024,8	3 900,4	2 013,5	14 437,2
Catégorie de clients					
Secteur public	1 091,2	3 379,9	2 049,0	1 059,8	7 579,9
Secteur privé	1 407,3	2 644,9	1 851,4	953,7	6 857,3
	2 498,5	6 024,8	3 900,4	2 013,5	14 437,2

¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la ventilation des produits des activités ordinaires par secteur d'activité du secteur à présenter Amériques a été retraitée afin de la rendre conforme à la classification par secteur de marché de l'exercice considéré.

²⁾ Le 1^{er} janvier 2024, le secteur Industries a été fusionné au secteur Bâtiment. La ventilation des produits des activités ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été retraitée afin de la rendre conforme à la nouvelle présentation.

Les obligations de prestation restantes de la Société, qui ne sont pas remplies ou qui le sont partiellement, pour tous les contrats conclus avec des clients, s'élevaient à 15,6 G\$ au 31 décembre 2024 (14,1 G\$ au 31 décembre 2023). Cette mesure représente les produits des activités ordinaires futurs découlant de contrats conclus avec des clients, qui comprennent la valeur des commandes fermes seulement, et exclut toute contrepartie variable qui n'est pas considérée comme hautement probable. Pour les clients du secteur public financés par une agence gouvernementale, ledit financement est confirmé.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

8 RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)

OPTIONS SUR ACTIONS

Les options attribuées aux dirigeants et aux employés en vertu du régime d'options sur actions peuvent être exercées au cours d'une période ne pouvant dépasser 10 ans à compter de la date d'attribution. Les options sont acquises, au plus tard, trois ans après la date d'attribution. Toute option qui n'est pas exercée expire à la première des deux dates suivantes : un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé ou la date d'échéance de l'option sur actions attribuée.

	2024	2023
Nombre d'options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre	190 575	62 374
Prix d'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre	41,69 \$ à 180,65 \$	57,98 \$ à 180,65 \$
Nombre d'options sur actions en cours au 31 décembre	723 204	782 722
Nombre d'options sur actions acquises en cours au 31 décembre	544 844	651 150
Prix d'exercice des options sur actions en cours au 31 décembre	41,69 \$ à 210,64 \$	41,69 \$ à 180,65 \$

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La volatilité attendue est estimée à l'aide du cours historique des actions ordinaires de la Société et le taux d'intérêt sans risque est estimé selon les taux des obligations d'État. Le tableau qui suit présente les données utilisées pour établir la juste valeur des options sur actions à la date d'attribution pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024	2023
Volatilité attendue du prix de l'action	22 % à 26 %	24 %
Dividende	0,71 % à 0,82 %	0,88 % à 0,96 %
Taux d'intérêt sans risque	3,37 % à 3,91 %	3,33 % à 3,70 %
Durée de vie prévue de l'option	6,05 à 6,13	5,8
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	49,31 \$	39,93 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 6,0 M\$ (5,0 M\$ en 2023) dans les coûts liés au personnel.

UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT, UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES, UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES, UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT RACHETABLES ET UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES RACHETABLES

Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie, et les droits s'y rattachant s'acquièrent après trois ans si la Société atteint certains objectifs de rendement. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et deviennent acquises après trois ans. Les unités d'actions différées sont réglées en trésorerie et deviennent acquises immédiatement après l'attribution, mais leur règlement est différé jusqu'à la cessation de l'emploi au sein de la Société pour quelque raison que ce soit, sauf en cas de congédiement pour motif valable. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement rachetables sont acquis après trois ans, sous réserve des conditions d'acquisition des droits liés au rendement. Les droits sur les unités d'actions restreintes rachetables sont acquis après trois ans. Les unités d'actions liées au rendement rachetables et les unités d'actions restreintes rachetables peuvent être rachetées par le participant, en tout temps entre la date

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

d'acquisition des droits et le dixième anniversaire d'attribution, contre des actions ordinaires de la Société, un montant en trésorerie ou une combinaison des deux, au gré du participant.

La charge de rémunération et le passif connexe lié à ces attributions dans le cadre du régime d'unités d'actions sont évalués à l'aide de la valeur de marché du cours de l'action de la Société, de la performance prévue de la Société par rapport aux cibles, et d'autres facteurs, s'il y a lieu, et la charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, dans le cas des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions restreintes, des unités d'actions liées au rendement rachetables et des unités d'actions restreintes rachetables, et à mesure que les unités sont attribuées, dans le cas des unités d'actions différées.

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, les variations de l'obligation de paiement de la Société découlant des fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la TSX, ou les variations du nombre d'unités, attribuables à son rendement attendu et à d'autres facteurs, sont comptabilisées à titre de charge ou de produit.

En 2024, la Société a comptabilisé des coûts liés au personnel de 94,8 M\$ (60,2 M\$ en 2023) relativement aux régimes d'unités d'actions. Au 31 décembre 2024, il y avait 753 298 unités d'actions liées au rendement, unités d'actions restreintes, unités d'actions différées, unités d'actions liées au rendement rachetables et unités d'actions restreintes rachetables en cours, et l'obligation cumulative s'établissait à 160,7 M\$ (respectivement 742 377 unités et 120,9 M\$ au 31 décembre 2023). La valeur intrinsèque du passif de tous les régimes d'unités d'actions pour lesquels le droit des participants de recevoir un paiement en trésorerie était devenu acquis au 31 décembre 2024 s'établit à 107,0 M\$ (87,3 M\$ au 31 décembre 2023).

La Société contracte des instruments financiers dérivés auprès d'institutions financières canadiennes afin de limiter son exposition à la variabilité des unités au titre des « RILT » causée par des fluctuations du cours de son action. La valeur des instruments financiers dérivés fluctue selon les variations du cours de l'action ordinaire de la Société, et ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, ils sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et le profit ou la perte découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés est comptabilisé dans les coûts liés au personnel et les charges de financement. En 2024, le profit découlant de l'évaluation à la valeur de marché comptabilisée dans les coûts liés au personnel et charges de financement s'est élevé à 38,6 M\$ (profit de 17,2 M\$ en 2023). Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Société avait des dérivés en cours pour 660 000 de ses actions ordinaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

9 RÉGIMES DE RETRAITE

La Société offre à ses salariés des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies. Le tableau qui suit présente les charges de retraite comprises dans les coûts liés au personnel et les charges de financement nettes des passifs au titre des régimes pour les exercices clos les 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à cotisations définies	169,9	208,7
Coût des services rendus	10,8	10,0
Coût des services passés	—	(0,6)
Frais administratifs	—	1,3
Charge relative au régime de retraite à prestations définies	10,8	10,7
Charge d'intérêts	13,9	19,2
Rendement attendu des actifs des régimes	(7,6)	(12,9)
Charges de financement nettes des passifs au titre des régimes	6,3	6,3

Aperçu des régimes à prestations définies

Au Royaume-Uni, plusieurs régimes à prestations définies distincts, tous fermés aux nouveaux participants, sont offerts. Les actifs des régimes sont détenus séparément des actifs de la Société, dans des fonds administrés par un tiers. Le total des cotisations des salariés et des cotisations de l'employeur qui devraient être payées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 au titre des régimes de retraite à prestations définies de la Société au Royaume-Uni devrait s'établir à néant.

En Suède, une partie du régime multiemployeurs à prestations définies négocié collectivement est comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière de la Société à titre de régime à prestations définies. L'obligation au titre des coûts des services rendus se rapportant à ce régime a cessé de s'appliquer en 2008 lorsque la Société a commencé à assurer les nouvelles obligations au titre des prestations définies auprès d'une société d'assurance. Cette partie du régime comptabilisée comme un régime à prestations définies se

rapporte aux obligations au titre des prestations antérieures à 2008, qui ne sont pas capitalisées.

Les prestations prévues aux termes du régime négocié collectivement en Suède, qui sont assurées par une société d'assurance, sont considérées comme un régime multiemployeurs. Étant donné que la société d'assurance n'est pas en mesure de préciser quelle est la portion de ses actifs d'assurance qui est mise de côté pour honorer l'obligation au titre des prestations de retraite de chacun des employeurs, ce régime est traité comme un régime à cotisations définies dans les états financiers consolidés de la Société.

Aux États-Unis, la Société offre un régime de rémunération différée aux termes duquel une partie de la rémunération des employés est différée et investie dans des actifs financiers détenus dans une fiducie (inclus dans les actifs financiers, comme il est mentionné à la note 16, « Autres actifs financiers »). Les actifs financiers sont détenus en fiducie au bénéfice des employés, mais sont mis à la disposition des créanciers de la Société, en cas d'insolvabilité. Par conséquent, ce régime est présenté comme un régime non capitalisé.

Aux États-Unis, un régime à prestations définies capitalisé était offert. Celui-ci a été réglé et fermé en 2024. Les actifs de ce régime étaient détenus séparément des actifs de la Société, dans des fonds administrés par un tiers, et ont été entièrement versés aux membres.

En août 2024, la Société a liquidé le régime à prestations définies capitalisé aux États-Unis. Par conséquent, un montant de 11,6 M\$ a été payé en trésorerie en règlement de l'obligation nette restante et est présenté dans les tableaux des flux de trésorerie comme composante des cotisations en trésorerie aux régimes de retraite à prestations définies.

Méthodes comptables

Les cotisations définies sont comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles sont engagées.

Pour les régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés, tout déficit de la juste valeur de l'actif des régimes sur la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est comptabilisé en passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les gains ou

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

pertes actuariels sont comptabilisés au complet à mesure qu'ils surviennent dans l'état du résultat global. Ces écarts actuariels rendent compte des modifications des hypothèses actuarielles et des écarts entre les hypothèses actuarielles et les résultats réels.

Les charges actuarielles comptabilisées aux états consolidés du résultat net, eu égard aux régimes à prestations définies, pourraient être composées du coût des services rendus au cours de la période, des intérêts nets sur le passif (l'actif) au titre des prestations définies, des coûts des services passés et des coûts liés aux compressions des régimes.

Les passifs de la Société découlant des obligations au titre des prestations définies et les coûts des services rendus au cours de l'exercice considéré qui s'y rattachent sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations sont effectuées chaque année. Des actuaires et des conseillers externes fournissent des recommandations sur les questions d'ordre actuariel. Les hypothèses actuarielles sur lesquelles repose le calcul des obligations au titre des prestations diffèrent selon la situation économique du pays dans lequel le régime a cours et sont énoncées ci-après.

Juste valeur de l'actif des régimes

Le tableau qui suit présente les justes valeurs selon les principales catégories des actifs des régimes de retraite à prestations définies capitalisés au Royaume-Uni au 31 décembre 2024 et des actifs des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux États-Unis et au Royaume-Uni au 31 décembre 2023 :

	2024		2023	
	\$	%	\$	%
Actions	14,2	9	13,1	6
Obligations	36,4	23	85,4	38
Placements découlant d'un passif	63,4	40	62,0	28
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	—	13,4	6
Autres	44,4	28	48,5	22
	158,4	100	222,4	100

Rapprochements

Le tableau qui suit présente les montants comptabilisés dans les états de la situation financière aux 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes (Royaume-Uni)	158,4	156,0
Valeur actualisée des obligations capitalisées (Royaume-Uni)	(136,8)	(140,8)
Actif net des régimes capitalisés (Royaume-Uni)	21,6	15,2
Juste valeur des actifs des régimes (États-Unis)	—	66,4
Valeur actualisée des obligations capitalisées (États-Unis)	—	(78,6)
Déficit des régimes capitalisés (États-Unis)	—	(12,2)
Valeur actualisée des obligations non capitalisées (États-Unis)	(165,8)	(137,7)
Valeur actualisée des obligations non capitalisées (Suède)	(36,3)	(37,6)
Passif des régimes de retraite	(180,5)	(172,3)

Le tableau qui suit présente la variation de la juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes – solde d'ouverture	222,4	252,8
Rendement attendu des actifs des régimes	7,6	12,9
Cotisations de l'employeur	4,4	9,8
Prestations versées	(8,1)	(16,9)
Paiements au titre de règlements	(67,7)	(44,7)
Frais d'administration	—	(1,3)
Gain actuariel (expérience)	(11,9)	6,6
Écarts de change	11,7	3,2
Juste valeur des actifs des régimes – solde de clôture	158,4	222,4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices clos les 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation – solde d'ouverture	394,7	415,1
Valeur actualisée de l'obligation – acquisitions	—	4,2
Coût des services rendus au cours de la période	10,8	10,0
Coût des services passés	—	(0,6)
Prestations versées	(21,7)	(28,1)
Paiements au titre de règlements	(79,4)	(44,7)
Charges d'intérêts	13,9	19,2
Pertes actuarielles – modifications des hypothèses	(2,3)	14,8
Pertes actuarielles – modifications des ajustements liés à l'expérience	(0,7)	2,8
Écarts de change	23,6	2,0
Valeur actualisée de l'obligation – solde de clôture	338,9	394,7

Le tableau qui suit présente le sommaire du déficit net au titre des obligations en matière de prestations de retraite aux 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	158,4	222,4
Valeur actualisée des passifs des régimes	(338,9)	(394,7)
Déficit	(180,5)	(172,3)

Hypothèses et risques actuariels

Les principales hypothèses utilisées pour calculer les passifs découlant des obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus connexe aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates sont présentés dans le tableau suivant :

	2024	2023
Royaume-Uni		
Taux d'augmentation des versements de prestations	2,00 % à 3,00 %	2,05 % à 2,95 %
Taux d'actualisation	5,50 %	4,75 %
Taux d'inflation hypothétique	2,80 % à 3,15 %	2,75 % à 3,10 %
Espérance de vie à 65 ans (participants actuellement âgés de 65 ans)		
– Hommes	87,1	87,2
– Femmes	89,7	89,6
Suède		
Taux d'actualisation	3,50 %	3,25 %
Taux d'inflation hypothétique	1,80 %	1,60 %
Espérance de vie à 65 ans (participants actuellement âgés de 65 ans)		
– Hommes	86,9	86,9
– Femmes	88,9	88,9
États-Unis		
Taux d'actualisation (régimes non capitalisés)	4,90 % à 5,25 %	4,75 % à 4,80 %
Taux d'actualisation (régimes capitalisés)	Non applicable	4,91 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les régimes à prestations définies de la Société l'exposent au risque de taux d'intérêt, au risque lié à l'inflation, au risque lié à la longévité, au risque de change et au risque lié aux placements sur le marché. Le tableau qui suit présente l'analyse sommaire de la sensibilité au 31 décembre 2024 du déficit global des régimes de retraite aux modifications des hypothèses principales :

Hypothèse	Variation des points de base/années	Augmentation du déficit des régimes de retraite
		\$
Taux d'actualisation	- 10 pb	2,7
Taux d'inflation ¹⁾	+ 10 pb	1,3
Mortalité ¹⁾	+ 1 an	7,1

¹⁾ Incidence du déficit des régimes de retraite à prestations définies, au Royaume-Uni et en Suède seulement.

10 COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION ET COÛTS DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME ERP

Le tableau suivant présente la composition des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation :

	2024	2023
	\$	\$
Coûts d'acquisition d'entreprises	37,6	12,5
Coûts d'intégration des entreprises acquises	96,2	92,5
	133,8	105,0

En 2024, les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation comprennent des coûts liés aux avantages du personnel de 40,2 M\$ (41,2 M\$ en 2023). Les coûts qui ne sont pas liés aux avantages du personnel ont trait essentiellement aux frais juridiques et honoraires et aux coûts de résiliation anticipée des contrats.

En 2024, les coûts de mise en place du système ERP comprennent des coûts liés aux avantages du personnel de 41,1 M\$ (22,5 M\$ en 2023). Les coûts qui ne sont pas liés aux avantages du personnel ont trait essentiellement aux honoraires.

11 CHARGES DE FINANCEMENT NETTES

	2024	2023
	\$	\$
Intérêts liés aux facilités de crédit et aux billets de premier rang non garantis	231,5	185,1
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	46,8	40,9
Charge de financement nette liée aux obligations des régimes de retraite	6,3	6,3
(Profits) pertes de change sur les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères	(4,8)	4,7
Pertes (profits) latents sur les instruments financiers dérivés	65,5	(27,4)
Autres intérêts et frais bancaires	27,9	23,7
Profits sur les placements dans des titres	(17,8)	(18,1)
Produit d'intérêts	(14,8)	(12,6)
	340,6	202,6

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

12 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET RAPPROCHEMENT DES TAUX D'IMPOSITION

Le tableau qui suit présente les composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024	2023
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible sur le résultat de l'exercice	341,7	304,1
Charge d'impôt complémentaire minimale à l'échelle mondiale	4,8	—
Ajustements relatifs aux exercices précédents	(42,7)	(50,6)
	303,8	253,5
Produit d'impôt différé		
Création et résorption des différences temporaires	(80,9)	(100,1)
Incidence des variations des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés	—	0,1
Ajustements relatifs aux exercices précédents	23,7	38,4
	(57,2)	(61,6)
Charge d'impôt sur le résultat	246,6	191,9

Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat, selon les taux d'impôt combinés canadiens fédéral-provincial prévus par la loi, de 26,5 % en 2024 et en 2023 et le taux d'impôt effectif réel pour les exercices clos les 31 décembre :

	2024		2023	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôt	928,0		744,9	
Charge d'impôt prévue aux taux d'imposition combinés canadiens fédéral-provincial prévus par la loi	245,9	26,5 %	197,4	26,5 %
Variations découlant des éléments suivants :				
Différences dues aux taux d'impôt étranger	(0,4)	—	(12,1)	(1,6)%
Charge d'impôt exigible liée à la charge d'impôt complémentaire minimale à l'échelle mondiale	4,8	0,5 %	—	—
Charges non déductibles, déduction faite des produits non imposables	(0,3)	—	5,3	0,7 %
Avantages fiscaux non comptabilisés, montant net	15,5	1,7 %	13,3	1,8 %
Ajustements relatifs aux exercices précédents	(19,0)	(2,1)%	(12,2)	(1,6)%
Autres éléments	0,1	—	0,2	—
	246,6	26,6 %	191,9	25,8 %

En 2024 et en 2023, le montant net des avantages fiscaux non comptabilisés représente des économies d'impôt non comptabilisées relatives à l'exercice considéré et à des exercices précédents qui se rapportent principalement à des filiales à l'étranger et dont l'utilisation n'est pas jugée probable, en partie contrebalancée par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment liés à certaines filiales ayant généré des profits au cours de l'exercice considéré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

DIFFÉRENCES TEMPORAIRES

Les tableaux qui suivent présentent les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différé aux 31 décembre :

2024

	Au 1 ^{er} janvier	Crédité (débité) à l'état du résultat net	Crédité (débité) aux autres éléments du résultat global	Crédité directe- ment aux capitaux propres	Acquisi- tions et cessions d'entre- prises	Écarts de change	Au 31 décembre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé							
Provisions déductibles lors de leur règlement	231,2	4,6	—	—	26,5	9,6	271,9
Reports en avant de perte fiscale	47,5	(16,2)	—	—	—	0,3	31,6
Régimes de retraite	43,8	6,7	2,3	—	—	3,7	56,5
Frais d'émission différés	9,2	(7,0)	—	12,6	—	—	14,8
Immobilisations corporelles	20,4	(8,9)	—	—	—	0,8	12,3
Obligation locative	222,2	1,3	—	—	29,8	7,7	261,0
Frais de recherche et développement	230,8	61,5	—	—	31,4	26,0	349,7
Instruments financiers dérivés	—	14,7	—	—	—	—	14,7
Autres différences temporaires	33,7	(3,5)	1,2	—	0,3	1,0	32,7
	838,8	53,2	3,5	12,6	88,0	49,1	1 045,2
Passifs d'impôt différé							
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(125,5)	2,8	—	—	—	(0,2)	(122,9)
Retenues	(16,9)	0,6	—	—	—	—	(16,3)
Immobilisations corporelles	(20,7)	4,0	—	—	(9,5)	(1,1)	(27,3)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(182,9)	(8,9)	—	—	(30,0)	(6,5)	(228,3)
Immobilisations incorporelles	(118,7)	45,6	—	—	(144,3)	(9,9)	(227,3)
Goodwill	(44,8)	(28,7)	—	—	—	(5,2)	(78,7)
Instruments financiers dérivés	(6,8)	1,2	(18,8)	—	—	—	(24,4)
Charges payées d'avance	(11,6)	(5,2)	—	—	—	(1,3)	(18,1)
Autres différences temporaires	(31,0)	(7,4)	(0,1)	—	(32,2)	(3,3)	(74,0)
	(558,9)	4,0	(18,9)	—	(216,0)	(27,5)	(817,3)
	279,9	57,2	(15,4)	12,6	(128,0)	21,6	227,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

2023

	Au 1 ^{er} janvier	Crédité (débité) à l'état du résultat net	Crédité (débité) aux autres éléments du résultat global	Crédité directe- ment aux capitaux propres	Acquisi- tions et cessions d'entre- prises	Écarts de change	Au 31 décembre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé							
Provisions déductibles lors de leur règlement	213,7	(4,1)	—	—	25,6	(4,0)	231,2
Reports en avant de perte fiscale	22,9	22,9	—	—	1,7	—	47,5
Régimes de retraite	42,8	(2,1)	2,5	—	1,4	(0,8)	43,8
Frais d'émission différés	14,1	(4,9)	—	—	—	—	9,2
Immobilisations corporelles	19,7	0,4	—	—	—	0,3	20,4
Obligation locative	209,0	14,3	—	—	1,9	(3,0)	222,2
Frais de recherche et développement	159,1	71,7	—	—	5,0	(5,0)	230,8
Instruments financiers dérivés	6,4	(6,4)	—	—	—	—	—
Autres différences temporaires	49,2	(12,5)	—	—	(2,2)	(0,8)	33,7
	736,9	79,3	2,5	—	33,4	(13,3)	838,8
Passifs d'impôt différé							
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(103,2)	(21,9)	—	—	(0,2)	(0,2)	(125,5)
Retenues	(18,9)	2,0	—	—	—	—	(16,9)
Immobilisations corporelles	(24,4)	6,3	—	—	(3,6)	1,0	(20,7)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(181,2)	(0,4)	—	—	(3,7)	2,4	(182,9)
Immobilisations incorporelles	(128,3)	43,1	—	—	(33,3)	(0,2)	(118,7)
Goodwill	(16,6)	(30,3)	—	—	1,3	0,8	(44,8)
Instruments financiers dérivés	(9,1)	(5,4)	7,7	—	—	—	(6,8)
Charges payées d'avance	(6,3)	(5,5)	—	—	—	0,2	(11,6)
Autres différences temporaires	(25,9)	(5,6)	1,3	—	(0,5)	(0,3)	(31,0)
	(513,9)	(17,7)	9,0	—	(40,0)	3,7	(558,9)
	223,0	61,6	11,5	—	(6,6)	(9,6)	279,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

L'impôt différé est présenté comme suit aux états consolidés de la situation financière aux 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	404,1	429,3
Passifs d'impôt différé	(176,2)	(149,4)
	227,9	279,9

Au 31 décembre 2024, la Société avait comptabilisé des actifs d'impôt différé de 31,6 M\$ (47,5 M\$ au 31 décembre 2023) liés aux pertes fiscales pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé, car elle estime qu'il est probable qu'elle disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les pertes fiscales reportées en avant pourront être imputées.

Au 31 décembre 2024, la Société avait des actifs d'impôt différé non comptabilisés de 212,1 M\$ (186,1 M\$ au 31 décembre 2023). De ce montant, une tranche de 463,5 M\$ est liée à des reports en avant de pertes fiscales, dont une tranche de 115,0 M\$ vient à échéance entre 2025 et 2036, le reste n'ayant pas d'échéance (respectivement 436,3 M\$ et 75,8 M\$ au 31 décembre 2023); une tranche est représentée par un montant brut de 197,3 M\$ lié à des différences temporaires sans échéance (169,2 M\$ au 31 décembre 2023). En outre, une tranche de 58,2 M\$

correspond à des actifs d'impôt différé non comptabilisés en lien avec les crédits d'impôt venant à échéance entre 2025 et 2034 (42,9 M\$ au 31 décembre 2023). La Société considère comme non probable le recouvrement de ces actifs d'impôt différé non comptabilisés.

Au 31 décembre 2024, un passif d'impôt différé relatif à un montant de 1 306,4 M\$ (1 070,1 M\$ au 31 décembre 2023) au titre de différences temporaires imposables liées aux résultats non distribués des filiales n'a pas été comptabilisé, car la Société contrôle le moment où ces différences s'inverseront et ne s'attend pas à ce qu'elles s'inversent dans un avenir prévisible. Lors de la distribution de ces résultats sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à l'impôt de sociétés ou à des retenues d'impôt sur le résultat.

RÈGLES DU PILIER DEUX DE L'OCDE

La Société est assujettie à l'impôt complémentaire minimum mondial en vertu d'une loi Pilier Deux. La Société a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 4,8 M\$ à cet égard (néant en 2023).

La Société a appliqué une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé afin de tenir compte de l'incidence de l'impôt complémentaire du Pilier Deux et le comptabilisera à titre de charge d'impôt exigible lorsqu'il sera engagé.

13 INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La trésorerie, les créances clients et autres créances, les dettes d'exploitation, les dividendes à payer aux actionnaires, les découverts bancaires, la dette à long terme liée aux facilités de crédit et les autres passifs financiers sont des instruments financiers pour lesquels la juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée, de leurs taux d'intérêt variables ou des taux courants sur le marché pour des instruments à taux fixe.

La hiérarchie des justes valeurs selon laquelle la Société évalue les instruments financiers est la suivante :

- les données d'entrée de niveau 1 sont des cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

- les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les billets de premier rang non garantis de la Société sont des passifs financiers comptabilisés au coût amorti. Au 31 décembre 2024, la juste valeur des billets de premier rang non garantis d'un capital de 2,0 G\$, qui est fondée sur des cours non ajustés (niveau 1), s'établissait à 2 030,9 M\$ (987,9 M\$ pour les billets de premier rang non garantis d'un capital de 1,0 G\$ au 31 décembre 2023).

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la juste valeur des autres actifs financiers et des couvertures liées aux actions

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

ordinaires de la Société était déterminée au moyen de données de niveau 1. La juste valeur des instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de change, notamment les contrats de change à terme, les options, les swaps de devises et les swaps de devises et de taux d'intérêt, est déterminée au moyen de données de niveau 2.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de liquidité. Les analyses suivantes dressent un portrait de ces risques aux 31 décembre 2024 et 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations en vertu d'un instrument financier ou d'un contrat, situation qui entraîne une perte financière.

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer la Société à un risque de crédit important sont essentiellement la trésorerie, les créances clients, les autres créances, les instruments financiers dérivés, les placements dans des titres et les créances sur des coentreprises et entreprises associées. L'excédent des coûts et des profits prévus sur la facturation sont aussi soumis à une évaluation du risque de crédit, selon le même modèle. L'exposition maximale au risque de crédit de la Société se limite à la valeur comptable de ces instruments financiers et actifs contractuels, soit 6 572,7 M\$ au 31 décembre 2024 (5 139,1 M\$ au 31 décembre 2023).

La trésorerie est détenue ou émise par des institutions financières de la catégorie investissement. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est minime.

Le risque de crédit de la Société découle essentiellement des créances clients et de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation. Les montants indiqués dans les états consolidés de la situation financière sont présentés déduction faite des provisions pour perte de crédit attendue. Ces dernières sont estimées par la direction et fondées, en partie, sur l'âge des créances et sur le recouvrement actuel et prévu. En général, la Société n'exige pas de garantie ni d'autre sûreté des clients à l'égard de leurs créances; cependant, elle ne leur accorde du crédit qu'après avoir procédé à une évaluation de leur solvabilité. De plus, la Société

réévalue régulièrement la qualité du crédit de ses clients et établit une provision pour les pertes de crédit attendues lorsque la probabilité de recouvrement d'une créance a diminué de façon significative. La Société estime que son risque de crédit relatif aux créances clients est limité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a enregistré des pertes sur créances nettes de 9,6 M\$ (18,8 M\$ en 2023).

La Société réduit son risque de crédit en offrant ses services à une panoplie de clients, dans divers pays, secteurs d'activité et secteurs de l'économie.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs relatifs à un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée à un risque de change en raison de ses activités d'exploitation libellées en dollars américains, en livres sterling, en dollars australiens, en couronnes suédoises, en dollars néo-zélandais, en euros et dans d'autres monnaies, ainsi qu'en raison de ses actifs nets dans des établissements à l'étranger. Ces risques sont partiellement compensés par des achats et par des charges d'exploitation engagés dans ces monnaies.

La Société a des investissements dans des établissements à l'étranger, dont les actifs nets sont exposés au risque de change. Ce risque est partiellement compensé par des emprunts libellés dans la monnaie étrangère appropriée. Les profits ou pertes de change sur l'investissement net dans ces établissements sont présentés dans le compte de cumul des autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de change, dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

La Société conclut des contrats de change à terme et des options sur devises afin de couvrir les fluctuations des cours de change de certaines devises par rapport au dollar canadien. Au 31 décembre 2024, la perte nette à la juste valeur de marché de ces contrats à terme et options s'établissait à 55,5 M\$, et une perte de 76,8 M\$ a été comptabilisée en résultat net pour l'exercice 2024. Au 31 décembre 2024, la plus importante devise couverte représentait un montant nominal de 1 011,7 M\$ US.

La Société détient des swaps de devises et de taux d'intérêt pour une valeur nominale de 2,0 G\$ CA afin de couvrir le risque lié au taux de change entre le dollar

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

canadien et le dollar américain de l'investissement net de la Société dans des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. La perte nette à la juste valeur de marché de ces swaps au 31 décembre 2024 s'est établie à 79,6 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société détient des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié au taux de change entre le dollar canadien et diverses devises ainsi que les fluctuations des taux d'intérêt de sa dette libellée en devises. La composante devises et la composante taux d'intérêt de chacun des instruments financiers sont distinctes et chaque composante est désignée respectivement comme couverture d'investissement net ou couverture de flux de trésorerie. La perte nette à la juste valeur de marché de ces swaps au 31 décembre 2024 s'est établie à 2,7 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société détient des tunnels de taux d'intérêt pour une valeur nominale de 300,0 M\$ US pour couvrir les fluctuations des taux d'intérêt de sa dette libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2024, la juste valeur de marché de ces tunnels de taux s'est établie à néant et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société détient des swaps de devises et de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 92,0 M\$ AU afin de couvrir le risque lié au taux de change entre le dollar australien et le dollar américain ainsi que les fluctuations

des taux d'intérêt. Ces instruments financiers ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture. Le profit net à la juste valeur de marché de ces swaps au 31 décembre 2024 s'est établi à 3,8 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le résultat net.

La Société conclut des instruments financiers dérivés auprès d'institutions financières canadiennes afin de limiter son exposition aux variations des régimes incitatifs à long terme (« RILT ») prévoyant une rémunération fondée sur des unités d'actions réglées en trésorerie causées par les fluctuations du cours de son action ordinaire. La valeur des instruments financiers dérivés fluctue selon les variations du cours de l'action ordinaire de la Société, et ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, ils sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et le profit ou la perte découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés est comptabilisé dans les coûts liés au personnel et les charges de financement comme compensation de la réévaluation du passif au titre du RILT. Au 31 décembre 2024, la Société avait des couvertures en cours pour 660 000 de ses actions ordinaires, avec un profit à la juste valeur totale de 14,0 M\$ (profit de 8,9 M\$ pour 660 000 actions au 31 décembre 2023). En 2024, le profit découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments de couverture du RILT inscrit dans les coûts liés au personnel et charges de financement s'est élevé à 38,6 M\$ (profit de 17,2 M\$ en 2023).

En tenant compte des montants libellés en monnaie étrangère et en supposant que toutes les autres variables demeurent inchangées, une variation des taux de change aurait des répercussions sur le résultat net et les capitaux propres de la Société. La direction est d'avis qu'une fluctuation de 10 % des taux de change est raisonnablement possible. Le tableau ci-dessous résume l'incidence, sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre, d'une fluctuation de -10 % ou de +10 % des taux de change par rapport au dollar canadien :

	2024			
	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien	Couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	24,9	8,5	6,9	2,8
Autres éléments du résultat global	615,1	78,7	59,6	22,5

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

	2023			
	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien	Couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	25,3	6,7	5,2	3,2
Autres éléments du résultat global	342,7	63,2	62,7	20,9

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition de la Société à ce risque est principalement attribuable à sa dette à long terme et à ses autres passifs financiers non courants qui portent intérêt à des taux variables. Ce risque est partiellement compensé par la trésorerie détenue à des taux variables.

La direction est d'avis qu'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant inchangées, entraînerait un recul de 13,8 M\$ du résultat net de la Société. Une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant inchangées, entraînerait une hausse de 15,7 M\$ du résultat net de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à l'échéance.

Une trésorerie centralisée assure à la Société de conserver une flexibilité de financement en évaluant les besoins en flux de trésorerie futurs et en maintenant une marge de sécurité suffisante sur ses facilités de crédit engagées. Les limites de crédit, les restrictions sur la trésorerie et la conformité aux clauses restrictives sont aussi prises en considération.

La Société surveille sur une base continue son risque de liquidité lié aux instruments financiers. La direction vérifie en tout temps ses besoins en trésorerie afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'exploitation tout en conservant une réserve adéquate sur ses facilités de crédit non utilisées. WSP a accès à des lignes de crédit obtenues auprès d'institutions financières, comme il est indiqué à la note 24, « Dette à long terme ».

Les tableaux suivants indiquent les échéances contractuelles des passifs financiers aux 31 décembre 2024 et 2023. Les montants indiqués ci-dessous représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés :

	2024				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Plus de 2 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	3 261,2	3 261,2	3 261,2	—	—
Dividendes à payer aux actionnaires	48,9	48,9	48,9	—	—
Obligations locatives	1 192,2	1 487,8	358,8	282,1	846,9
Dette à long terme	4 599,4	5 456,0	925,0	1 042,0	3 489,0
	9 101,7	10 253,9	4 593,9	1 324,1	4 335,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

2023

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Plus de 2 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 738,2	2 738,2	2 738,2	—	—
Dividendes à payer aux actionnaires	46,8	46,8	46,8	—	—
Obligations locatives	1 002,1	1 162,5	319,5	244,1	598,9
Dettes à long terme	3 262,5	3 858,7	743,7	734,8	2 380,2
	7 049,6	7 806,2	3 848,2	978,9	2 979,1

Au 31 décembre 2024, la Société avait un montant disponible de 1 836,0 M\$ aux termes de la facilité de crédit (1 467,8 M\$ au 31 décembre 2023), déduction faite de lettres de crédit en cours de 121,5 M\$ (148,9 M\$ au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, déduction faite du découvert bancaire, s'établissaient à 619,3 M\$ (361,9 M\$ au 31 décembre 2023).

14 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Aux 31 décembre	2024	2023	Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$		\$	\$
Créances clients, montant net	2 913,1	2 364,2	En règle	1 503,1	907,7
Autres créances	444,4	328,5	En souffrance depuis 0 à 30 jours	623,7	714,0
Instruments financiers dérivés	28,8	25,9	En souffrance depuis 31 à 60 jours	304,0	306,0
Créances sur des coentreprises et entreprises associées	4,4	7,8	En souffrance depuis 61 à 90 jours	138,5	182,3
	3 390,7	2 726,4	En souffrance depuis 91 à 180 jours	197,5	182,4
			En souffrance depuis plus de 180 jours	341,9	241,8
			Créances clients	3 108,7	2 534,2
			Provision pour pertes de crédit attendues	(195,6)	(170,0)
			Créances clients, montant net	2 913,1	2 364,2

Lorsqu'elle applique la méthode simplifiée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues, la Société ne fait pas le suivi des variations du risque de crédit et, par conséquent, n'attribue pas de notation aux dettes d'exploitation. La Société exerce un suivi de la balance chronologique des créances clients brutes en souffrance, comme suit :

La Société est exposée à un risque de crédit compte tenu de ses créances clients et elle maintient des provisions pour les pertes potentielles sur ces créances. Les pertes potentielles sont atténuées du fait que la solvabilité des clients est évaluée avant qu'un crédit ne leur soit accordé et qu'aucun client ne représente à lui seul plus de 10 % des produits des activités ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé des pertes de crédit nettes de 9,6 M\$ (18,8 M\$ en 2023).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Après la fin de l'exercice, en janvier 2025, la Société a conclu une entente d'affacturage visant la vente de créances clients admissibles, avec une limite au titre de la facilité de 150 M\$ US. L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à l'entente en tout temps, sous réserve d'un préavis. Lorsque les créances clients admissibles sont

vendues, la Société décomptabilise les créances facturées de l'état consolidé de la situation financière. Les flux de trésorerie liés à l'entente d'affacturage sont présentés dans les activités d'exploitation à l'état consolidé des flux de trésorerie.

15 SOLDES CONTRACTUELS

Le tableau suivant présente les variations de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (actifs contractuels) et de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (passifs contractuels) :

	2024		2023	
	Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus	Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier	1 911,6	(1 158,0)	1 626,2	(973,1)
Augmentations attribuables à la trésorerie reçue ou aux montants facturés avant la prestation des services	—	(4 370,1)	—	(3 339,6)
Transfert dans les produits des activités ordinaires une fois que les services liés sont réputés rendus	—	3 979,5	—	3 167,5
Entrées d'actifs contractuels par la comptabilisation de produits des activités ordinaires	12 187,3	—	11 269,7	—
Transfert dans les créances clients de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(11 931,4)	—	(10 978,0)	—
Variations liées aux acquisitions et cessions d'entreprises (note 5)	114,2	(39,5)	15,8	(25,6)
Effet des variations des cours du change	109,1	(64,6)	(22,1)	12,8
Solde au 31 décembre	2 390,8	(1 652,7)	1 911,6	(1 158,0)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires comptabilisés qui étaient inclus dans les passifs contractuels au 1^{er} janvier 2024 s'élèvent à 988,7 M\$ (819,7 M\$ en 2023). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits des activités ordinaires comptabilisés sur les obligations de prestation remplies ou partiellement remplies au cours des exercices antérieurs s'élèvent à 101,6 M\$ (86,2 M\$ en 2023).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

16 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Placements dans des titres	167,7	123,1
Autres	0,3	0,2
	168,0	123,3

Les placements dans des titres comprennent des placements dans un grand nombre de fonds communs de placement, selon les choix de placement des employés, concernant les obligations de rémunération différée de la Société aux États-Unis, comme il est indiqué à la note 9, « Régimes de retraite ». La juste valeur de ces placements s'établit à 167,2 M\$ (122,6 M\$ en 2023), déterminée par le cours de marché des fonds à la date de clôture, lesquels sont des données d'entrée de niveau 1 (cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs identiques).

17 ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024			Exercice clos le 31 décembre 2023		
	Immobilier	Matériel	Total	Immobilier	Matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de la période	780,2	44,0	824,2	935,7	43,2	978,9
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation	116,0	—	116,0	43,1	2,0	45,1
Entrées	101,2	53,0	154,2	97,3	22,1	119,4
Reconduction, réévaluation et modification de contrats de location	234,6	2,2	236,8	65,9	0,1	66,0
Cession d'une entreprise	—	—	—	(5,7)	—	(5,7)
Dotations aux amortissements	(277,5)	(32,8)	(310,3)	(293,5)	(22,9)	(316,4)
Dépréciation	—	—	—	(65,1)	—	(65,1)
Utilisation des allocations pour incitatifs à la location	10,6	—	10,6	8,9	—	8,9
Écarts de change	33,0	2,1	35,1	(6,4)	(0,5)	(6,9)
Solde à la clôture de la période	998,1	68,5	1 066,6	780,2	44,0	824,2

En 2023, dans le cadre de sa stratégie immobilière, la Société a comptabilisé une dépréciation pour certains actifs immobiliers au titre de droits d'utilisation du fait de la réorganisation en cours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

OBLIGATIONS LOCATIVES

	Exercice clos le 31 décembre 2024			Exercice clos le 31 décembre 2023		
	Immobilier	Matériel	Total	Immobilier	Matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de la période	962,5	39,6	1 002,1	1 089,9	39,9	1 129,8
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation	115,3	—	115,3	36,1	1,5	37,6
Entrées	101,2	53,0	154,2	97,3	22,1	119,4
Reconduction, réévaluation et modification de contrats de location	205,6	2,3	207,9	64,3	—	64,3
Cession d'une entreprise	—	—	—	(6,0)	—	(6,0)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives (note 11)	43,0	3,8	46,8	39,0	1,9	40,9
Paiements	(339,0)	(36,7)	(375,7)	(349,6)	(25,5)	(375,1)
Écarts de change	39,6	2,0	41,6	(8,5)	(0,3)	(8,8)
Solde à la clôture de la période	1 128,2	64,0	1 192,2	962,5	39,6	1 002,1
Partie courante des obligations locatives	258,0	27,0	285,0	239,7	17,8	257,5
Partie non courante des obligations locatives	870,2	37,0	907,2	722,8	21,8	744,6

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

18 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Carnets de commandes	Relations clients	Noms commerciaux	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023					
Coût	217,9	266,6	972,5	104,2	1 561,2
Cumul des amortissements	(171,2)	(56,0)	(218,8)	(12,6)	(458,6)
Valeur nette	46,7	210,6	753,7	91,6	1 102,6
Solde au 31 décembre 2023					
Coût	320,4	234,2	1 028,6	115,3	1 698,5
Cumul des amortissements	(187,9)	(94,2)	(291,1)	(21,2)	(594,4)
Valeur nette	132,5	140,0	737,5	94,1	1 104,1
Solde au 31 décembre 2024					
Coût	332,6	336,2	1 531,1	190,4	2 390,3
Cumul des amortissements	(218,0)	(182,8)	(419,0)	(31,2)	(851,0)
Valeur nette	114,6	153,4	1 112,1	159,2	1 539,3

La valeur comptable des immobilisations incorporelles désignées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, soit le nom commercial de WSP, s'établissait à 51,4 M\$ au 31 décembre 2024 (48 M\$ au 31 décembre 2023).

En 2024, la Société a acquis des immobilisations incorporelles totalisant 590,2 M\$ (233,8 M\$ en 2023), lesquelles sont toutes amortissables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

19 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments en tenure franche	Amélio- rations locatives	Mobilier et matériel	Matériel informa- tique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023					
Coût	26,2	299,6	340,3	363,6	1 029,7
Cumul des amortissements	(6,7)	(168,0)	(230,0)	(226,1)	(630,8)
Valeur nette	19,5	131,6	110,3	137,5	398,9
Solde au 31 décembre 2023					
Coût	61,8	319,7	366,7	443,1	1 191,3
Cumul des amortissements	(8,0)	(211,2)	(248,1)	(288,7)	(756,0)
Valeur nette	53,8	108,5	118,6	154,4	435,3
Solde au 31 décembre 2024					
Coût	35,8	374,1	421,3	530,8	1 362,0
Cumul des amortissements	(7,0)	(256,3)	(251,7)	(353,6)	(868,6)
Valeur nette	28,8	117,8	169,6	177,2	493,4

En 2023, dans le cadre de sa stratégie immobilière, la Société a comptabilisé une dépréciation pour certaines améliorations locatives et du mobilier et matériel du fait des réorganisations en cours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

20 GOODWILL

	2024	2023
	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier	7 155,8	6 792,2
Goodwill découlant des acquisitions d'entreprises	1 835,5	296,4
Ajustements de la période d'évaluation	(0,6)	163,6
Cession d'une entreprise	—	(28,4)
Écarts de change	460,8	(68,0)
Solde au 31 décembre	9 451,5	7 155,8

Le goodwill est affecté aux UGT de la Société. La valeur comptable du goodwill par UGT est présentée dans le tableau suivant :

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Goodwill affecté aux UGT		
États-Unis	5 782,9	3 566,3
Canada	1 722,4	1 712,8
Royaume-Uni	479,3	448,2
Nord de l'Europe	372,3	344,4
Australie	482,5	488,9
Nouvelle-Zélande	173,7	180,6
Europe centrale	214,3	201,5
Asie	91,0	84,0
Amérique latine	74,6	75,3
Moyen-Orient	58,5	53,8
	9 451,5	7 155,8

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill et des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au 30 septembre 2024 conformément à la politique décrite à la note 2, « Méthodes comptables significatives ». Les hypothèses significatives ayant servi à déterminer la juste valeur de chaque UGT pour 2024 sont décrites ci-après. La Société n'a relevé aucun indice de dépréciation à une autre date et, par conséquent, elle n'a procédé à aucun nouveau calcul de la dépréciation.

TECHNIQUE D'ÉVALUATION

Juste valeur diminuée des coûts de la vente

La valeur recouvrable d'une UGT est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. L'évaluation de la juste valeur est une évaluation fondée sur le marché plutôt que sur l'entité. La juste valeur d'une UGT doit être évaluée à l'aide des hypothèses que des intervenants du marché utiliseraient plutôt qu'à l'aide de celles liées spécifiquement à la Société. Afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, une approche par le résultat reposant sur la méthode d'actualisation des flux de trésorerie a été utilisée. Les données entrant dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sont des données de niveau 3 (données d'entrée non fondées sur des données observables). De plus, l'approche par le marché a été employée afin de déterminer si les conclusions tirées sont raisonnables.

Approche par le résultat

La direction a établi que la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie permet d'obtenir l'estimation juste du prix qui pourrait être obtenu pour une UGT dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur reflète la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'entreprise ainsi que la valeur résiduelle de l'entreprise à la clôture de la période visée par les prévisions. La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie a été appliquée en fonction d'une valeur d'entreprise, c'est-à-dire que les flux de trésorerie après impôt avant la prise en compte des charges d'intérêts ont été actualisés à l'aide d'un coût moyen pondéré du capital (« CMPC » ou le « taux d'actualisation »). Cette approche requiert la formulation d'hypothèses concernant les taux de croissance des produits des activités ordinaires, la marge du BAIIA ajusté, le niveau du fonds de roulement, les dépenses d'investissement, les taux d'impôt et les taux d'actualisation.

Approche par le marché

Selon l'approche par le marché, il est présumé que la valeur d'une UGT reflète le prix payé pour des sociétés comparables du même secteur d'activité acquises dans des circonstances similaires. Une comparaison d'une UGT avec des sociétés comparables du même

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

secteur d'activité dont l'information financière est publiée peut constituer une base raisonnable pour estimer la juste valeur. Selon cette approche, la juste valeur est calculée en fonction d'un multiple du BAIIA ajusté comparativement à un multiple médian moyen déterminé d'après l'information publiée pour des sociétés et des prix de transaction comparables.

ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES UTILISÉES AUX FINS DE LA DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DIMINUÉE DES COÛTS DE LA VENTE

Projections des flux de trésorerie

Les projections des flux de trésorerie reposent sur des projections financières approuvées par la direction et par le conseil d'administration. Ces projections financières reposent sur des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la Société a prévu adopter, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques les plus probables selon la direction, ajustées pour rendre compte des attentes qu'aurait un intervenant du marché. La marge du BAIIA ajusté est fondée sur les valeurs budgétées pour la première année de la période de cinq ans (la « période couverte »), et ces valeurs sont augmentées sur la durée de la période couverte en utilisant un taux de croissance approximatif. Le taux de croissance appliqué après les projections de la première année variait entre 2,0 % et 9,4 %. La marge du BAIIA ajusté utilisée se situait dans une fourchette allant de 8,1 % à 23,5 %. La direction a également pris en considération l'expérience passée, les tendances économiques historiques ainsi que les tendances de l'industrie et du marché afin de déterminer si les projections financières utilisées sont raisonnables.

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation reflète l'évaluation actuelle par le marché du risque spécifique à des sociétés comparables. Le taux d'actualisation a été établi d'après le coût moyen pondéré des capitaux propres et le coût

des capitaux empruntés pour des sociétés comparables du même secteur d'activité. Le taux d'actualisation représente le CMPC après impôt. La détermination du CMPC nécessite une analyse distincte du coût des capitaux propres et du coût de la dette et tient compte d'une prime de risque fondée sur l'UGT en cause. Le taux d'actualisation utilisé se situait dans une fourchette allant de 8,0 % à 11,0 %.

Taux de croissance final

Les taux de croissance utilisés pour établir les projections de la Société ont été déterminés à l'aide des taux de croissance publiés de l'industrie et d'hypothèses concernant l'inflation, de même qu'en fonction de l'information établie par les responsables de la gestion de chaque UGT à la lumière d'analyses des tendances historiques et des attentes concernant la croissance future. Le taux de croissance final utilisé s'établissait à 2,0 %.

SENSIBILITÉ AUX MODIFICATIONS DES HYPOTHÈSES

Les analyses suivantes sont présentées séparément les unes des autres, c'est-à-dire que toutes les autres estimations demeurent inchangées.

Une diminution de 5 %, répartie également sur les périodes futures, des entrées de trésorerie nettes futures prévues n'aurait entraîné aucune dépréciation du goodwill des UGT.

Une augmentation de 50 points de base des taux d'actualisation utilisés aux fins du test de dépréciation n'aurait entraîné aucune dépréciation du goodwill des UGT.

Une diminution de 25 points de base des taux de croissance finaux utilisés aux fins du test de dépréciation n'aurait entraîné aucune dépréciation du goodwill des UGT.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

21 AUTRES ACTIFS

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Participations dans des entreprises associées	99,1	89,8
Participations dans des coentreprises	38,8	35,6
Montants à recevoir des sociétés d'assurance	72,3	70,7
Actifs au titre des prestations de retraite (note 9)	21,6	15,2
Autres	3,6	6,0
	235,4	217,3

22 DETTES D'EXPLOITATION ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Dettes d'exploitation	871,3	1 107,7
Avantages du personnel à payer	1 097,6	944,4
Charges à payer et autres dettes d'exploitation	996,5	525,6
Taxes de vente à payer	144,1	128,6
Instruments financiers dérivés	151,7	25,9
Créances sur des coentreprises et entreprises associées	—	6,0
	3 261,2	2 738,2

23 PROVISIONS

	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	423,3	110,9	534,2
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises	3,5	2,8	6,3
Provisions supplémentaires	112,2	113,0	225,2
Utilisées ou reprises	(95,4)	(97,1)	(192,5)
Écarts de change	11,6	2,9	14,5
Solde au 31 décembre 2024	455,2	132,5	587,7
Partie courante	101,3	20,1	121,4
Partie non courante	353,9	112,4	466,3

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Certaines des réclamations pour lesquelles une provision a été constituée sont couvertes par les assurances de la Société. Par conséquent, les montants à recevoir des sociétés d'assurance sont comptabilisés pour certaines réclamations dans les autres débiteurs (note 14), pour les réclamations courantes, et dans les autres actifs (note 21), pour les réclamations à long terme.

24 DETTE À LONG TERME

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Emprunts aux termes des facilités de crédit	2 470,5	2 124,7
Billets de premier rang non garantis	1 992,5	996,2
Découvert bancaire	4,2	16,1
Autres passifs financiers	132,2	125,5
	4 599,4	3 262,5
Partie courante	704,9	204,2
Partie non courante	3 894,5	3 058,3

Le tableau suivant indique les échéances contractuelles de la dette à long terme au 31 décembre 2024. Les montants présentés sont des remboursements de capital contractuels et excluent les paiements d'intérêts.

	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable de 1,5 G\$ US	203,1	—	—	115,2	87,9
Prêts à terme de 1 575 M\$ US	2 267,4	612,1	827,7	827,6	—
Billets de premier rang non garantis	1 992,5	—	—	—	1 992,5
Découvert bancaire	4,2	4,2	—	—	—
Autres passifs financiers	132,2	88,3	25,6	18,3	—
	4 599,4	704,6	853,3	961,1	2 080,4

FACILITÉS DE CRÉDIT

WSP dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 1,5 G\$ US consentie par un syndicat d'institutions financières, qui se compose de ce qui suit :

- une facilité de crédit de premier rang renouvelable non garantie d'au plus 500,0 M\$ US venant à échéance en juin 2027;
- une facilité de crédit de premier rang renouvelable non garantie d'au plus 1,0 G\$ US venant à échéance en juin 2029.

Le montant disponible aux termes de la facilité de crédit renouvelable de 1,5 G\$ US était de 1 836,0 M\$ (1 274,7 M\$ US) au 31 décembre 2024.

WSP dispose d'un prêt à terme pleinement engagé de 325 M\$ US échéant en avril 2025. Au 31 décembre 2024, celui-ci était entièrement utilisé.

WSP dispose de prêts à terme pleinement engagés de 900,0 M\$ US assortis de durées diverses allant jusqu'à 3,0 ans. Au 31 décembre 2024, ceux-ci étaient entièrement utilisés.

WSP a deux emprunts à terme totalisant 350 M\$ US, échéant en octobre 2026 et 2027, entièrement prélevés en vertu d'une convention de facilité supplémentaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

La facilité de crédit de 1,5 G\$ US et les prêts à terme de 1 575 M\$ US portent intérêt au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, au taux des acceptations bancaires ou au SOFR (taux de financement à un jour garanti) à terme plus une marge d'au plus 2,00 %, selon le type d'avances. La Société verse une commission d'engagement négociée sur la facilité de crédit disponible et inutilisée.

Aux termes des facilités de crédit de 1,5 G\$ US, de 325 M\$ US, de 900 M\$ US et de 350 M\$ US, la Société est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives calculées sur une base consolidée. Les principales clauses se rattachent aux ratios de la dette à long terme consolidée sur le BAIIA ajusté consolidé et à la couverture des intérêts. La direction s'assure trimestriellement de la conformité de la Société aux clauses restrictives dans le cadre des exigences de dépôt prévues en vertu de ses facilités de crédit. Toutes les clauses restrictives étaient

respectées au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023. Les emprunts aux termes de ces facilités de crédit étaient majoritairement libellés en dollars américains au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2024, en vertu de la facilité de crédit de 1,5 G\$ US et d'autres facilités, la Société peut émettre des lettres de crédit irrévocables jusqu'à un maximum de 1 144,6 M\$ (936,0 M\$ au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, la Société avait émis des lettres de crédit irrévocables totalisant 703,0 M\$ (597,6 M\$ au 31 décembre 2023).

Au 31 décembre 2024, la Société disposait d'autres marges de crédit à l'exploitation disponibles totalisant 274,0 M\$ (216,6 M\$ au 31 décembre 2023), dont un montant de 267,3 M\$ (193,0 M\$ au 31 décembre 2023) était disponible à la fin de l'exercice.

BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS

Les billets de premier rang non garantis en circulation de WSP, émis à leur valeur nominale (les « billets »), ont une valeur comptable de 1 992,5 M\$. Les principales caractéristiques des billets sont décrites dans le tableau qui suit.

Date d'émission	Valeur nominale	Taux d'intérêt fixe annuel	Date d'échéance	Dates de paiements d'intérêts semestrielles
19 avril 2021	500,0 \$	2,408 %	19 avril 2028	19 ^e jour d'avril et d'octobre de chaque année
22 novembre 2023	500,0 \$	5,548 %	22 novembre 2030	22 ^e jour de mai et de novembre de chaque année
12 septembre 2024	525,0 \$	4,120 %	12 septembre 2029	12 ^e jour de mars et de septembre de chaque année
12 septembre 2024	475,0 \$	4,754 %	12 septembre 2034	12 ^e jour de mars et de septembre de chaque année

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties de WSP, qui ont égalité de rang avec les autres dettes non garanties et non subordonnées de WSP, émises aux termes d'un acte de fiducie auquel s'ajoutent un premier et un deuxième actes de fiducie complémentaires, datés respectivement du 19 avril 2021 et du 22 novembre 2023, ainsi qu'un troisième et un quatrième actes de fiducie complémentaires, datés tous deux du 12 septembre 2024.

COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société utilise une combinaison de swaps de taux d'intérêt et de dettes à taux fixe pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2024, 61 % de la dette à long terme de la Société était protégée contre les fluctuations de taux d'intérêt soit par l'utilisation de swaps de taux d'intérêt, d'options ou de dettes à taux fixe.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

25 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et de participation.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, avec droit de participation et pouvant être émises en séries.

ÉMIS ET LIBÉRÉ

Actions ordinaires

	Actions ordinaires	
	Nombre	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	124 453 717	4 784,4
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	147 859	24,6
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	62 374	6,3
Solde au 31 décembre 2023	124 663 950	4 815,3
Actions émises dans le cadre de placements publics par voie de prise ferme	2 811 750	557,6
Actions émises dans le cadre de placements privés	2 813 178	557,9
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	190 575	15,6
Solde au 31 décembre 2024	130 479 453	5 946,4

En 2024, la Société a conclu un placement public par voie de prise ferme (le « placement public ») de reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription émis dans le cadre du placement ») et un placement privé (le « placement privé simultané ») de reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription du placement privé »), pour un produit brut totalisant 1,15 G\$, incluant l'exercice intégral de l'option de surallocation et des options de souscription supplémentaires.

La Société a émis 2 811 750 reçus de souscription dans le cadre du placement, dont 366 750 à la suite de l'exercice de l'option de surallocation à un prix de 204,50 \$ par reçu de souscription émis dans le cadre du placement, pour un produit brut totalisant 575,0 M\$.

De plus, la Société a émis 2 813 178 reçus de souscription dans le cadre d'un placement privé simultané à un prix de 204,50 \$ par reçu de souscription. Ce placement privé simultané est réalisé avec GIC Pte. Ltd., la Caisse de dépôt et placement du Québec, la British Columbia Investment Management Corporation et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pension du Canada, pour un produit brut totalisant 575,3 M\$.

De ce nombre, 366 936 reçus de souscription émis dans le cadre du placement privé ont été émis lors de l'exercice intégral des options de surallocation.

Le 1^{er} octobre 2024, chaque détenteur de reçus de souscription a obtenu une action ordinaire de la Société pour chaque reçu de souscription détenu. Le produit net tiré du placement public et du placement privé simultané a été affecté au financement d'une partie du prix d'achat de l'acquisition de POWER.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2024, aucune action privilégiée n'était émise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

26 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société relativement à la gestion de la structure de son capital sont les suivants :

- maintenir une flexibilité financière dans le but de répondre à ses engagements financiers, de verser des dividendes, d'exécuter une stratégie de croissance et de poursuivre sa croissance par l'entremise des acquisitions d'entreprises;
- gérer les activités de la Société de manière responsable afin d'être en mesure de verser un rendement adéquat aux actionnaires;
- respecter les ratios financiers requis en vertu de la convention de crédit.

Pour la gestion du capital, la Société a défini son capital comme une combinaison des emprunts aux termes des facilités de crédit, des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de la trésorerie (déduction faite du découvert bancaire).

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Emprunts aux termes des facilités de crédit	2 470,5	2 124,7
Billets de premier rang non garantis	1 992,5	996,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	8 272,5	6 328,9
Participations ne donnant pas le contrôle	—	4,5
	12 735,5	9 454,3
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire	(619,3)	(361,9)
	12 116,2	9 092,4

La stratégie financière de la Société consiste à maintenir une structure flexible cohérente avec les objectifs cités plus haut, à s'adapter adéquatement à l'évolution de la conjoncture économique et à permettre sa croissance interne par des acquisitions d'entreprises. La Société surveille notamment la structure de son capital en utilisant le ratio de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté

consolidé. Ce ratio vise à déterminer le niveau d'endettement maximal possible.

Le BAIIA ajusté renvoie au résultat avant les charges de financement nettes (sauf les produits d'intérêts), la charge d'impôt sur le résultat, la dotation aux amortissements, les pertes de valeur sur les actifs à long terme et les reprises de perte de valeur sur ceux-ci, la quote-part de la charge d'impôt sur le résultat et de la dotation aux amortissements des entreprises associées et des coentreprises, les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et les coûts de mise en place du système ERP. La dette nette est définie comme étant la dette à long terme, y compris les parties courantes, exception faite des obligations locatives, et déduction faite de la trésorerie. Ces mesures n'ont pas de définitions normalisées selon les IFRS; par conséquent, elles ne sont pas nécessairement comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Aux 31 décembre	2024	2023
Dette à long terme ¹⁾	4 599,4	3 262,5
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 28)	(623,5)	(378,0)
Dette nette	3 975,9	2 884,5

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023
BAIIA ajusté	2 185,7	1 921,3
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	1,8	1,5

¹⁾ Y compris la partie courante.

En vue de maintenir et d'ajuster sa structure de capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions sur le marché, contracter des emprunts bancaires et négocier de nouvelles facilités de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

27 DIVIDENDES

En 2024, la Société a déclaré un dividende de 189,2 M\$, ou 1,50 \$ par action (186,9 M\$, ou 1,50 \$ par action, en 2023).

Après la clôture de l'exercice, soit le 26 février 2025, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,375 \$ par action ordinaire de la Société payable le ou aux environs du 15 avril 2025 aux porteurs d'actions inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. Le montant total final du paiement de dividende dépendra du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025 et n'a pas été comptabilisé à titre de passif au 31 décembre 2024.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES (« RRD »)

En vertu du RRD, les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir les dividendes en trésorerie dans de nouvelles actions ordinaires. Les actions à émettre peuvent être achetées sur le marché libre ou

émises sur le capital autorisé de la Société, au gré de la direction. Les actions émises sur le capital autorisé seront assorties d'un escompte maximal de 5,0 % par rapport au cours moyen du marché.

En 2023, le conseil d'administration a approuvé la résiliation du RRD de la Société conformément à ses modalités, à compter du 10 mai 2023 (la « date de prise d'effet »). À la résiliation du RRD, tous les dividendes ou distributions en espèces sur les actions ordinaires de la Société dont la date de clôture des registres pour le versement est postérieure à la date de prise d'effet sont versés en espèces plutôt qu'en actions de la Société.

À la suite des paiements de dividendes déclarés le 9 novembre 2022 et le 8 mars 2023, un montant de 24,6 M\$ a été réinvesti dans 147 859 actions ordinaires dans le cadre du RRD au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les actions émises dans le cadre du RRD en 2023 étaient assorties d'un escompte de 2 % par rapport au cours moyen du marché.

28 TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉDUCTION FAITE DU DÉCOUVERT BANCAIRE

Aux 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Fonds en caisse et fonds en banque	623,5	378,0
Moins : Découvert bancaire (note 24)	(4,2)	(16,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire	619,3	361,9

En 2024, les sorties de fonds liées aux acquisitions effectuées avant le 1^{er} janvier 2024 s'élevaient à 14,2 M\$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

AJUSTEMENTS

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Dotation aux amortissements et dépréciation des actifs à long terme	685,3	760,3
Variation des crédits d'impôt à l'investissement sans effet sur la trésorerie	(27,2)	(28,5)
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises, déduction faite de l'impôt	(34,4)	(29,7)
Charge relative au régime de retraite à prestations définies	10,8	10,7
Cotisations en trésorerie aux régimes de retraite à prestations définies	(16,1)	(9,8)
Écarts de change et transactions sans incidence sur la trésorerie	(16,1)	(2,5)
Profit sur la cession d'immobilisations corporelles	(5,5)	(1,0)
Autres	(2,2)	(40,6)
	594,6	658,9

VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSorerIE DU FONDS DE ROULEMENT

Exercices clos les 31 décembre	2024	2023
	\$	\$
Diminution (augmentation) :		
Créances clients, charges payées d'avance et autres créances	(441,0)	(119,9)
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(255,8)	(291,7)
Augmentation (diminution) :		
Dettes d'exploitation et charges à payer	110,4	(46,2)
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus	390,5	172,1
	(195,9)	(285,7)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

VARIATIONS DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	Dettes à long terme	Obligations locatives	Dividendes à payer aux actionnaires	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	2 954,5	1 129,8	46,7	4 131,0
Variations des flux de trésorerie de financement	131,7	(334,2)	(162,2)	(364,7)
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation, déduction faite des cessions d'entreprises	0,2	31,6	—	31,8
Nouveaux contrats de location, renouvellements et modifications	—	183,7	—	183,7
Produit du découvert bancaire, montant net	11,5	—	—	11,5
Écarts de conversion	8,3	(8,8)	—	(0,5)
Autres variations hors trésorerie	156,3	—	162,3	318,6
Solde au 31 décembre 2023	3 262,5	1 002,1	46,8	4 311,4
Variations des flux de trésorerie de financement	986,2	(328,9)	(187,1)	470,2
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation, déduction faite des cessions d'entreprises	156,8	115,3	—	272,1
Nouveaux contrats de location, renouvellements et modifications	—	362,1	—	362,1
Remboursement du découvert bancaire, montant net	(11,9)	—	—	(11,9)
Écarts de conversion	126,4	41,6	—	168,0
Autres variations hors trésorerie	79,4	—	189,2	268,6
Solde au 31 décembre 2024	4 599,4	1 192,2	48,9	5 840,5

29 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants incluent le conseil d'administration, le président et chef de la direction et les membres de l'équipe de direction mondiale. Le tableau qui suit présente la rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants incluse dans les coûts liés au personnel pour les exercices clos les 31 décembre :

	2024	2023
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel	29,3	27,9
Paiements fondés sur des actions	43,7	35,6
	73,0	63,5

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les parties liées de la Société sont ses coentreprises et ses entreprises associées. Se reporter à la note 14, « Créances clients et autres créances », et à la note 22, « Dettes d'exploitation et charges à payer », pour les soldes des montants à recevoir de ces entités et à payer à celles-ci.

INVESTISSEURS AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE

La Caisse de dépôt et placement du Québec et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, deux parties liées de la Société qui avaient, directement ou indirectement, la propriété véritable ou le contrôle de plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ont pris part au placement privé simultané, décrit à la note 25, « Capital-actions ».

30 PASSIFS ÉVENTUELS

POURSUITES JURIDIQUES

Dans le cours normal de ses activités, la Société est occasionnellement menacée de poursuites ou peut faire l'objet de diverses poursuites. Ces poursuites (qui peuvent inclure des poursuites civiles, des demandes d'arbitrage ou des recours collectifs) font souvent état d'erreurs et d'omissions professionnelles ou d'autres incidents pouvant survenir au cours de la prestation de services de la Société ou de la réalisation de projets, ou de litiges commerciaux ou réglementaires impliquant des clients, des prestataires de services, des partenaires, des maîtres d'ouvrage, des contractants ou des employés de la Société. La Société se défend dans le cadre de telles poursuites et adopte des mesures de gestion des risques appropriées pour résoudre proactivement et prévenir de telles litiges. De plus, la Société souscrit un régime d'assurance complet (qui inclut une assurance responsabilité générale et professionnelle) qui lui permet de gérer les risques occasionnés par de telles poursuites. La direction exerce son jugement pour évaluer l'issue potentielle de ces poursuites et détermine le montant des provisions à la lumière des conseils et des renseignements fournis par ses conseillers juridiques et de son expérience passée en matière de règlement de poursuites semblables. Les provisions comprennent les frais de défense et de litige ainsi qu'une indemnité pour risque potentiel. Ces poursuites judiciaires, et leur issue, peuvent avoir une incidence significative sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société.

La provision pour litiges comptabilisée au 31 décembre 2024 s'élevait à 455,2 M\$ (423,3 M\$ au 31 décembre 2023). Les variations de cette provision sont décrites à la note 23, « Provisions ».

ENQUÊTE ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

En tant qu'entrepreneur effectuant des travaux pour l'État, la Société peut être assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entrepreneurs au service d'entités non gouvernementales. L'État vérifie attentivement la conformité des entrepreneurs à ces lois et à ces règlements par des audits et des enquêtes qui font partie intégrante de la procédure d'attribution des contrats publics, et la direction reçoit à l'occasion des demandes de renseignements concernant les activités de la Société avec des organismes publics. Toute violation pourrait entraîner des responsabilités civiles ou criminelles ainsi que la suspension ou la radiation de l'admissibilité à l'attribution de nouveaux contrats gouvernementaux ou au renouvellement d'options.

Le 27 décembre 2019, plus de 100 demandeurs ont déposé auprès de la cour de district des États-Unis pour Washington, DC une demande de poursuite visant des entrepreneurs effectuant des travaux pour le gouvernement américain, dont The Louis Berger Group Inc. et Louis Berger International Inc. (collectivement, « LB »), que la Société a acquis en décembre 2018, alléguant qu'il y a eu violation de la loi intitulée *Anti-Terrorism Act* entre 2009 et 2017. La Société est d'avis que LB dispose d'une défense solide tant sur les aspects juridiques du litige que sur les fondements factuels, dans ce cas complexe et rarement visé par des litiges. La Société entend se défendre vigoureusement contre les allégations qui la visent et a déposé des requêtes préliminaires en rejet des procédures. Il est trop tôt pour prédire l'issue de cette poursuite.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent rapport annuel ne sont pas fondés sur des faits passés ou actuels et peuvent constituer des énoncés prospectifs ou de l'information prospective en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs peuvent inclure des estimations, des plans, des objectifs stratégiques, des objectifs, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des conseils, des perspectives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des déclarations de fait.

On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « avoir l'intention de », « viser », « potentiel », « continuer » ou d'autres termes semblables, employés au présent, au futur ou au conditionnel, y compris à la forme négative. Les énoncés prospectifs formulés par la Société dans le présent rapport annuel comprennent, sans s'y limiter : des énoncés concernant nos ambitions; notre vision pour promouvoir l'innovation; notre croissance et notre potentiel futurs; nos résultats d'exploitation et notre rentabilité; notre stratégie proposée et notre performance opérationnelle; notre clientèle potentielle et nos occasions d'affaires; des énoncés concernant notre plan d'action stratégique mondial 2025-2027, y compris les quatre domaines d'action stratégique proposés et les cibles financières correspondantes; les aspirations à long terme de la Société; les niveaux anticipés de croissance interne et par acquisition; notre intention d'étendre stratégiquement notre présence sur certains marchés à forte croissance, de tabler sur les occasions émergentes et de stimuler une croissance durable; notre attente

par rapport au rôle que les technologies avancées joueront dans le cours normal de nos activités; nos plans pour établir des alliances numériques et améliorer nos capacités et notre efficacité grâce à l'automatisation; notre objectif de tirer parti de notre envergure mondiale, de notre culture de l'innovation et de notre approche unifiée pour optimiser davantage nos opérations et élever notre expérience centrée sur la clientèle; notre anticipation des défis futurs en matière de soins de santé et de soins aux patients; notre aspiration à redéfinir l'architecture urbaine; notre anticipation des défis futurs en matière d'eau.

Les énoncés prospectifs formulés par la Société sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses opérationnelles et autres que la Société juge raisonnable à la date où ces énoncés ont été faits, dont les hypothèses figurant dans le présent rapport annuel et y compris, mais sans s'y limiter, les suivantes : l'absence de changements défavorables significatifs dans la concurrence, l'environnement politique et la performance économique de chaque région où la Société exerce ses activités; l'exactitude des estimations et des jugements de la direction concernant la durée, l'ampleur et les impacts des événements mondiaux de santé, géopolitiques ou militaires, nouveaux ou en cours, sur l'économie et les marchés financiers, ainsi que sur les activités, les opérations, les produits, les liquidités, la situation financière, les marges, les flux de trésorerie, les perspectives et les résultats de la Société dans les périodes futures; l'exactitude de l'évaluation par la direction des moteurs de croissance anticipés et des mégatendances mondiales; la capacité de la Société à accéder aux marchés mondiaux et locaux de capitaux et de crédit à des conditions acceptables, au besoin ou de manière

opportune; la stabilité des taux d'intérêt à des niveaux proches de ceux actuellement observés; les besoins en fonds de roulement; la collecte des créances clients; la capacité de la Société à anticiper les besoins de la clientèle et du marché et à y répondre, à améliorer et à exploiter ses capacités et à optimiser ses offres et l'expérience de la clientèle pour stimuler la demande du marché, obtenir de nouveaux contrats et favoriser la croissance dans les marchés, les zones géographiques et les services clés; le type de contrats conclus par la Société; les marges anticipées des nouveaux contrats; la réalisation d'une croissance et d'une performance exceptionnelles grâce à des gains d'efficacité opérationnelle et des initiatives tirant parti de la plateforme, de l'envergure et des capacités numériques de la Société, avec un accent sur l'intégration et l'automatisation à l'échelle mondiale; l'utilisation de la main-d'œuvre de la Société; la capacité de la Société à attirer et à fidéliser de la nouvelle clientèle; le niveau d'activité anticipé de la clientèle actuelle et nouvelle; l'absence de changements significatifs dans l'exécution des contrats et la livraison cohérente des projets dans les délais et budgets prévus; la capacité de la Société à saisir des occasions de croissance et à se développer dans des zones et marchés à forte croissance en proposant de nouvelles solutions innovantes, en élargissant sa portée tout au long du cycle de vie des projets et en plaçant l'offre numérique au premier plan de l'exécution des projets; la poursuite de l'intensité concurrentielle des concurrents de la Société, conforme aux niveaux actuellement observés; la capacité de la Société à cerner les occasions d'acquisition et d'intégration d'entreprises potentiellement rentables et à réussir de telles initiatives; la capacité de la Société à conserver

et à attirer de nouvelles occasions d'affaires, à réaliser des synergies et d'autres avantages et à maintenir ses positions sur le marché grâce à des plans d'intégration réussis liés aux acquisitions; la capacité de la Société à intégrer les acquisitions dans les délais prévus et selon les coûts estimés; la capacité de la Société à gérer sa croissance; l'exécution et la livraison normales du carnet de commandes actuel et futur de la Société sans ajustement significatif; la capacité de la Société à saisir les occasions et à favoriser la collaboration et les partenariats à travers des arrangements conjoints dans lesquels la Société s'est engagée ou pourrait s'engager; les investissements en capital réalisés par les secteurs public et privé; le maintien de relations satisfaisantes avec les fournisseurs et les sous-traitants; la capacité de la Société à recruter et à maintenir en poste des ressources hautement qualifiées; le maintien de relations satisfaisantes avec la direction, les professionnels clés et les autres employés de la Société; le maintien d'une assurance suffisante; la gestion des risques environnementaux, sociaux et de santé et sécurité; la suffisance des systèmes d'information actuels et envisagés de la Société, des technologies de communication et d'autres technologies; la conformité aux lois et réglementations; la capacité de la Société à se défendre contre les procédures judiciaires en cours et futures; la suffisance des contrôles internes et de divulgation; l'absence de changements significatifs dans l'environnement réglementaire; la fluctuation des devises étrangères; l'absence de changements importants dans la législation fiscale et les règlements auxquels la Société est soumise; et l'absence de déclin important de l'état des régimes de prestations de la Société.

Les cibles financières 2025-2027 sont plus précisément fondées sur les hypothèses suivantes : i) les produits et bénéfices projetés dans le carnet de commandes actuel de la Société dans ses différents secteurs à présenter seront réalisés sans ajustement significatif, la croissance projetée restante étant générée par

l'exécution de notre stratégie de croissance (interne et issue d'activités de fusions et acquisitions conformes aux pratiques antérieures); ii) il n'y aura pas de changements défavorables importants dans l'environnement de concurrence, politique et réglementaire affectant les activités de la Société et les conditions économiques de chaque région où elle exerce ses activités, l'état général des conditions du marché et l'accès aux marchés mondiaux et locaux de capitaux et de crédits restant substantiellement stables; iii) le taux d'imposition effectif en 2025, 2026 et 2027 se situera entre 25 % et 29 %; les prévisions ont été préparées en utilisant les taux d'imposition en vigueur au 31 décembre 2024, dans les pays où la Société exerce actuellement ses activités.

Même si WSP croit que les prévisions exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut pas garantir leur réalisation. Lors de l'évaluation de ces énoncés prospectifs, les investisseurs doivent tenir compte de divers facteurs de risque qui peuvent faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter : l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'affaires et d'entreprise suffisantes; l'augmentation des coûts immobiliers; la détérioration de notre situation financière ou de la position nette de trésorerie; les besoins en fonds de roulement; les comptes clients; la hausse de l'endettement et la mobilisation de capitaux; la perte de valeur d'actifs à long terme; l'exposition aux devises étrangères; l'impôt sur le revenu; les obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies sous-capitalisés, et tout autre risque décrit dans les rapports déposés par la Société de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou dans les autres documents qu'elle publie, et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés

de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux attendus et indiqués de manière explicite ou implicite dans nos énoncés prospectifs, sont décrits plus en détail à la section 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Les événements et résultats réels peuvent différer considérablement de ceux que nous prévoyons actuellement en raison des risques liés à nos activités, à notre secteur et à l'économie mondiale, ainsi que des hypothèses formulées en lien avec ces risques. Il n'est donc pas possible de garantir que les résultats réels seront conformes aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs du présent rapport annuel décrivent les attentes de la Société en date de la publication. Par conséquent, ils sont susceptibles de changer après cette date. Sauf dans la mesure requise par la législation canadienne sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision publique des énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport annuel ou ailleurs, que ce soit en raison de nouveaux éléments d'information, d'événements à venir ou pour tout autre motif. Les énoncés prospectifs du présent rapport annuel sont expressément visés par la présente mise en garde. La Société peut également de temps à autre faire des énoncés prospectifs verbalement. La Société conseille de lire les paragraphes ci-dessus et les facteurs de risque énoncés à la section 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion pour obtenir une description de certains facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs verbaux. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.



WSP est l'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, réunissant une expertise en ingénierie, en service-conseil et en sciences afin de façonner ses communautés pour faire progresser l'humanité. Depuis ses débuts locaux à sa présence mondiale actuelle, WSP mène ses activités dans plus de 50 pays et emploie environ 73 000 personnes, appelées Visionniers et Visionnières. Ensemble, ses équipes élaborent des solutions avant-gardistes et réalisent des projets innovants dans les secteurs du transport, des infrastructures, de l'environnement, du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et des mines et métaux. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX : WSP).

wsp.com



L'ensemble des logos et des marques figurant dans la présente sont la propriété de Groupe WSP Global Inc. et ne peuvent être reproduits sans l'autorisation écrite préalable de Groupe WSP Global Inc. Tous droits réservés.

Conçu pour l'avenir^{MC} est une marque enregistrée de WSP Global Inc. au Canada.